

**MAIRIE DE METZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 15 décembre 2016**

**DCM N° 16-12-15-3**

**Objet : Budget Primitif 2017. Motion Recettes - Motion Dépenses.**

**Rapporteur: M. TOULOUZE**

Le budget principal de la Ville de Metz est présenté et voté par nature.

Des éléments de synthèse, les divers éléments soumis au vote, et notamment les annexes, constituent l'ensemble des documents budgétaires.

Cependant, le Programme d'Investissement 2017 est transmis pour simple information, et ne fait pas l'objet d'un vote du Conseil Municipal.

Le Budget Primitif proposé pour 2017 est globalement équilibré, conformément aux conditions présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le Jeudi 24 Novembre 2016.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Commission des Finances et des Ressources entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

VU les instructions comptables M14, M4 et M49,

VU sa délibération du 29 Novembre 1996 décidant le vote par nature et les durées d'amortissement,

VU les délibérations des 26 Octobre 2001, 31 Mars 2005, 30 Mars 2006 et 26 Novembre 2015 complétant les durées d'amortissement,

VU la délibération du 30 Mars 2006 fixant le régime des provisions,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire du 24 Novembre 2016,

VU le projet de budget présenté pour l'exercice 2017,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

## **MOTION RECETTES**

### **DECIDE :**

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **ARRETE** le montant du Budget Primitif 2017 en recettes comme suit :

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	35.370.225
. Mouvements d'ordre	12.198.379
. Mouvements budgétaires	<u>47.568.604</u>
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	856.935
. Mouvements budgétaires	<u>856.935</u>
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	49.848
. Mouvements budgétaires	<u>49.848</u>
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	913.000
. Mouvements budgétaires	<u>913.000</u>
<b>TOTAL</b>	<b>49.388.387</b>

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	160.950.235
. Mouvements d'ordre	176.905
. Mouvements budgétaires	<u>161.127.140</u>
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	1.372.105
. Mouvements d'ordre	42.844
. Mouvements budgétaires	<u>1.414.949</u>
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	349.625
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>

. Mouvements budgétaires	349.625
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	5.764.190
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	5.764.190
<b>TOTAL</b>	<b>168.655.904</b>

**TOTAL GENERAL 218.044.291**

- **DECIDE** pour 2017 de reconduire les taux des 3 impôts locaux, soit :
  - 18,09% pour la Taxe d'Habitation,
  - 17,21% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
  - 70,35% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties,
 représentant un produit global de 57.600.000 Euros.

### **MOTION DEPENSES**

#### **DECIDE :**

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **ARRETE** le montant du Budget Primitif 2017 en dépenses comme suit :

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	45.371.199
. Mouvements d'ordre	<u>2.197.405</u>
. Mouvements budgétaires	47.568.604
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	814.091
. Mouvements d'ordre	<u>42 844</u>
. Mouvements budgétaires	856.935
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	49.848
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	49.848
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	913.000
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	913.000
<b>TOTAL</b>	<b>49.388.387</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	150.949.261
. Mouvements d'ordre	<u>10.177.879</u>
. Mouvements budgétaires	161.127.140
<u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	558.014
. Mouvements d'ordre	<u>856.935</u>
. Mouvements budgétaires	1.414.949
<u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	299.777
. Mouvements d'ordre	<u>49.848</u>
. Mouvements budgétaires	349.625
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	4.851.190
. Mouvements d'ordre	<u>913.000</u>
. Mouvements budgétaires	5.764.190
<b>TOTAL</b>	<b>168.655.904</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>218.044.291</b>

- **DECIDE** de verser la subvention de fonctionnement au CCAS d'un montant de 4 740 400 € en plusieurs acomptes conformément au calendrier suivant :
  - Février 2017 : 940 400 €
  - Mars 2017 : 1 000 000 €
  - Avril 2017 : 900 000 €
  - Juillet 2017 : 1 000 000 €
  - Septembre 2017 : 900 000 €

**DIT** qu'un état récapitulatif des sommes déjà versées sera joint à chaque versement d'acompte.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Le Maire de Metz,  
Conseiller Départemental de la Moselle  
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Finances Commissions : Référence nomenclature «ACTES» : 7.2 Fiscalité
---

Séance ouverte à 15h15 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz , Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
---

date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43 Absents : 12

Dont excusés : 11

**Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**



- FINANCES -

# RAPPORT DE PRÉSENTATION

**BP  
2017**



Ville de Metz

Rapport de présentation du  
Budget primitif 2017

Conseil Municipal  
**15 décembre 2016**

## Table des matières

<i>INTRODUCTION</i> .....	3
<b>1</b> <i>UNE TRAJECTOIRE FINANCIERE MAITRISEE</i> .....	4
<b>1.1</b> <b>Les grands équilibres du BP 2017 : une épargne brute préservée</b> .....	4
1.1.1 L'évolution des dépenses de fonctionnement.....	4
1.1.2 L'évolution des recettes de fonctionnement .....	6
<b>1.2</b> <b>2016, deuxième année de mise en œuvre du plan ANCF :</b> .....	9
1.2.1 Vue d'ensemble des mesures ANCF 2017 .....	9
1.2.2 Les principales mesures d'économies 2017 .....	10
<b>1.3</b> <b>Un programme d'investissement 2017 volontariste</b> .....	11
<b>2</b> <i>DES PRIORITES MUNICIPALES REAFFIRMEES</i> .....	13
<b>2.1</b> <b>Les solidarités, une préoccupation constante de la municipalité</b> .....	13
2.1.1 Le nouveau projet d'établissement du CCAS : cohésion sociale et attractivité du territoire .....	13
2.1.2 Education et petite enfance, des politiques confortées.....	14
2.1.3 Une Ville solidaire.....	15
<b>2.2</b> <b>Un budget en faveur de l'épanouissement des Messins et de l'animation de la cité</b> .....	16
2.2.1 Une ambition culturelle renouvelée au service de l'attractivité de la Ville.....	17
2.2.2 Les fondamentaux de la politique sportive préservés.....	18
2.2.3 Le soutien aux associations socio-culturelles, priorité en matière de jeunesse.....	18
<b>2.3</b> <b>Le développement et l'attractivité du territoire</b> .....	19
<b>2.4</b> <b>Une cité proche de ses habitants</b> .....	20
<b>2.5</b> <b>Les ressources, entre modernisation et optimisation</b> .....	21
<b>3</b> <i>LES BUDGETS ANNEXES</i> .....	23
<b>3.1</b> <b>Le Budget Annexe des Eaux</b> .....	23
<b>3.2</b> <b>Le Budget Annexe du Camping</b> .....	24
<b>3.3</b> <b>Le Budget Annexe des Zones</b> .....	25

# Introduction

Le vote du budget est un moment clé de notre vie démocratique locale puisqu'il acte les priorités de la municipalité pour l'année à venir. Dans le contexte de contrainte financière forte et durable que nous connaissons, l'exercice prend tout son sens et revêt une importance singulière.

Plutôt que de subir la baisse des concours de l'Etat et notre nécessaire contribution au redressement des comptes de la Nation, ou de se laisser aller à la facilité du recours au levier fiscal, la Ville a anticipé dès 2015 la définition des efforts à consentir sur 2016-2018 pour préserver les politiques municipales prioritaires et répondre aux enjeux du territoire.

Ce budget 2017 s'inscrit ainsi pleinement dans les orientations du mandat : poursuite du développement des solidarités et des services aux familles, politique culturelle ambitieuse au service de l'attractivité de la cité, développement du territoire par la réalisation d'investissements productifs (centre de congrès) et innovants (TCRM Blida) et adaptation des moyens de la police municipale au contexte sécuritaire.

Ces choix volontaristes supposent des efforts conséquents, avec plus de 3.8M€ d'économies de fonctionnement en 2017, un souci constant d'optimisation et une recherche active de cofinancements, notamment régionaux et européens. Des efforts de chaque instant qui permettent de préserver les équilibres financiers de la collectivité sans augmenter, pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, les taux de la fiscalité directe locale.

Le budget 2017 marque également la fin d'un cycle puisque qu'il est le dernier exercice de la collectivité avant les importants transferts de compétence que générera l'évolution de Metz Métropole en Communauté Urbaine. Une évolution positive qui renforcera la visibilité de notre territoire à l'échelle régionale et à la définition de laquelle Metz prendra toute sa place.

Ce budget 2017 traduit l'engagement de la municipalité au service d'une Ville solidaire, créative, attractive et aux ambitions métropolitaines affirmées.

**Dominique GROS**

*Maire de Metz*

# 1 Une trajectoire financière maîtrisée

Le Budget Primitif 2017 constitue le deuxième exercice du plan triennal d'Adaptation au Nouveau Contexte Financier (ANCF) 2016-2018, réponse de la collectivité à la baisse des dotations de l'Etat.

Cette dernière se poursuit en 2017, avec une contribution au redressement des finances publiques (CRFP) estimée à 1.527M€ Par rapport à 2013, la réfaction de la dotation forfaitaire de la Ville atteint ainsi 8.648M€

La contrainte financière pesant sur la collectivité est, en outre, renforcée par l'effet du dégel du point d'indice et de la mise en œuvre des accords Lebranchu, dont l'impact sur la masse salariale de la Ville est évalué à 1.4M€pour 2017.

En dépit de ce contexte national difficile, le Budget Primitif 2017s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques que s'est fixée la collectivité dès 2015. Des économies de fonctionnement substantielles (3.834M€) permettent ainsi de conserver une épargne brute de 10M€ pour financer un volume d'investissement important, soit 41.286M€ de dépenses d'équipement.

## 1.1 Les grands équilibres du BP 2017 : une épargne brute préservée :

Dans le cadre du BP 2016, le plan ANCF a permis de résorber l'effet ciseaux entre l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (-0.75%) et celle des recettes réelles de fonctionnement (-0.1%).

Les mesures nationales impactant la masse salariale, non connue lors de l'élaboration du plan d'économies, ne permettent pas de maintenir une telle évolution pour le BP 2017, qui voit les recettes diminuer légèrement (-0.552%) alors que les dépenses stagnent (+0.079%)<sup>1</sup>. Cette situation appellera une correction sur plusieurs exercices et un renforcement du plan ANCF en 2018, en cohérence avec la mise en œuvre progressive des accords Lebranchu.

En dépit de cette contrainte forte, la politique d'économies de la collectivité permet de conserver une capacité d'investissement significative, soit une épargne brute de 10M€en léger repli par rapport à 2016 (11.025M€).

### 1.1.1 L'évolution des dépenses de fonctionnement :

L'évolution des charges de fonctionnement est la résultante du plan d'Adaptation au Nouveau Contexte Financier et de dépenses qui évoluent du fait de facteurs externes et de la dynamique de fréquentation des services publics municipaux. Le budget primitif 2017 intègre ainsi **3.834M€**d'économies dont **1.059 M€**relatives aux charges de personnels. La progression de dépenses de fonctionnement prioritaires et des dépenses nouvelles, pour la plupart subies, conduit à une légère augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 120 605€

Ainsi, *concernant les politiques publiques prioritaires*, les dépenses de fonctionnement hors masse salariale relatives à la politique éducative de la collectivité progresseront de 288k€ soit 4.92%. En matière culturelle, la progression des moyens (+363k€ soit 3.51%) s'explique essentiellement par le projet « Pierres Numériques » qui mobilisera 400k€de crédits nouveaux en 2017. Ce projet bénéficie d'un financement européen important, via le programme Interreg, qui sera perçu avec un décalage prévisionnel de 18 mois et impactera donc favorablement le Budget Primitif 2018.

---

<sup>1</sup> Evolution après retraitement lié à l'intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2017 par Metz Métropole des agents de la Ville de Metz affectés à la DCSI et mis à disposition jusqu'alors.

Quant aux *charges de personnel*, elles sont impactées par l'intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2017 des agents de la Ville mis à disposition de Metz Métropole et affectés à la Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI). Ce changement de position statutaire des agents, rendu obligatoire par la loi NOTRE, est neutre pour l'équilibre budgétaire de la collectivité puisqu'il se traduit par une baisse des dépenses de personnel de 1.922M€ et une perte de recettes du même montant. Hors cet effet de structure, les dépenses de personnels progressent de 1.535M€, soit 1.73%. L'impact du dégel du point d'indice et des accords Lebranchu (1.4M€) s'avère, en effet, supérieur aux économies prévues dans le cadre du plan ANCF (1.059M€). Le BP 2017 intègre également le coût des élections présidentielles et législatives, estimé à 300k€

Le BP 2017 comprend également *des dépenses nouvelles* dont certaines sont subies : la montée en puissance de la redevance spéciale instaurée par Metz Métropole en 2016 mobilisera 260k€ de crédits nouveaux (redevance évaluée à 460k€ en 2017). Par ailleurs, la collectivité fait le choix d'actions nouvelles. C'est le cas de l'accueil à Metz du mondial de handball, évènement générant une dépense nouvelle de 136k€ pour la Ville. Les études préalables au nouveau programme de rénovation urbaine nécessiteront quant à elles un budget supplémentaire de 155k€. Les évènements organisés autour du 150<sup>ème</sup> anniversaire du jardin botanique mobiliseront 100k€, pour lesquels un cofinancement européen sera recherché.

En matière de *frais financiers*, les intérêts de la dette progressent de 69k€, soit +5.7%. Une gestion rigoureuse de la trésorerie de la collectivité permet de diminuer de 40k€, soit -47%, la prévision relative aux intérêts de la ligne de trésorerie.

Globalement, *les subventions versées*, tous domaines et toutes tailles de structures confondus, accusent un repli significatif (-4.01%)<sup>2</sup>, la contrainte financière pesant sur la collectivité étant partagée avec ses partenaires. La principale baisse (224k€) concerne le subventionnement de certaines crèches associatives, cette réfaction étant compensée par la CAF en 2017, le temps d'étudier une structuration de l'offre de service à l'échelle de l'agglomération. Dans le cadre du plan d'économies, les subventions aux associations culturelles, hors contributions aux grandes institutions culturelles, sont en repli de 125k€ (-7.58%). Quant aux subventions aux associations sportives, la réfaction s'élève à 135k€ (-5.71%). Les subventions octroyées dans le cadre de la politique de la Ville sont également en diminution (-125k€), la baisse correspondant essentiellement à des actions directement financées par les bailleurs sociaux, ces derniers ayant bénéficié d'une augmentation de leur exonération de taxe foncière dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire.

Les subventions aux associations socio-éducatives restent stables (2.408M€) et les subventions relatives à l'éducation progressent de 48k€ (10.8%) en raison du dispositif écoliers aux spectacles, financé par décision modificative en 2016. Les prévisions relatives aux subventions versées à l'Office du Tourisme et à MMD disparaissent, les compétences tourisme et développement économique étant transférées à Metz Métropole.

Les principaux partenaires institutionnels de la collectivité contribuent également à la maîtrise des dépenses puisque la subvention versée au CCAS diminue de 71k€ (-1.48%) et la contribution à l'EPCC Metz en scènes baisse de 100k€ (-2.05%)<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Après retraitement lié au transfert de la compétence tourisme (OT) et développement économique (MMD) soit 1.702M€ de subventions supprimées et compensées par le transfert de la taxe de séjour (470k€) et une diminution de l'attribution de compensation (-1.132M€).

<sup>3</sup> La prévision relative à l'EPCC pourra être revue à la hausse par décision modificative, le dialogue avec l'EPCC étant en cours au moment de la rédaction du présent rapport.

Présentation synthétique des dépenses de fonctionnement – BP 2017 :

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>
PERSONNEL PERMANENT	88 398 605	88 011 430
COTISATION GESTION - FORMATION	479 381	479 381
CHARGE DE LA DETTE	1 316 464	1 325 000
C.C.A.S. FONCTIONNEMENT	4 811 400	4 740 000
ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE	1 938 650	2 038 650
EPCC - METZ EN SCENES	4 866 236	4 766 236
EPCC - CENTRE POMPIDOU	550 000	550 000
A.P.M.	878 150	788 985
OFFICE DU TOURISME	1 042 000	0
METZ METROPOLE DEVELOPPEMENT	660 000	0
SUBVENTIONS CULTURE	1 640 395	1 516 000
SUBVENTIONS SPORT	2 366 435	2 231 400
SUBVENTIONS JEUNESSE	2 390 580	2 408 580
SUBVENTIONS SCOL. ET VIE ETUDIANTE	442 140	489 840
SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE	1 053 295	928 295
SUBVENTIONS DEV. URBAIN ET ACTION ECO	350 000	310 000
SUBVENTIONS SOCIALES ET SANTE	197 950	216 002
SUBVENTIONS FAMILLES	2 645 896	2 160 427
SUBVENTIONS DIVERSES	536 700	535 144
ICNE Intérêts courus non échus	-12 910	6 350
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	36 200 054	37 447 541
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>152 751 421</b>	<b>150 949 261<sup>4</sup></b>
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 663 439	3 594 886
MVT ORDRE/AMORTISSEMENTS	7 902 652	6 582 993
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>164 317 512</b>	<b>161 127 140</b>

*1.1.2 L'évolution des recettes de fonctionnement :*

L'évolution des recettes résulte essentiellement de la baisse des dotations reçues par la Ville et de la hausse des produits des services.

Par rapport aux prévisions du BP 2016, *les principales dotations* perçues par la Ville accusent un repli très important. La dotation forfaitaire diminue ainsi de 2.367M€ par rapport au BP 2015 (soit -2.047M€ par rapport à la prévision corrigée lors du Budget Supplémentaire 2016). Il s'agit de l'effet de la contribution au redressement des finances publiques 2017, estimée à 1.527M€, de la baisse de la population (-130k€) et de l'écrêtement lié au financement de la péréquation (-390k€). En matière de DSU, le BP 2016 avait anticipé une réforme finalement différée, la prévision ayant été corrigée lors du Budget Supplémentaire (5.206M€). L'hypothèse retenue dans le budget 2017 se veut prudente (5.290M€), la réforme contenue dans le Projet de Loi de Finances pour 2017 n'étant pas encore actée. Globalement, par rapport au BP 2016, les concours financiers traditionnels de l'Etat accusent une baisse de 2.397M€ soit -9%. Très significative, cette baisse est cependant moins importante que celle prévue dans le BP 2016 (-4.920M€) compte tenu de la réduction de moitié de la CRFP 2017 par rapport au montant initialement prévu.

*Les compensations fiscales*, qui sont partiellement incluses dans les variables d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat aux collectivités, connaissent une

<sup>4</sup> 152 872 026€ hors effet de l'intégration par Metz Métropole des agents Ville de Metz de la DCSI.

légère augmentation (+40k€) et s'établissent à 3.308M€ Cette évolution est purement conjoncturelle car elle résulte de la correction du montant 2016 anormalement bas, lié à la sortie en 2015 de nombreux contribuables du champ de l'exonération des taxes locales. Cette correction n'invalide pas l'orientation à la baisse des compensations fiscales (3.452M€ en 2014) pour financer le développement des dotations de péréquation au sein de l'enveloppe normée. L'intégration du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle dans les variables d'ajustement des concours financiers de l'Etat conduit à une prévision 2017 s'établissant à 180k€ en baisse de 40k€

*En matière de flux financiers avec Metz Métropole*, le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire reste stable, à 2.980M€ La révision des critères de répartition de la DSC décidée par l'agglomération ayant produit ses effets dès 2016 (-238k€). La prévision 2017 relative à l'Attribution de Compensation (AC) s'établit à 23.577M€ en diminution de 1.325M€ Cette évolution s'explique par la hausse du coût de la DCSI, imputé depuis 2016 sur l'AC dans un souci de majoration du coefficient d'intégration fiscale de l'agglomération, et du transfert des compétences tourisme et développement économique. Concernant le coût de la DCSI, il s'élève à 4.090 M€ en progression de 190k€ par rapport à 2016. Cette évolution est la résultante d'une économie de 100k€ à périmètre constant, du développement de nouveaux projets et de la révision de prix (169k€, notamment l'abonnement internet des écoles), ainsi que du coût du correspondant informatique et liberté et du démat'manager mutualisés. Concernant les transferts, l'impact sur l'AC (-1132M€) résulte du montant des subventions à l'Office du Tourisme (1.042M€) et à Metz Métropole Développement (660k€) diminué du montant de la taxe Locale de Séjour transférée à Metz Métropole (470k€)<sup>5</sup>.

Les subventions de fonctionnement reçues par la Ville s'établissent à 9.197M€, en hausse de 1.36% par rapport au BP 2016. Cette évolution est essentiellement liée à un cofinancement de l'école des sports dans le cadre de la politique de la Ville (92k€) et d'une subvention européenne attendue pour les manifestations organisées à l'occasion des cent cinquante ans du jardin botanique. Les participations de la CAF au fonctionnement des crèches restent stables (+0.8%) et s'établissent à 6.505M€

D'autres recettes progressent sensiblement et limitent l'impact de la baisse des dotations. Il s'agit principalement *des produits des services municipaux*. En particulier, le BP 2017 intègre une hausse des recettes du stationnement sur voirie de +1130k€<sup>6</sup>, dans le cadre de la nouvelle délégation de service public, et une augmentation des redevances versées par les délégataires en charge des parkings (+610k€) suite à la renégociation des contrats relatifs aux parkings Arsenal et Esplanade. Les recettes tarifaires des services périscolaires augmentent de 230k€ en raison de la hausse de la fréquentation. Quant aux recettes des crèches, elles sont globalement en baisse (-45€), le ralentissement de la hausse de la fréquentation (+23k€ de recettes tarifaires et +52k€ de participations CAF) ne compensant pas le désengagement du conseil départemental (-120k€). Le produit de la location du stade au FC Metz progresse de 253k€<sup>7</sup>, compte tenu de la fin de la réfaction consentie en contrepartie d'investissements. La prévision relative aux dividendes de l'UEM reste identique à celle de 2016 et au montant effectivement perçu en 2015 et 2016 soit 12.325M€

Concernant *les recettes fiscales*, pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, la collectivité n'augmentera pas les taux de la fiscalité directe locale<sup>8</sup>. La prévision relative au produit fiscal progresse modérément (+1.03%) et s'établit à 57.6M€ Les différents changements de périmètre

<sup>5</sup> Montants BP 2016.

<sup>6</sup> La hausse des recettes nette de l'augmentation de la rémunération du délégataire (+585k€ soit 1.23M€) s'élève à 545k€

<sup>7</sup> Prévision établie pour le premier semestre 2016 pour tenir compte d'une éventuelle cession en cours d'exercice.

<sup>8</sup> Taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et les propriétés non bâties (TFPNB).

de l'exonération de taxe d'habitation et de taxes foncières en 2014 et 2015 ne permettant pas d'apprécier de manière précise l'évolution physique des bases fiscales de la collectivité, cette prévision se fonde sur l'hypothèse prudente d'une hausse de 1% de ces dernières<sup>9</sup>. Le cas échéant, la prévision sera ajustée par décision modificative, au vu de la version définitive de la loi de finances initiale pour 2017 et de l'état fiscal relatif aux bases prévisionnelles 2017.

*Les autres taxes communales* voient leur produit globalement baisser de 4.6%<sup>10</sup> et s'établir à 6.182M€ Cette évolution est due à une prévision concernant les droits de mutation à titre onéreux rebasée à 2.9M€(3.2M€dans le BP 2016). Les taxes sur les spectacles (50k€), la publicité extérieure (1.082M€) et les consommations finales d'électricité (2.150M€) restent stables.

Présentation synthétique des recettes de fonctionnement - BP 2017 :

	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>
<b>IMPOTS</b>		
FISCALITE DIRECTE COMMUNALE	57 015 000	57 600 000
<b>sous-total</b>	<b>57 015 000</b>	<b>57 600 000</b>

<b>COMPENSATIONS FISCALES</b>		
PEREQUATION DEPARTEMENTALES TP	220 000	180 000
COMPENSATIONS FISCALES	3 261 000	3 308 000
<b>sous-total</b>	<b>3 481 000</b>	<b>3 488 000</b>

<b>DOTATIONS</b>		
DOTATION FORFAITAIRE (DGF)	20 085 000	17 717 840
DOTATION SPECIALE DES INSTITUTEURS	10 000	10 000
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	580 000	580 000
DSU	5 306 000	5 290 000
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION + FNGIR	463 000	449 000
<b>sous-total</b>	<b>26 444 000</b>	<b>24 046 840</b>

<b>COMPENSATIONS ET DOTATIONS INTERCOMMUNALES</b>		
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	24 902 847	23 577 343
DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	2 981 947	2 980 000
<b>sous-total</b>	<b>27 884 794</b>	<b>26 557 343</b>

<b>SUBVENTIONS RECUES</b>		
SUBVENTIONS RECUES	9 073 874	9 197 515
<b>sous-total</b>	<b>9 073 874</b>	<b>9 197 515</b>

<b>TAXES</b>		
TAXE SUR L'ELECTRICITE	2 150 000	2 150 000
TAXE DE SEJOUR	470 000	0
IMPOTS SUR LES SPECTACLES	50 000	50 000
TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	1 080 000	1 082 160
TAXE ADDIT. AUX DROITS DE MUTATION	3 200 000	2 900 000
<b>sous-total</b>	<b>6 950 000</b>	<b>6 182 160</b>

<sup>9</sup> Actualisation en loi de Finances de 0.8% et évolution physique de 0.2%.

<sup>10</sup> Evolution hors suppression de la taxe locale de séjour, transférée à Metz Métropole (-470k€).

## PRODUITS D'EXPLOITATION

PERSONNEL	607 539	157 000
MISE A DISPOSITION PERSONNEL AU GFP RATTACHEMENT	1 922 765	36 236
UEM	12 325 000	12 325 000
AUTRES PRODUITS	18 072 969	21 360 141
MOUVEMENTS D'ORDRE	540 571	176 905
<b>sous-total</b>	<b>33 468 844</b>	<b>34 055 282</b>
<i><b>Total des recettes réelles</b></i>	<b>163 776 941</b>	<b>160 950 235<sup>11</sup></b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>164 317 512</b>	<b>161 127 140</b>

La progression des produits des services ne permet pas de compenser le repli des dotations et de financer les dépenses nouvelles. 3.834M€ d'économies contribuent à l'équilibre du BP 2017.

## 1.2 2017, deuxième année de mise en œuvre du plan ANCF

### 1.2.1 Vue d'ensemble des économies ANCF 2017 :

Pour faire face à la contribution au redressement des finances publiques et à l'évolution naturelle des charges de personnel, la Ville a construit en 2015 un plan d'adaptation au nouveau contexte financier pluriannuel (2016-2018) prévoyant un montant de 12.1M€ d'économies, dont 6.5M€ concernent les charges de personnels (soit environ 130 postes non remplacés). Dans le cadre de cette démarche, les différentes politiques publiques municipales ont fait l'objet d'un traitement différencié permettant de préserver les priorités municipales que sont la culture, l'éducation, la petite enfance et la sécurité.

Le BP 2016 intégrait ainsi 5.354M€ d'économies brutes<sup>12</sup>, auxquelles le BP 2017 ajoute 3.834M€ d'économies nouvelles. En effet, les économies prévues en 2016 et qui n'ont pas été effectivement mises en œuvre ont été reportées sur 2017 ou 2018 et préfinancées par d'autres économies<sup>13</sup>. Le plan d'économies sera ainsi réexaminé annuellement pour tenir compte de ces glissements, du maintien de certaines réformes envisagées au vu du contexte sociétal actuel de l'aggravation de la contrainte financière (accords Lebranchu) et des impacts des transferts de compétence liés à l'évolution de Metz Métropole en communauté urbaine.

Les économies prévues pour 2017 comprennent 1.059M€ de mesures relatives à la masse salariale, soit la suppression de 23 postes<sup>14</sup>. Il s'agit essentiellement de départs en retraite ou de mobilités externes (18 postes) et moins substantiellement de redéploiements (4 postes). Concernant les mesures hors masse salariale, il s'agit principalement d'économies portant sur le fonctionnement courant (1.425M€) et les subventions versées aux partenaires de la collectivité (1.007M€). De manière supplétive, le plan ANCF intègre également des mesures d'optimisation de recettes pour 343k€

Le tableau suivant présente la répartition des économies prévues pour 2017 en fonction des principaux champs de compétence de la collectivité et par nature.

<sup>11</sup> 162 873 000 € hors effet de l'intégration par Metz Métropole des agents Ville de Metz de la DCSI.

<sup>12</sup> Le plan ANCF comprend des économies brutes, c'est-à-dire déduction non faite d'éventuelles nouvelles dépenses.

<sup>13</sup> Il s'agit essentiellement de la fermeture de deux mairies de quartier et de la diminution du taux d'ATSEM/classe.

<sup>14</sup> 3 postes de catégorie A, 3 postes de catégories B et 17 postes de catégories C.

Répartition des économies 2017 par champs de compétence et par nature :

	Fonctionnement hors masse salariale	dont recettes	dont fonctionnement courant	dont subventions	Masse salariale	TOTAL
<b>solidarités<sup>15</sup></b>	1 050 495 €	254 600 €	139 106 €	656 789 €	-15 752 €	<b>1 034 743 €</b>
<b>épanouissement<sup>16</sup></b>	461 190 €	61 755 €	69 400 €	330 035 €	114 734 €	<b>575 924 €</b>
<b>développement<sup>17</sup></b>	164 450 €	80 000 €	64 450 €	20 000 €	128 181 €	<b>292 631 €</b>
<b>proximité<sup>18</sup></b>	633 510 €	17 100 €	616 410 €	0 €	439 383 €	<b>1 072 893 €</b>
<b>ressources<sup>19</sup></b>	465 409 €	-70 000 €	535 409 €	0 €	392 717 €	<b>858 126 €</b>
	<b>2 775 054 €</b>	<b>343 455 €</b>	<b>1 424 775 €</b>	<b>1 006 824 €</b>	<b>1 059 263 €</b>	<b>3 834 317 €</b>

*1.2.2 Les principales mesures d'économie 2017 :*

En matière de *solidarités*, les économies prévues visent essentiellement à autofinancer le développement des politiques relatives à l'éducation (développement des services périscolaires) et à la petite enfance (évolution naturelle de la masse salariale). En matière d'éducation, le non remplacement de deux concierges et d'un agent technique permettent de compenser la non réalisation sur 2016 de la diminution du taux d'ATSEM par classe et de dégager une économie nette de 13k€. La réduction du recours aux collèges pour accueillir les élèves pendant la pause méridienne permet d'économiser 14k€. Le cofinancement par la CAF du 4<sup>ème</sup> poste de coordinateur pédagogique augmente les recettes de 20k€. Sur le champ de la petite enfance, le BP 2017 intègre 185k€ de recettes nouvelles correspondant au cofinancement par la Banque Populaire de la crèche Charlemagne, une réduction de 204k€ des subventions aux crèches associatives (baisse compensée par la CAF voir supra) et diverses économies de fonctionnement courant (71k€).

Concernant les politiques en faveur de *l'épanouissement* des messins, l'essentiel des économies porte sur la diminution des subventions relatives à la culture et aux sports (330k€). Il s'agit notamment d'un effort portant sur l'évènementiel (40k€), TCRM Blida (35k€) et les clubs sportifs (75k€). Le non remplacement de deux gardiens d'équipements sportifs partant en retraite permet une économie de 54k€ et le non remplacement d'un agent des bibliothèques contribue au plan ANCF à hauteur de 30k€. Ce dernier intègre également 72k€ de cofinancement de l'école des sports dans le cadre de la politique de la ville.

Dans le champ des services de *proximité*, le BP 2017 comprend 1.072M€ d'économies. Il s'agit notamment de la réduction des moyens matériels et des achats de prestation du pôle Parcs Jardins et Espaces Naturels pour 168k€. Deux postes de jardiniers non remplacés génèrent une économie de 69k€. En matière de propreté urbaine, les principales mesures sont la diminution du marché de ramassage des corbeilles Mettis (188k€) et du marché d'entretien des toilettes publiques (155k€). Diverses économies de fonctionnement courant sont prévues en matière d'état

<sup>15</sup> Education, petite enfance, CCAS, politique de la Ville, mission ville pour tous.

<sup>16</sup> Culture, sports, jeunesse, vie associative, vie étudiante.

<sup>17</sup> Urbanisme, mobilité et espaces publics, mission commerce, coopérations institutionnelles.

<sup>18</sup> Tranquillité publique, espaces verts, propreté urbaine, relations usagers et citoyenneté.

<sup>19</sup> Ressources humaines, finances, ville numérique, moyens généraux, Cabinet du Maire, direction générale, logistique.

civil (48k€), ainsi que le non remplacement d'un cadre partant à la retraite (69k€).

Les politiques concourant au *développement* de la ville contribuent aux mesures ANCF 2017 à hauteur de 292k€ Il s'agit principalement de l'achèvement des études relatives au secteur sauvegardé (60k€) et d'une part de la hausse des recettes du stationnement sur voirie (80k€). Le non remplacement de trois adjoints techniques et de deux ingénieurs du pôle mobilité et espaces publics génèrent 128k€ d'économie.

Enfin, les services *ressources* de la collectivité supportent une part substantielle des efforts avec 858k€ de mesures ANCF. 181k€ d'économies de fonctionnement courant sont prévues en matière de logistique technique : diminution de l'achat de prestation pour la pose des illuminations de Noël (39k€), diminution des achats de carburant (20k€) et baisse des crédits d'entretien des bâtiments municipaux (117k€). La diminution des équipes techniques du pôle bâtiment et logistique technique (11 postes en cumulé sur 2016 et 2017) permet une économie en 2017 de 179k€. Au sein du cabinet du Maire, le budget de la direction de la communication baisse de 70k€, notamment en diminuant les frais de distribution et d'impression de Metz Magazine (30k€). Le budget 2017 du Cabinet du Maire (protocole et direction de la communication) s'élève ainsi à 883k€ (1.153M€ en 2015).

### 1.3 Un programme d'investissement 2017 volontariste :

En matière d'investissement, le Budget Primitif 2017 constitue un point haut de la programmation pluriannuelle de la collectivité avec un volume important de dépenses réelles d'investissement : 45.371M€ soit une hausse de 12.95% par rapport à 2016<sup>20</sup>. En effet, les projets structurants du mandat sont en phase de réalisation : le centre des congrès mobilisera 5.170M€ et l'Agora 5.2M€

Les dépenses d'études augmentent très sensiblement (+258%) en raison du nouveau programme de renouvellement urbain à Borny (1.198M€) et du réaménagement du site Dreyfus Dupont pour la propriété urbaine (254k€). Les dépenses de travaux sont également en forte progression (+11.22%) en raison de la montée en puissance des travaux de l'Agora et de la rénovation du stade Dezavelle (750k€).

Les subventions d'équipement diminuent en raison du rythme des contributions de la Ville à M3Congrès, 2016 correspondant à un pic (6.5M€) lié au démarrage du chantier. Les participations sont en fort repli, en raison de la participation au capital de la SEM Technopôle en 2016 (500k€), et se limitent à la dernière tranche annuelle de participation dans le capital de l'Agence France Locale (137k€) et à la participation au capital de Mirabelle TV (50k€).

Le volume des acquisitions est en hausse (+857k€ soit 21.5%) en raison du déploiement du système de RFID dans les bibliothèques et des réfections de terrains synthétiques.

La forte progression des mouvements d'ordre (+1.656M€) est liée au rachat échelonné sur plusieurs exercices à l'EPFL de terrains situés à Vallières et sur la ZAD Metz Sud.

L'arrivée à échéance en 2016 d'un emprunt de 7.622M€ souscrit en 2001 limite la progression, liée au recours accru à l'emprunt en 2016, du remboursement du capital de la dette. Ce dernier s'établit à 3.574M€, en hausse de 19.95%.

---

<sup>20</sup> 40.196M€ dans le BP 2016 et 32.980M€ dans le BP 2015.

Présentation synthétique des dépenses d'investissement – BP 2017 :

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>
FRAIS D'ETUDES	573 000	2 052 986
ACQUISITIONS	3 986 250	4 843 379
TRAVAUX	22 974 000	25 552 218
OPERATIONS IMMOBILIERES	678 500	1 702 901
PARTICIPATIONS	711 900	186 800
FONDS DE CONCOURS	0	0
DETTE	2 980 000	3 574 390
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	8 266 000	7 322 482
AUTRES DEPENSES	0	136 043
MOUVEMENTS D'ORDRE	540 571	2 197 405
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>40 169 650</b>	<b>45 371 199</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>40 710 221</b>	<b>47 568 604</b>

Concernant les recettes, le BP 2017 se caractérise par une progression significative des subventions (+1.333M€ soit 61.37%) qui s'explique par une recherche accrue de cofinancement notamment auprès de la Région.

Le produit des amendes de police, maintenu au niveau constaté lors du Budget Supplémentaire 2016, s'établit à 2.650M€ L'augmentation du volume d'investissement réalisé en 2016 par rapport à 2015 permet de prévoir une hausse de 300k€ du FCTVA pour 2017. Le plan de cession du patrimoine atteint son rythme de croisière et se poursuit en 2017 avec une prévision de cessions à hauteur de 2.655M€ Sont notamment budgétées les cessions du presbytère Saint-Simon Saint-Jude, des immeubles sis au 6 Notre-Dame de Lourdes et au 5 rue des Récollets, ainsi que des locaux affectés au service de la réglementation rue des Tanneurs.

Présentation synthétique des recettes d'investissement – BP 2017 :

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>
MOBILISATION DE LA RESERVE	0	0
EMPRUNTS	16 680 000	22 350 000
SUBVENTIONS SPECIFIQUES	2 172 130	3 505 225
FCTVA	3 580 000	3 880 000
AMENDES DE POLICE	4 200 000	2 650 000
TAXE LOCALE D'EQUIP. / TAXE D'AMENAGEMENT	450 000	420 000
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 062 000	2 565 000
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 663 439	3 594 886
RACHAT TERRAINS EPFL	0	2 020 500
MOUVEMENTS D'ORDRE / AMORTISSEMENTS	7 902 652	6 582 993
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>29 144 130</b>	<b>35 370 225</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>40 710 221</b>	<b>47 568 604</b>

La section d'investissement est équilibrée par un volume d'emprunt de 22.350M€ (16.680M€ en 2016). Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'encours de la dette s'élèvera à 51.040M€ soit un taux d'endettement de 420€ par habitant, très inférieur à la moyenne de la strate (1 132€ par habitant en 2013).

## Etat de la dette : récapitulatif BP 2017

LIBELLÉ	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2017	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
<b>DETTE PROPRE résultant de l'emprunt</b>	<b>57 971 922,00</b>	<b>51 040 835,74</b>	<b>1 075 268,47</b>	<b>2 831 015,49</b>	<b>3 906 283,96</b>
(population DGF 2016 : 121 462 hab.)		<b>420 €/ hab.</b>			<b>32 €/ hab.</b>

autre dette (EPFL / CAF)	991 301,00	942 911,00	0,00	397 791,00	397 791,00
<b>TOTAL DETTE BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>58 963 223,00</b>	<b>51 983 746,74</b>	<b>1 075 268,47</b>	<b>3 228 806,49</b>	<b>4 304 074,96</b>
DETTE BUDGET ANNEXE DES ZONES	5 000 000,00	4 698 431,78	93 276,83	210 663,89	303 940,72

## **2 Des priorités municipales réaffirmées :**

La démarche d'adaptation au nouveau contexte financier, en anticipant sur trois ans les efforts à réaliser, a permis de réinterroger les politiques publiques de la collectivité pour préserver les priorités de la municipalité : le développement des solidarités et des services aux familles, le rayonnement et l'animation urbaine de la ville, la sécurité et le développement économique du territoire par la réalisation d'investissements productifs.

Le BP 2017 s'inscrit ainsi pleinement dans la continuité du BP 2016, dans les cinq champs de compétence de la collectivité : solidarité, épanouissement, développement, proximité et ressources.

### **2.1 Les solidarités, une préoccupation constante de la municipalité**

En cohérence avec les grandes orientations du mandat, le BP 2017 intègre pleinement la priorité donnée à la cohésion sociale, la poursuite du développement des services périscolaires, le maintien d'une offre d'accueil petite enfance performante et consolidée et l'inclusion de tous dans la vie de la cité.

#### ***2.1.1 Le nouveau projet d'établissement du CCAS : cohésion sociale et attractivité du territoire :***

Le CCAS de la ville de Metz, principal opérateur de la politique sociale municipale, porte, dans le cadre des orientations prises par son Conseil d'Administration, l'ambition de répondre à deux grands enjeux pour notre territoire :

- Faire de la politique sociale un levier de l'attractivité du territoire
- Développer une politique en faveur de la cohésion sociale.

Un territoire attractif c'est un territoire qui donne à ses habitants la possibilité de disposer des biens élémentaires et d'avoir accès à la citoyenneté par l'éducation, la culture, les loisirs, l'emploi. Ainsi, le CCAS fait de l'inclusion sociale le cœur de son intervention par un

accompagnement des populations empêchées, grâce à une équipe de 12 travailleurs sociaux et le développement d'aides spécifiques, des aides d'urgence attribuées par les différentes commissions de secours à celles en faveur de la culture et des loisirs (PML, Pass Avant'âge).

Il dispose par ailleurs de deux leviers d'action en particulier. Sur le logement d'une part, à travers la gestion du contingent municipal et de 230 logements en résidences autonomie, et sur l'emploi d'autre part, par l'insertion professionnelle et son ouverture au champ de l'économie sociale et solidaire. Complémentaire à recherche de nouveaux financements, cette ouverture inscrit le CCAS dans le souhait de faire de Metz un territoire à fort impact social.

Vecteur de cohésion sociale, cette politique vise la lutte contre les inégalités et le développement du lien social. Ces inégalités sont multifformes. La réduction des inégalités sociales passe par le développement d'actions en faveur de l'accès aux droits (dispositif d'aide aux démarches...) pour toute la population et la recherche permanente de réponses adaptées et innovantes au regard du développement de nouveaux risques sociaux (dépendance, insécurité de l'emploi,...).

Les équilibres géographiques doivent par ailleurs être recherchés. Pour cela, le CCAS soutient le programme de réussite éducative sur les quartiers politique de la ville, développe des permanences de quartier et des actions individuelles ou collectives sur les lieux de vie des habitants, actions menées directement par le CCAS ou par les partenaires associatifs que le CCAS accompagne financièrement à travers ses subventions et techniquement, à l'image des clubs seniors.

Le CCAS a enfin une action forte en faveur de toutes les générations. Il développe une politique sociale dédiée aux seniors, répondant à la fois à l'adaptation de la société au vieillissement, à travers la participation à la démarche Ville amie des aînés et son action en matière de logements seniors, et à l'anticipation des conséquences de l'avancée en âge par une politique de prévention qui sera accentuée et des mesures d'accompagnements spécifiques.

La subvention versée par la Ville au CCAS s'élèvera en 2017 à 4.740M€(-71k€).

### ***2.1.2 Education et petite enfance, des politiques confortées :***

Le BP 2017 intègre des moyens en hausse pour soutenir le développement des services périscolaires et maintenir un haut niveau de qualité des moyens dédiés à l'accueil et à la réussite scolaire des élèves des écoles élémentaires et maternelles.

Le budget de fonctionnement hors masse salariale consacré à l'éducation s'élève ainsi à 6.147M€ en hausse de 4.92% par rapport à 2015. Cette évolution résulte de la poursuite de la hausse de la fréquentation des services périscolaires mais également d'augmentations incompressibles liées à l'évolution positive des effectifs scolarisés, aux actualisations de prix dans les marchés déjà contractés et à celles constatées lors de leur renouvellement (transports scolaires notamment). En parallèle, la progression de la fréquentation des services périscolaires entraîne une hausse des recettes attendues (+230k€). Une augmentation des tarifs de 1 % représentative de l'évolution des charges des services municipaux sera appliquée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En dépit du contexte financier très contraint, la collectivité fait le choix de préserver deux dispositifs éducatifs particulièrement appréciés des élèves, des parents et des enseignants. Le BP 2017 intègre à nouveau le financement du programme écoliers au spectacle (40k€)<sup>21</sup> et le projet

---

<sup>21</sup> Non prévu lors du BP 2016, financé par décision modificative.

Entr'act est conforté avec un budget porté à 100k€ en hausse de 11%. Cet effort budgétaire permet d'étendre le dispositif sur l'année scolaire entière.

Les moyens fournis aux écoles et aux services proposés aux familles sont ainsi maintenus, la Ville s'attachant dans le même temps à travailler à un fonctionnement toujours plus optimisé de sa politique éducative. Ainsi, après les fermetures d'écoles assumées en 2016, la maîtrise des dépenses passera en 2017 par des projets organisationnels : transfert de la régie de recettes au TPM, plan de lutte contre le gaspillage alimentaire dans tous les restaurants scolaires, renégociation du marché de fourniture des repas. Le recours aux services de restauration d'autres collectivités sera également réinterrogé afin d'anticiper les hausses tarifaires annoncées par les gestionnaires.

En matière d'investissement, le programme 2017 traduit principalement l'avancement de la construction des deux nouveaux restaurants scolaires (Debussy et La Seille), la poursuite du plan numérique dans les écoles (équipement des classes de CP et CE2 cette année pour 300k€), la mise en accessibilité avec des opérations programmées dans 24 écoles et la nécessaire rénovation continue des écoles (1.5M€).

Concernant la petite enfance, le budget proposé pour 2017 en fonctionnement (2.535M€ hors masse salariale) permettra de prolonger les actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité engagées, et de continuer à offrir aux messins une offre complète de premiers loisirs pour les tout-petits, comme un taux de couverture des besoins d'accueil des enfants de moins de 3 ans sensiblement supérieur à la moyenne nationale (60% contre 54%).

L'exercice 2017 verra également l'aboutissement du projet de rénovation complète de l'ancienne école des Primevères (600k€), destinée à accueillir dès la rentrée de septembre un Multi-Accueil de 30 places, géré par le COGEHAM, ainsi qu'un Pôle Parentalité regroupant divers services aux familles et des partenariats associatifs, au sein même de Metz BORNLY. Le budget de gros entretien des crèche sera doublé à compter de 2017 (+125k€) pour mettre à niveau les bâtiments petite enfance en termes de sécurité et d'accessibilité. La Ville poursuivra également les travaux d'amélioration des conditions d'accueil des enfants, avec notamment l'insonorisation des salles les plus bruyantes.

### ***2.1.3 Une Ville solidaire :***

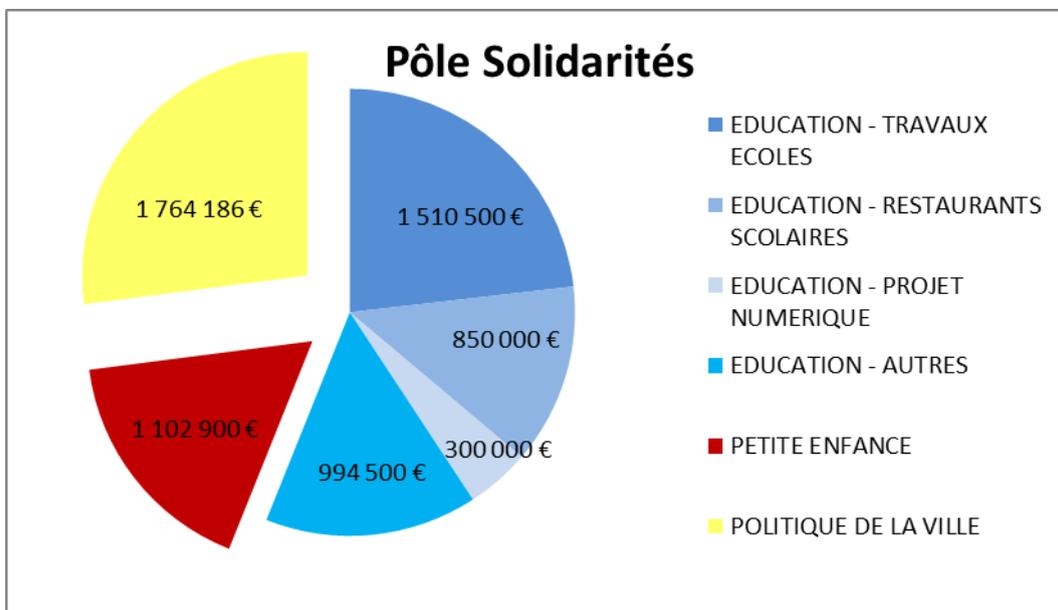
Le budget 2017 de la mission Ville pour tous (146k€) permettra de poursuivre les actions en faveur de l'intégration des personnes handicapées, notamment les opérations de sensibilisation en direction des scolaires. Plus largement, 2017 constitue la première année de mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée, qui mobilisera 1.150M€

En matière de santé, le BP 2017 intègre la conclusion du contrat local de santé avec l'Agence Régionale de Santé et de nombreux acteurs institutionnels. Concernant la politique en faveur des séniors, structurée par le projet « Ville amie des séniors », un audit urbain et participatif est en cours et permettra de formaliser en 2017 un plan d'actions sur trois ans.

Dans le champ de la politique de la ville, la mise en œuvre d'un protocole de préfiguration, permettant de préparer la future convention ANRU pour 4 quartiers, marque fortement le budget 2017, tant en fonctionnement (155k€) qu'en investissement (1.198M€). Il impose notamment des études préparatoires variées, mais autorise également les opérations de requalification de l'îlot Languedoc (Bornly). Les autres dépenses sont contenues dans l'objectif ANCF, avec la poursuite d'un effort en faveur des copropriétés en difficulté, d'actions

territorialisées en faveur de l'emploi et de la cohésion sociale. Les fonds alloués aux projets associatifs dans le Contrat de ville accusent une baisse, dont les effets seront compensés par les bailleurs sociaux au titre des contreparties liées à l'abattement partiel de TFPB dont ils bénéficient dans les quartiers concernés.

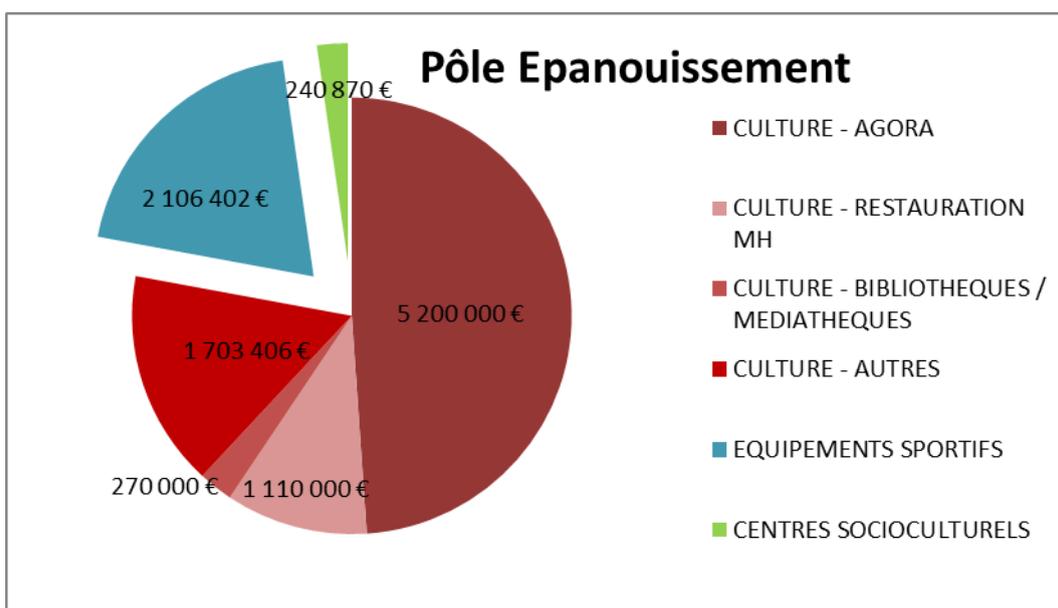
Crédits d'investissements 2017 – Pôle Solidarités et Familles (6.522 M€)



## 2.2 Un budget en faveur de l'épanouissement des messins et l'animation de la cité

Le BP 2017 préserve les actions de la collectivité en faveur de l'épanouissement des Messins et du rayonnement de la ville. A titre d'illustration, cette priorité municipale mobilisera en 2017 25.43 % du budget d'investissement hors remboursement de la dette, soit 10.631M€

Crédits d'investissement 2017 – Pôle Epanouissement (10.631M€)



### ***2.2.1 Une ambition culturelle renouvelée au service de l'attractivité de la Ville :***

Le budget de fonctionnement consacré à la Culture est préservé en 2017 et s'établit à 10.722M€ Il donne une grande priorité aux institutions culturelles soutenues et accompagnées par la Ville. Ainsi, la collectivité confirme fortement la création de la "Cité Musicale de Metz" constituée des institutions porteuses que sont Metz en Scènes et l'Orchestre National de Lorraine (ONL), avec des moyens renforcés (plus de 7 millions d'euros). Le montant définitif des contributions communales dépendra du résultat des négociations en cours avec l'Etat et la Région Grand Est. Cet apport cumulé aux effets positifs de deux dossiers européens INTERREG validés, à la recherche dynamique de partenariats nouveaux (Festival Passages, projet numérique, résidences régionales et nationales, etc) et aux mutualisations va permettre la production de saisons de grande qualité. Plus particulièrement pour l'ONL, ces moyens nouveaux devront permettre à l'Orchestre de se positionner sur le nouveau territoire régional et d'engager certains chantiers d'avenir comme celui du renouvellement de sa Direction artistique. Parallèlement, deux autres soutiens seront individualisés en direction du Centre Pompidou-Metz et de TCRM-BLIDA afin de contribuer à la réalisation de leurs projets en 2017, dans une optique d'attractivité du territoire.

Par ailleurs, le budget 2017 se caractérise par le maintien des divers événements portés ou soutenus par la Ville comme le festival Passages ou encore Le Livre à Metz. Les Fêtes de la Mirabelle mobiliseront un budget de 500 K€ en diminution par rapport à 2016 (-20 K€) comme le budget consacré à Ondes Messines (-10 K€). Sur ces opérations et les autres maîtrises d'ouvrage communales, la mobilisation des crédits extérieurs (à l'image des crédits européens) sera privilégiée et la recherche active de partenariats et de co-portages sera poursuivie. Le souhait de faire partager au plus grand nombre l'accès à l'Art et à la Culture ainsi que le soutien à la création artistique restent les pierres angulaires de ces constructions festives à la fois populaires et exigeantes.

En matière de soutien aux associations culturelles, la Ville poursuit sa dynamique partenariale avec des moyens solides à hauteur de 649k€ en 2017. La priorité à l'éducation artistique et culturelle est réaffirmée avec le maintien du dispositif « Résidences d'artistes », l'accompagnement de DEMOS, l'engagement autour du théâtre universitaire et plus largement avec un soutien actif aux structures porteuses de projets favorisant l'accès des plus jeunes à l'Art et à la Culture.

Concernant le patrimoine culturel, la Ville poursuit sa politique de rénovation des monuments historiques avec une enveloppe 2017 de 1.110M€ Cette dernière sera consacrée à la fin de deux opérations majeures : la consolidation du mur de clôture de l'église Sainte-Ségolène et la fin des travaux de rénovation de l'église Saint-Eucaire. Le BP 2017 maintient également les moyens mis en œuvre dans le cadre du dossier UNESCO pour permettre des productions scientifiques mais aussi des actions diverses en direction du "grand public". Le projet "Pierres Numériques" (soutenu financièrement par l'Union Européenne) permettra des valorisations patrimoniales exceptionnelles.

2017 sera également marquée par la poursuite des travaux de construction de l'Agora à la Patrotte : 5.2M€y seront consacrés pour une livraison prévue au premier semestre 2018. Un programme de préfiguration se déroulera d'ici là. Le projet numérique de l'équipement sera renforcé grâce à des mobilisations de crédits spécifiques (Etat et Europe). Les Bibliothèques-Médiathèques de Metz seront productrices d'activités et de services renouvelés avec des moyens consolidés en fonctionnement et des investissements en équipements.

Stratégiquement, la démarche de développement culturel de la Ville va s'alimenter des opportunités nouvelles que représentent les chantiers ouverts par le Ministère de la Culture notamment sur la Lecture Publique et les Arts de la Rue, les coopérations transfrontalières engagées autour des dossiers INTERREG et du QuattroPole, le renouvellement des politiques culturelles régionales avec des projets partagés à construire ainsi que diverses dynamiques locales liées entre autres à la Marque de territoire et de sa mise en culture et en évènement.

### ***2.2.2 Les fondamentaux de la politique sportive préservés :***

Sur le plan de l'évènementiel sportif, l'accueil du Mondial de handball masculin en janvier 2017, constituera le temps fort de l'année sportive et contribuera à renforcer l'attractivité et la notoriété de Metz. Les autres grands événements annuels comme le marathon et le meeting Metz Moselle Athlélor seront également au rendez-vous, tout comme Metz Plage qui fêtera sa 10ème édition.

L'enveloppe consacrée à l'accompagnement des clubs sportifs est en légère diminution (-6,3%) mais laisse la possibilité au maintien d'une vie associative en cohérence avec les orientations de la politique sportive municipale de soutien au sport amateur et de haut niveau et au développement des axes forts que sont l'excellence sportive, la formation ou la féminisation du sport. Le budget de fonctionnement des piscines est préservé et la mobilisation des effectifs autour d'un projet global et concerté permettra une redynamisation des activités.

2017 s'inscrit dans la continuité des budgets précédents au niveau du patrimoine sportif avec pour objectif le maintien d'une offre de qualité aux utilisateurs scolaires et associatifs. Le budget d'investissement mettra l'accent essentiellement sur la maintenance de ces équipements couverts et de plein air, le renouvellement des matériels sportifs (25k€) et leur mise en sécurité. Ainsi des crédits spécifiques sont inscrits au travers de tranches annuelles d'entretien (671k€).

Parmi les opérations à mettre en exergue, on peut citer la rénovation du terrain de football du stade Dezavelle qui sera doté d'un revêtement synthétique (750k€, cofinancés par la région à hauteur de 300k€). Cet équipement permettra notamment à l'association FC METZ de jouer ses compétitions nationales masculines et féminines (CFA, U19, U17, D1 féminines, etc.). Il convient de préciser que ces travaux s'inscrivent plus globalement dans le projet de pôle sportif dénommé Plaine Dezavelle et qui permettra de développer et valoriser l'espace regroupant le stade Dezavelle et les infrastructures du SMEC Tennis.

Enfin, le versement de subventions d'investissement au profit des associations sportives sera poursuivi (50k€).

### ***2.2.3 Le soutien aux associations socio-culturelles, priorité en matière de Jeunesse :***

Le budget 2017 marque à nouveau la volonté de la Ville de maintenir les subventions versées aux associations d'éducation populaire et de jeunesse (2.127M€ globalement) et tout spécialement à celles qui animent au quotidien les équipements communaux. Elle souhaite ainsi conforter le rôle essentiel de ces équipements qui favorisent l'accès de tous aux loisirs et à la culture, développent les liens intergénérationnels, contribuent à l'insertion sociale et au vivre

ensemble. Le projet de l'Agora fera l'objet d'une attention particulière avec une enveloppe dédiée à la mise en œuvre d'actions de préfiguration (20k€) permettant aux habitants de s'approprier le projet.

En complément des subventions dédiées au fonctionnement et aux projets des associations de quartier, la Ville s'attachera à entretenir son patrimoine via une enveloppe consacrée à l'entretien des équipements socioéducatifs (152k€). Des travaux de mise en accessibilité et de mises aux normes pour les accueils collectifs de mineurs seront programmés (73k€).

Dans le domaine de l'action éducative et de l'accès aux loisirs, l'animation estivale sera poursuivie (160k€), l'aide pour les transports des mercredis éducatifs maintenue et l'action de l'Ecole des Sports intensifiée dans le cadre du projet soutenu par le contrat de ville. La Ville accueillera également en 2017 les rencontres sportives organisées dans le cadre du jumelage. Enfin, le service mobilisera un budget spécifique (10 000 €) pour soutenir les associations de quartier accompagnant la mise en place du projet DEMOS.

Le budget 2017 confirme également le souhait de la Ville de donner sa place à la jeunesse en la soutenant dans ses initiatives, ses engagements et son expression. Le dispositif "Projets jeunes" est pérennisé, la Ville contribuera à l'organisation du 2ème Festival de la Jeunesse et envisagera la mise en place d'une instance de participation des jeunes. Le développement des pratiques urbaines reste une priorité. Dans le domaine de la vie étudiante, les manifestations "Etudiant dans Ma Ville" et "Echanges Gourmands" seront poursuivies, ainsi que le soutien aux initiatives et à l'engagement citoyen des étudiants dans les quartiers.

## **2.3 Le développement et l'attractivité du territoire**

Le budget d'investissement consacré à cette thématique en souligne l'importance puisqu'il mobilise 16.307M€ soit 39.02% du budget d'équipement 2017.

Il s'agit tout d'abord des dépenses de voirie qui s'élèvent à 6.880€ en léger repli par rapport à 2016 (7.070M€). La seconde tranche de la rénovation du plateau piétonnier constitue la priorité de l'exercice 2017 et mobilisera 2.2M€ de crédits. Des études seront par ailleurs menées en 2017(50k€) en vue de la rénovation de la rue du Général Metman.

Concernant le centre de congrès, dont l'avancement opérationnel est conforme aux prévisions, le BP 2017 intègre une contribution de la Ville à M3 Congrès de 5.170M€ La collectivité participera également au fonctionnement de M3 Congrès à hauteur de 160 922€, un budget reconduit à l'identique par rapport à 2016.

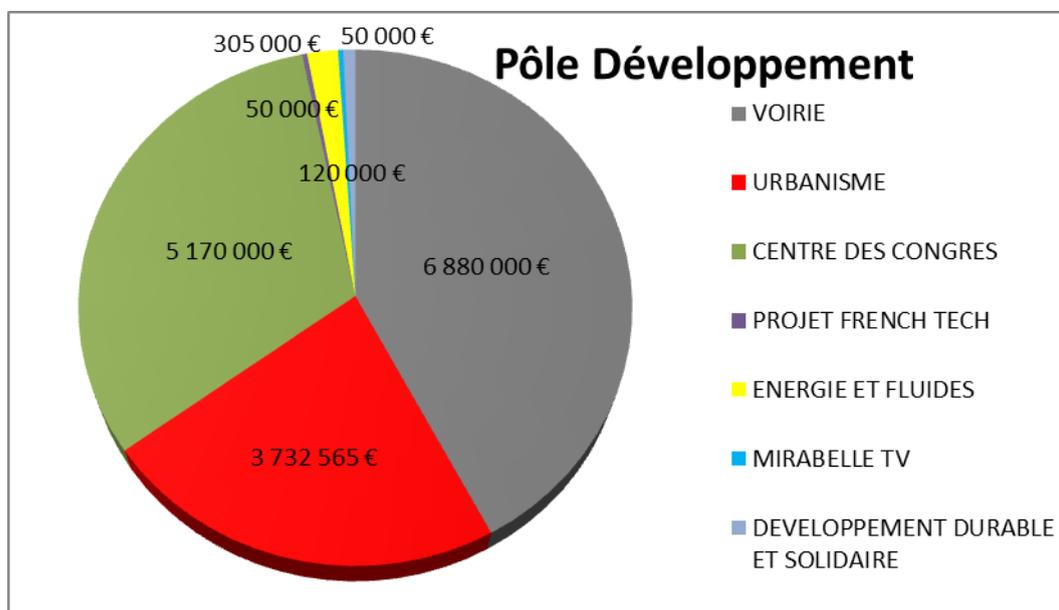
Autre vecteur de développement économique, TCRM Blida, bâtiment Totem labellisé French Tech, verra ses moyens de fonctionnement maintenus avec une subvention globale de fonctionnement de 350k€ et une subvention d'équipement de 35k€ versées à l'association gestionnaire du lieu. Est également prévue la poursuite de la participation au capital de Mirabelle TV (50k€) et un budget d'investissement de 50k€ pour soutenir la démarche French Tech.

Le budget d'investissement consacré à l'urbanisme s'établit à 3.732M€ en forte progression par rapport à 2016 (1.323M€). Le projet urbain Metz Nord-Patrotte entre dans une phase opérationnelle (halte ferroviaire) et mobilisera 918k€ L'aménagement de la ZAC du Sansonnet se poursuit également et le BP 2017 intègre une première participation de la Ville à l'équilibre de l'opération d'un montant de 1.066M€ Le rachat des infrastructures de la ZAC

Amphithéâtre mobilisera quant à lui 1M€

En matière de développement durable, la collectivité maintiendra son effort en faveur de la rénovation énergétique des logements privés (75k€) et des écoles (650k€).

Crédits d'investissement 2017 – Pôle Développement (16.307M€)



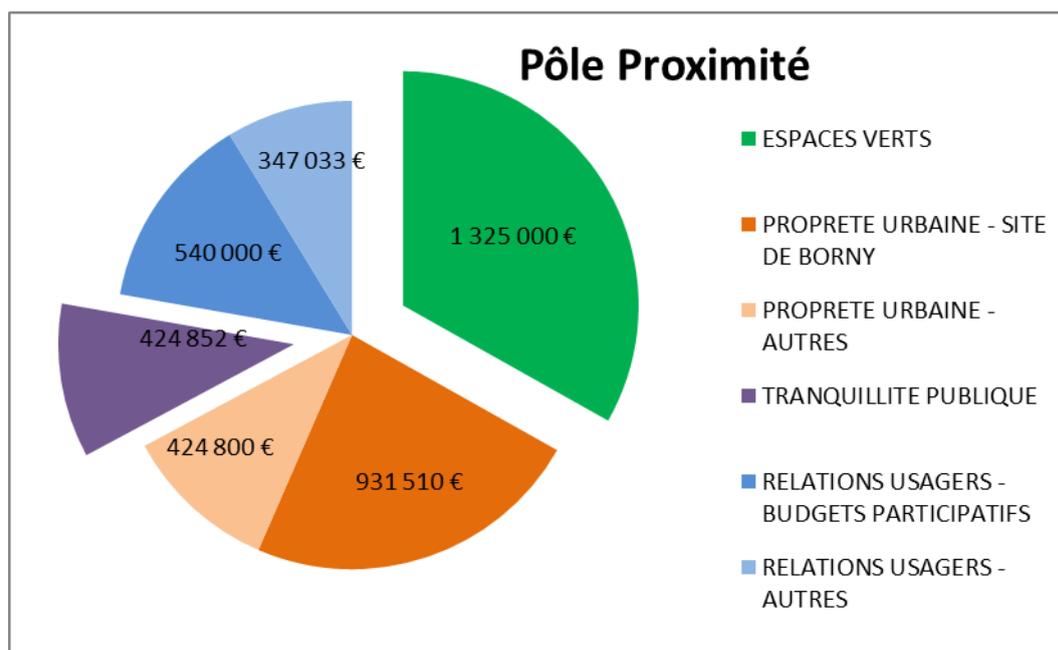
## 2.4 Une Ville proche de ses habitants

En matière de Relations Usagers, le BP 2017 prévoit la poursuite du réaménagement du péristyle de l'Hôtel de Ville pour 200k€ L'effort de réfection des cimetières et d'extension des columbariums est maintenu avec un budget de 110k€, en hausse de 20k€ Outil désormais essentiel de la démocratie participative, le budget participatif est pérennisé. Pour tenir compte des contraintes financières, de l'importance des réalisations 2015 et 2016, et du transfert prochain de la compétence voirie à Metz Métropole, il est toutefois redimensionné à la baisse et mobilisera 540k€ en 2017.

La Ville poursuivra également en 2017 son action d'amélioration du cadre de vie en consacrant 1.325M€ aux investissements dans les espaces verts ; est notamment programmée la première tranche de rénovation des serres du jardin botanique pour 110k€ Les années 2014, 2015 et 2016 ont vu la réalisation d'un programme ambitieux de renaturation de la Seille, entre le barrage de Magny et les Jardins Jean-Marie Pelt. En 2017, les travaux de renaturation étant terminés, il s'agira de réaliser une voie verte, longeant la seille entre le Pont Lothaire et les 3 ponts de Magny, côté Sablon, en remplacement de l'ancien sentier. Par ailleurs, les parcelles de jardins familiaux seront aménagées (mise en place de clôtures, d'abris, réalisation d'allée, installation d'une éolienne pour l'arrosage...). Enfin, du mobilier (banc, corbeilles, panneaux informatifs sur la biodiversité restaurée) parachèvera l'ensemble. Une enveloppe de 440k€ est prévue pour ce projet et 75k€ seront mobilisés pour le développement des jardins familiaux.

La Ville investira également très fortement dans le domaine de la propreté urbaine avec l'achèvement du site de l'ancienne poste de Borny (602k€) et la programmation de l'aménagement du site Dreyfus Dupont (254k€).

## Crédits d'investissement 2017 – Pôle Proximité (3.993M€)



### 2.5 Les ressources, entre modernisation et optimisation :

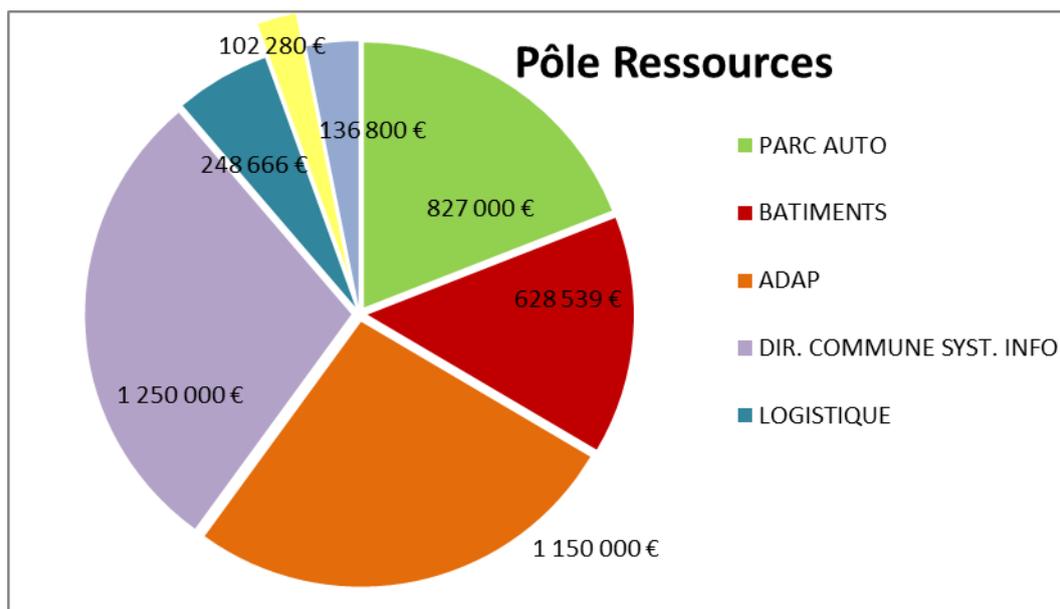
La collectivité poursuit l'optimisation de son fonctionnement interne tout en se dotant d'outils performants.

Ainsi, le recours accru aux moyens informatiques nécessite une légère augmentation des crédits dévolus à la DCSI, tant en fonctionnement (3.969M€ soit +69k€) qu'en investissement (1.250M€ soit +150k€). Trois systèmes d'information seront modernisés en 2017 : les applications financières (115k€), le SI patrimoine (70k€) et l'outil de gestion du CCAS (60k€). La collectivité se dotera également d'une application de gestion des arrêtés de voirie (70k€) et poursuivra son projet de dématérialisation (50k€). Le recrutement d'un démat'manager fin 2016 permettra d'amplifier l'engagement de la collectivité dans cette orientation. Le parc géré par la DCSI comporte plus de 3000 objets connectés (ordinateurs, téléphones, copieurs) et nécessite un budget de renouvellement important (230k€) pour rester opérationnel.

En matière de fonctionnement courant, le BP 2017 intègre de nombreuses économies : 117k€ sur l'entretien des bâtiments, 20k€ sur les dépenses de carburant, 20k€ sur les frais d'affranchissement et 30k€ sur les frais de communication. La renégociation des contrats d'assurance permet une économie substantielle (-269k€).

Concernant les frais financiers, la gestion rigoureuse de la trésorerie permet une diminution des intérêts afférents de 40k€. L'adhésion à l'Agence France Locale, payée sur trois ans, mobilisera un solde de 136k€ en 2017 et participe de la maîtrise des intérêts de la dette en renforçant la concurrence entre organismes prêteurs. La dématérialisation des avis de publicité dans le cadre des procédures de marchés publics permet de réduire de 40k€ le budget relatif aux annonces et insertions.

Crédits d'investissement 2017 – Pôle Ressources (4.343M€)



## 3 Les Budgets Annexes

### 3.1 Le Budget Annexe des Eaux

Le Budget annexe des eaux est destiné à financer les travaux et opérations liés à la protection et l'amélioration des installations de production et distribution d'eau potable. Les recettes sont issues de la redevance payée par les usagers (0.0956€/par mètre cube).

Le budget d'exploitation est équilibré en dépenses et en recettes à 1.414.949€ avec notamment une redevance du fermier de 1,1 M€ Les dépenses de fonctionnement sont principalement consacrées à la protection et au suivi des ressources (DUP Rupt de Mad et surveillance des digues de Madine et d'Arnaville) et à la rémunération des agents ayant une activité en lien avec le service des eaux. Sont prévues des dépenses d'investissement à hauteur de 856.935€, qui sont équilibrées par un autofinancement de montant égal, correspondant à des travaux sur les réseaux d'eau.

	BP 2016	BP 2017
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	556 055	558 014
* Charges financières	-	-
* Dépenses d'ordre	877 994	856 935
<b>TOTAL</b>	<b>1 434 049</b>	<b>1 414 949</b>
<u>RECETTES</u>		
* Redevance du fermier	1 100 000	1 100 000
* Autres recettes réelles	291 205	272 105
* Recette d'ordre	42 844	42 844
<b>TOTAL</b>	<b>1 434 049</b>	<b>1 414 949</b>
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement (20, 21, 23)	835 150	814 091
* Dépenses financières (emprunts)	-	-
* Dépenses d'ordre	42 844	42 844
<b>TOTAL</b>	<b>877 994</b>	<b>856 935</b>
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'équipement	-	-
* Recettes d'ordre	877 994	856 935
<b>TOTAL</b>	<b>877 994</b>	<b>856 935</b>

### 3.2 Le Budget Annexe du Camping

Le budget d'exploitation du camping municipal équilibre largement ses dépenses avec les recettes propres, pour un total de 349.625€

Cette exploitation excédentaire dégage un autofinancement de 49.848€ transféré comme recette d'investissement, et qui couvre une dépense prévisionnelle d'investissement de même montant.

	BP 2016	BP 2017
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	277 989	297 249
* Charges financières	760	2 528
* Dépenses d'ordre	46 101	49 848
<b>TOTAL</b>	<b>324 850</b>	<b>349 625</b>
<u>RECETTES</u>		
* Recettes de gestion courante	324 850	349 625
* Autres recettes réelles	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>324 850</b>	<b>349 625</b>
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement	46 101	49 848
* Charges d'emprunt	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>46 101</b>	<b>49 848</b>
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'ordre	46 101	49 848
<b>TOTAL</b>	<b>46 101</b>	<b>49 848</b>

### 3.3 Le Budget Annexe des Zones

En fonctionnement, les dépenses et les recettes de ce budget annexe correspondent essentiellement à des écritures de gestion de stock, se rapportant notamment à des ventes ou à des acquisitions de terrains. Il est donc établi, selon la méthode dite de l'inventaire simplifié permanent. Les dépenses de fonctionnement comprennent également les intérêts d'emprunt pour 92.850 €. Pour 2017, le budget est équilibré en dépenses et en recettes à 5.764.190€

L'investissement prévisionnel se monte en 2017 à 913.000 € de dépenses et correspond au remboursement du capital de l'emprunt souscrit en 2015 (211k€) ainsi qu'à des subventions d'équipement (702k€). Les recettes sont assurées par un transfert de la section de fonctionnement, prévu à hauteur de 913k€

	BP 2016	BP 2017
<u>Fonctionnement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	732.916	4.758.340
* Charges financières	96.850	92.850
* Dépenses d'ordre	207.000	913.000
<b>TOTAL</b>	<b>1.036.766</b>	<b>5.764.190</b>
<u>RECETTES</u>		
* Produit des ventes	88.200	5.759.190
* Dotations et Participations	-	-
* Autres produits de gestion courante	948.566	5.000
<b>TOTAL</b>	<b>1.036.766</b>	<b>5.764.190</b>
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Charges d'emprunts	207.000	211.000
* Subventions d'équipement	-	702.000
<b>TOTAL</b>	<b>207.000</b>	<b>913.000</b>
<u>RECETTES</u>		
* Emprunts et dettes assimilées	-	-
* Recettes d'ordre	207.000	913.000
<b>TOTAL</b>	<b>207.000</b>	<b>913.000</b>

BUDGET PRIMITIF

2017

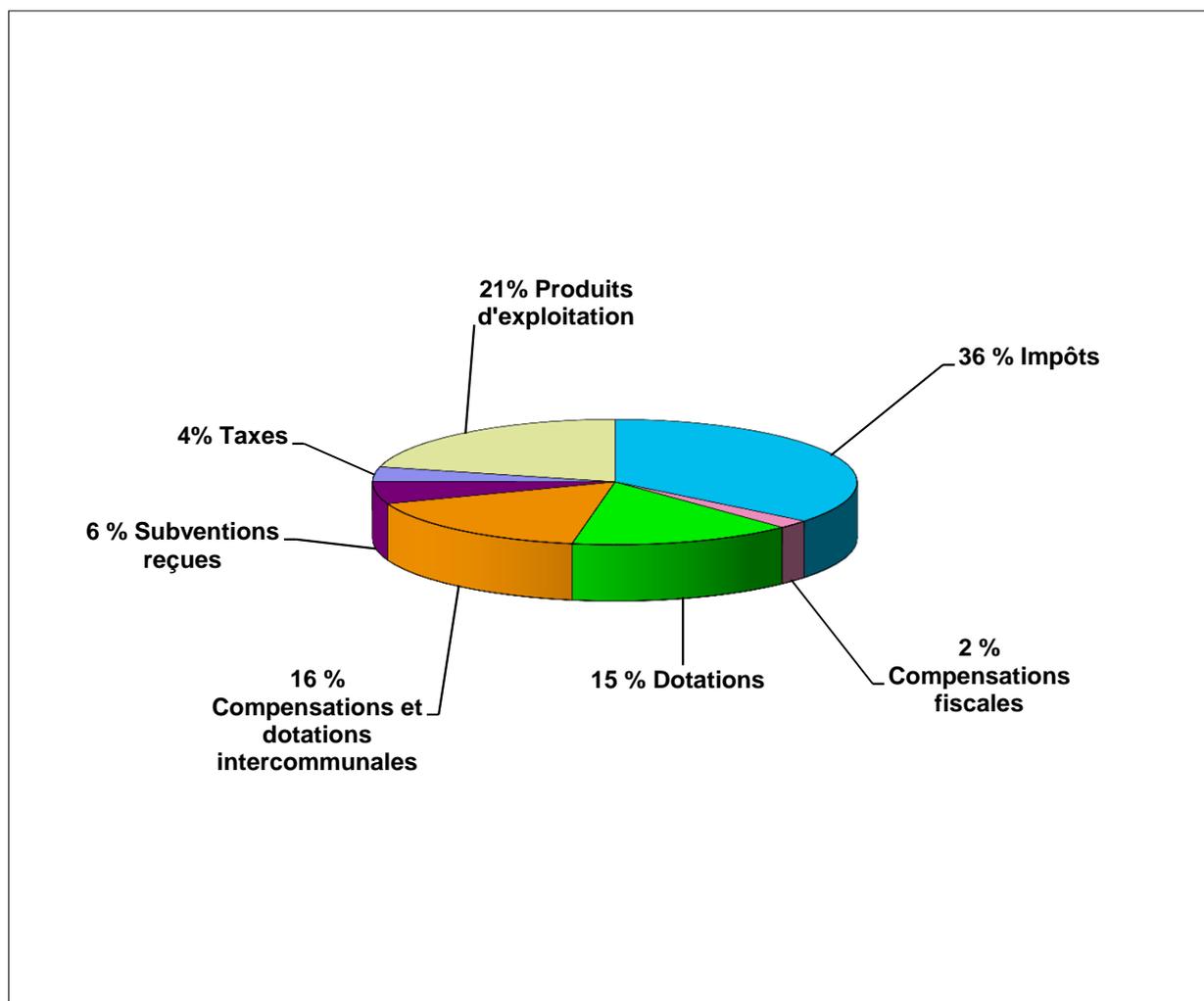
GRAPHIQUES

# BUDGET PRIMITIF 2017

## PAR NATURE

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

IMPOTS	57 600 000 €	36%
COMPENSATIONS FISCALES	3 488 000 €	2%
DOTATIONS	24 046 840 €	15%
COMPENSATIONS ET DOTATIONS INTERCOMMUNALES	26 557 343 €	16%
SUBVENTIONS RECUES	9 197 515 €	6%
TAXES	6 182 160 €	4%
PRODUITS D' EXPLOITATION	34 055 282 €	21%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>161 127 140 €</b>	<b>100%</b>

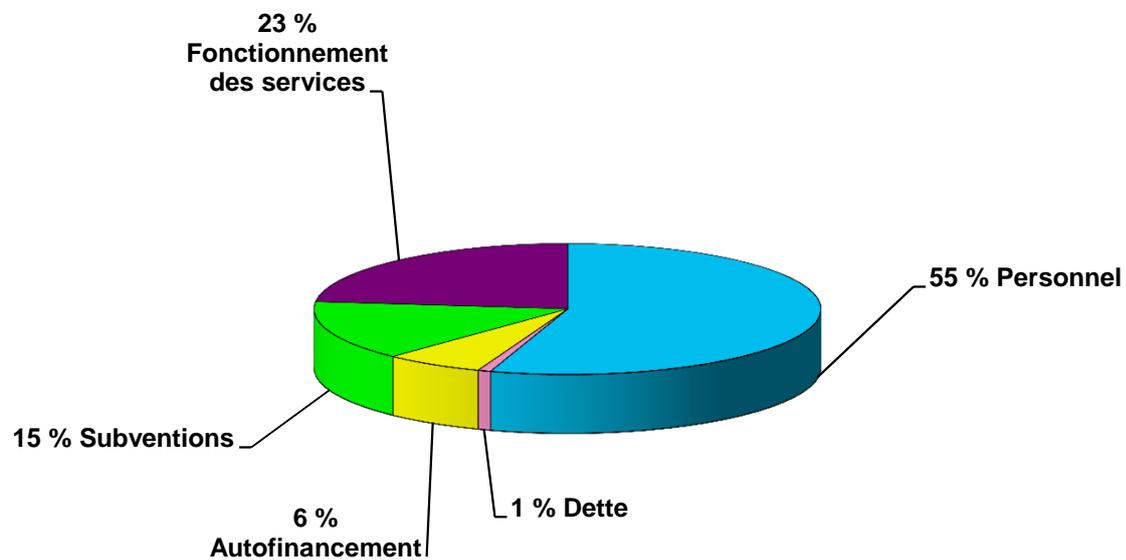


# BUDGET PRIMITIF 2017

## PAR NATURE

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

PERSONNEL	88 490 811 €	55%
DETTE	1 325 000 €	1%
AUTOFINANCEMENT	10 177 879 €	6%
SUBVENTIONS	23 679 559 €	15%
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	37 453 891 €	23%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>161 127 140 €</b>	<b>100%</b>

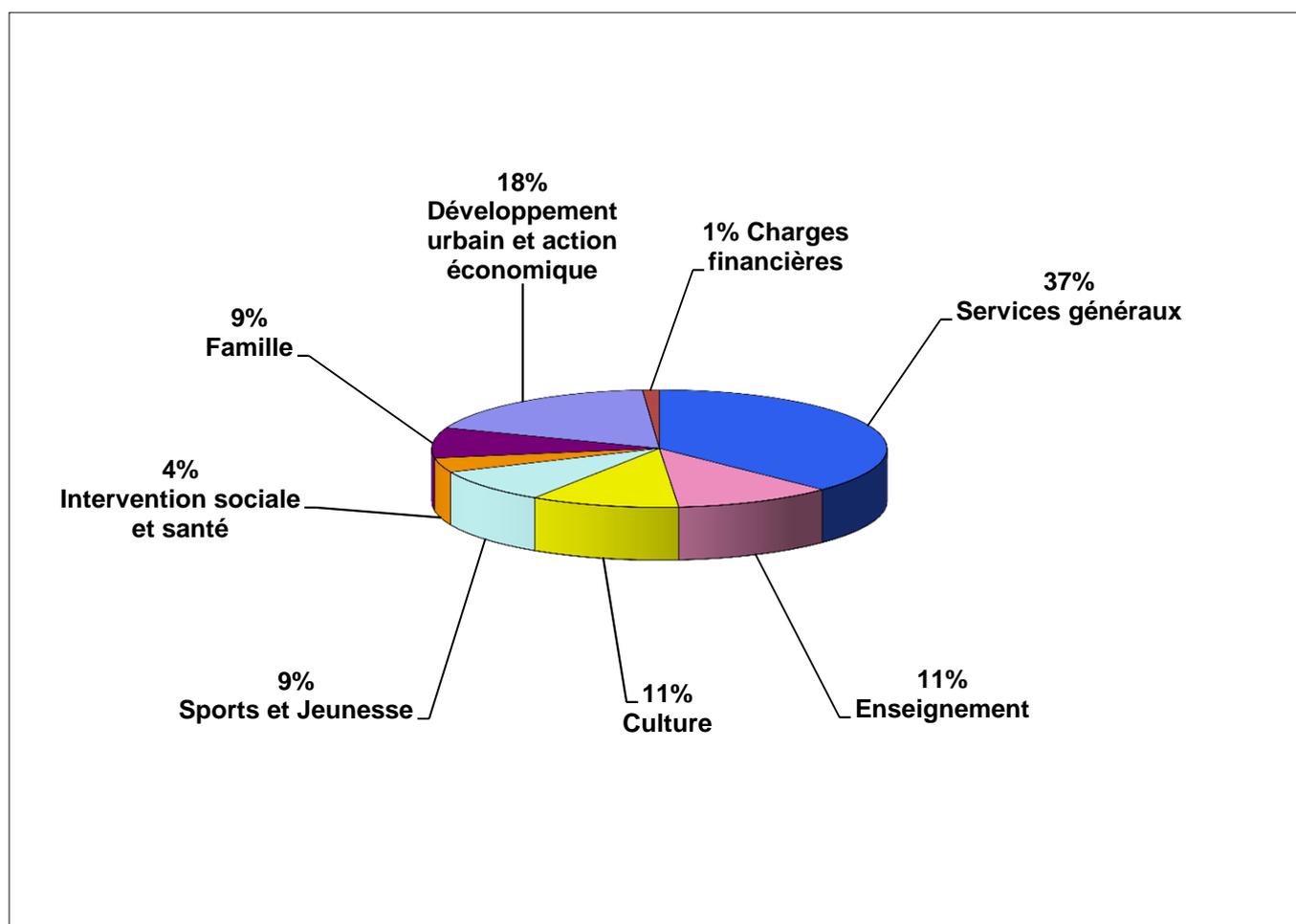


# BUDGET PRIMITIF 2017

## PAR FONCTION

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SERVICES GENERAUX	56 369 411 €	37%
ENSEIGNEMENT	17 055 277 €	11%
CULTURE	15 915 575 €	11%
SPORTS ET JEUNESSE	13 884 704 €	9%
INTERVENTION SOCIALE ET SANTE	5 967 197 €	4%
FAMILLE	12 613 821 €	9%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	27 349 289 €	18%
CHARGES FINANCIERES	1 793 987 €	1%
<b>Dépenses réelles</b>	<b>150 949 261 €</b>	<b>100%</b>
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>10 177 879 €</i>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>161 127 140 €</b>	

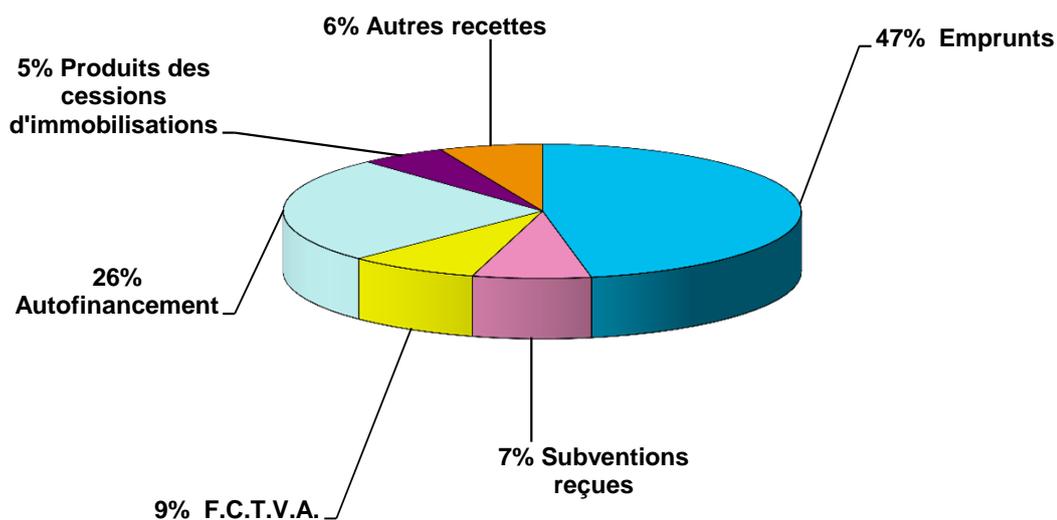


# BUDGET PRIMITIF 2017

## PAR NATURE

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

EMPRUNTS	22 350 000 €	47%
SUBVENTIONS RECUES	3 505 225 €	7%
F.C.T.V.A.	3 880 000 €	9%
AUTOFINANCEMENT	12 198 379 €	26%
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 565 000 €	5%
AUTRES RECETTES	3 070 000 €	6%
<b>TOTAL</b>	<b>47 568 604 €</b>	<b>100%</b>

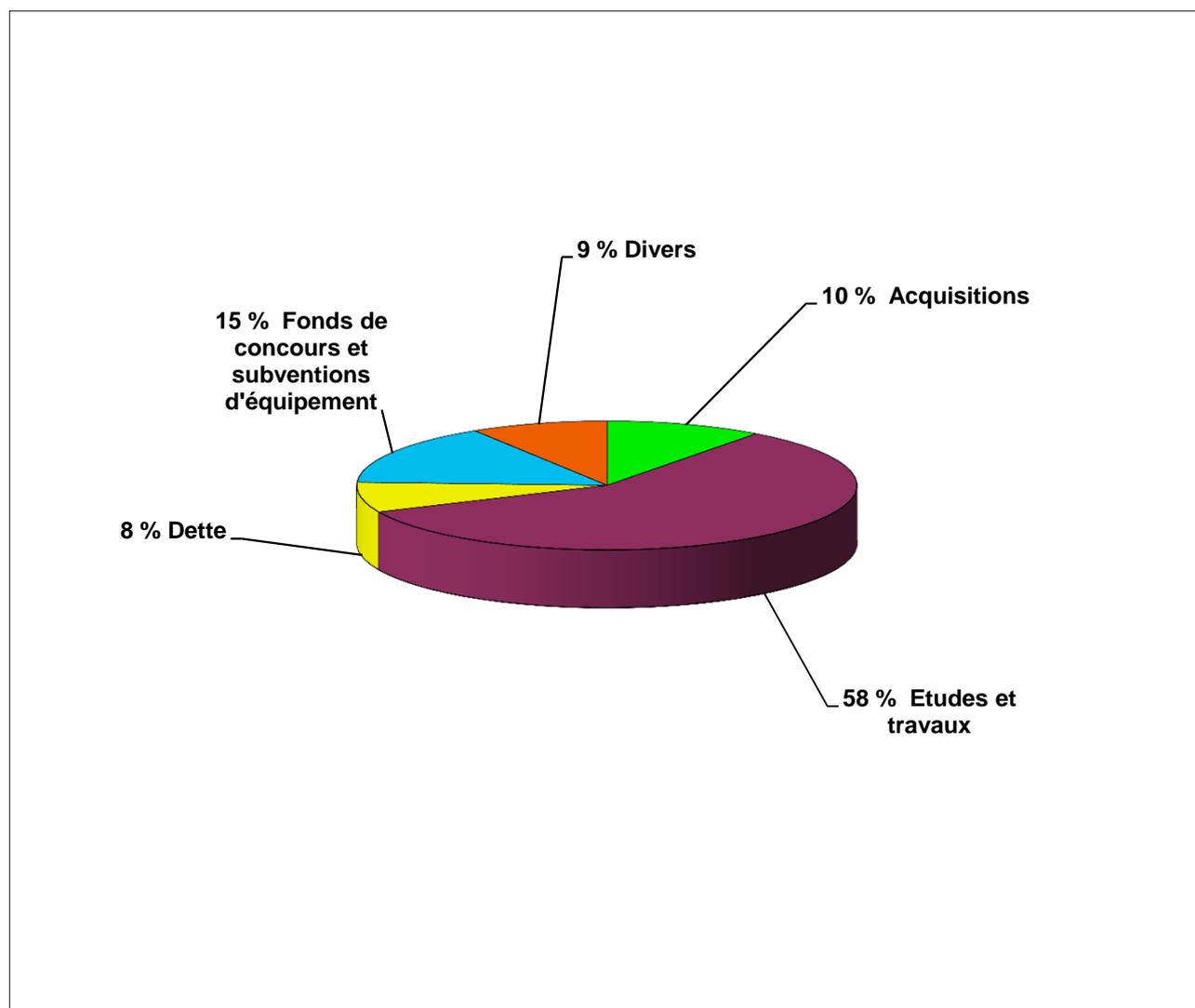


# BUDGET PRIMITIF 2017

## PAR NATURE

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ACQUISITIONS	4 843 379 €	10%
ETUDES ET TRAVAUX	27 605 204 €	58%
DETTE	3 574 390 €	8%
FONDS DE CONCOURS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	7 322 482 €	15%
DIVERS	4 223 149 €	9%
<b>TOTAL</b>	<b>47 568 604 €</b>	<b>100%</b>

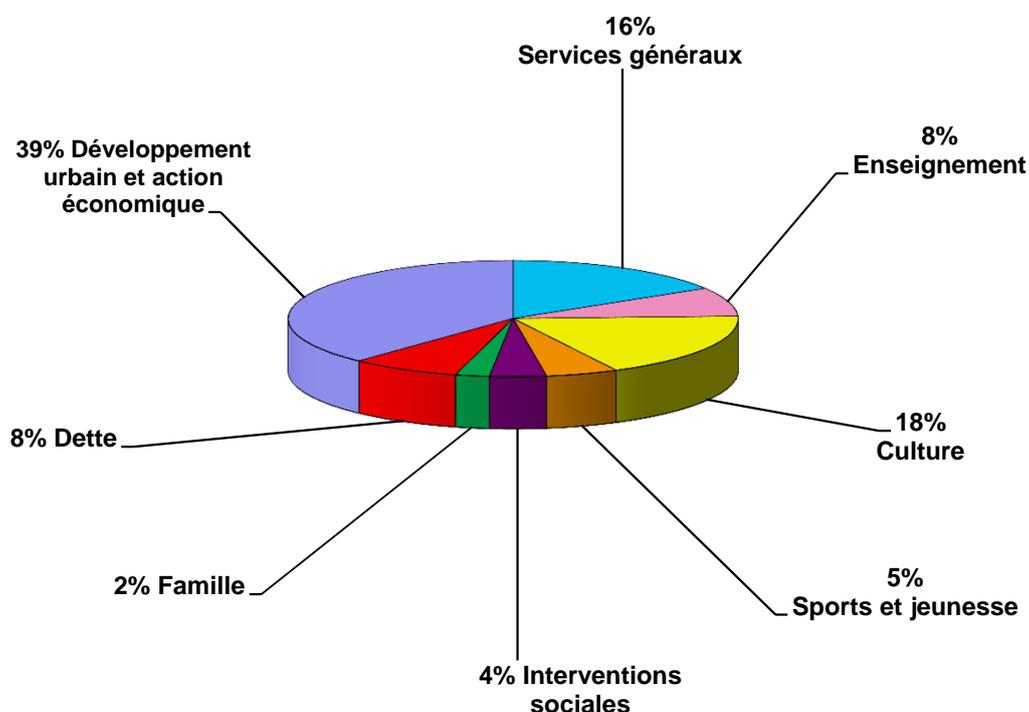


# BUDGET PRIMITIF 2017

## PAR FONCTION

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

SERVICES GENERAUX	7 400 518 €	16%
ENSEIGNEMENT	3 655 000 €	8%
CULTURE	8 205 406 €	18%
SPORTS ET JEUNESSE	2 347 272 €	5%
INTERVENTIONS SOCIALES	1 839 186 €	4%
FAMILLE	1 102 900 €	2%
DETTE	3 574 390 €	8%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	17 246 527 €	39%
<b>Dépenses réelles</b>	<b>45 371 199 €</b>	<b>100%</b>
<i>Dépenses d'ordres</i>	2 197 405 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47 568 604 €</b>	





- FINANCES -

# BUDGET PRIMITIF

2017



**LISTE DES  
CODES FONCTIONNELS**

## FONCTION 0 : Services généraux des administrations publiques locales

01	<b>Opérations non ventilables (dont groupes d'élus)</b>	
02	<b>Administration générale</b>	
	020	Administration générale de la collectivité
*	0201	<i>Parc auto</i>
	021	Assemblée locale (dont indemnités des élus...)
	022	Administration générale de l'Etat
	023	Information, communication, publicité
	024	Fêtes et cérémonies
	025	Aides aux associations (non classées ailleurs - dont affaires culturelles)
	026	Cimetières et pompes funèbres
03	<b>Justice</b>	
04	<b>Coopération décentralisée, actions européennes et internationales (jumelage)</b>	
	041	Subvention globale
	048	Autres actions de coopération décentralisée

## FONCTION 1 : Sécurité et salubrité publiques

11	<b>Sécurité intérieure</b>	
	110	Services communs
	111	Police nationale
	112	Police municipale
*	1121	<i>Police municipale</i>
*	1122	<i>Fourrière automobile</i>
*	1124	<i>Fourrière animale</i>
	113	Pompiers, incendies et secours
	114	Autres services de protection civile
12	<b>Hygiène et salubrité publique</b>	
*	120	<i>Service communal d'hygiène et de santé</i>
*	121	<i>Service de désinfection</i>
*	122	<i>Service de désinsectisation et de dératisation</i>

## FONCTION 2 : Enseignement - formation

20	<b>Services communs</b>	
21	<b>Enseignement primaire</b>	
	211	Ecoles maternelles
	212	Ecoles primaires (dont DSI)
	213 0	<i>Classes regroupées</i> <i>(si on ne peut pas scinder 211 et 212 )</i>
*	213 1	<i>Ecole de Landonvillers</i>
*	213 2	<i>Enseignements spécialisés</i>
22	<b>Enseignement du deuxième degré</b>	
*	221	<i>Collèges</i>
*	222	<i>Lycées</i>
23	<b>Enseignement supérieur</b>	
24	<b>Formation continue</b>	
25	<b>Services annexes de l'enseignement</b>	
	251	Hébergement et restauration scolaire
	252	Transports scolaires
	253	Sport scolaire
	254	Médecine scolaire
	255	Classes de découverte autres services annexes de l'enseignement

### FONCTION 3 : CULTURE

<b>30</b>	<b>Services communs</b>		
<b>31</b>	<b>Expression artistique</b>		
		311	Expression musicale, lyrique et chorégraphique
			311 1 <i>Conservatoire National de Région</i>
*			311 2 <i>Harmonie municipale</i>
*			311 3 <i>Orchestre Philharmonique de Lorraine</i>
*			311 4 <i>EPCC - Metz en Scènes</i>
		312	Arts plastiques et autres activités artistiques : école des Beaux-Arts
		313	Théâtres (dont le corps de ballet)
		314	Cinémas et autres salles de spectacles : Arsenal, Gaumont...
<b>32</b>	<b>Conservation et diffusion des patrimoines</b>		
		321	Bibliothèques et médiathèques
		322	Musées
		323	Archives
			324 0 <i>Entretien du patrimoine culturel</i>
*			324 1 <i>Monuments historiques</i>
*			324 2 <i>Entretien du patrimoine culturel</i>
<b>33</b>	<b>Action culturelle</b>		

### FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE

<b>40</b>	<b>Services communs</b>		
<b>41</b>	<b>Sports</b>		
		411	Salles de sports, gymnases
*			411 1 <i>Palais Omnisports des "Arènes"</i>
		412	Stades
		413	Piscines
*			4131 <i>Piscines Bon Pasteur et square du Luxembourg</i>
*			4132 <i>Piscine Lothaire</i>
*			4133 <i>Piscine de Belletanche</i>
		414	Autres équipements sportifs ou de loisirs
			4141 <i>Golf Technopole</i>
		415	Manifestations sportives - encouragement au sport
<b>42</b>	<b>Jeunesse (Socio-éducatif)</b>		
		421	Centres de loisirs - bâtiments socio-éducatifs
		422	Autres activités pour les jeunes - actions socio-éducatives
		423	Colonies de vacances

### FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

<b>51</b>	<b>Santé</b>		
		510	Services communs
		511	Dispensaires et autres établissements sanitaires
		512	Actions de prévention sanitaire
<b>52</b>	<b>Interventions sociales</b>		
		520	Services communs (dont contingent d'aide sociale)
		521	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés
		522	Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
		523	Actions en faveur des personnes en difficultés
		524	Autres services
*			5241 <i>DSU - Solidarité urbaine</i>
*			5242 <i>Contrat de ville</i>
*			5243 <i>Autres actions en faveur du développement social urbain (dont aire de stationnement des nomades)</i>
*			5244 <i>Grand projet de ville</i>

### FONCTION 6 : FAMILLE

<b>60</b>	<b>Services communs</b>		
<b>61</b>	<b>Services en faveur des personnes âgées</b>		
<b>62</b>	<b>Actions en faveur de la maternité</b>		
<b>63</b>	<b>Aides à la famille</b>		
<b>64</b>	<b>Crèches et garderies</b>		

## FONCTION 7 : LOGEMENT

70	Services communs
71	Parc privé de la ville
72	Aide au secteur locatif
73	Aide à l'accession à la propriété

## FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

81	<b>Services urbains</b>
	810 Services communs
	811 Eaux et assainissement
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères
	813 Propreté urbaine
*	8131 Nettoyage voies publiques
*	8132 WC publics
	814 Eclairage public et signalisation lumineuse
	815 Transports urbains
	816 Autres réseaux et services divers
82	<b>Aménagement urbain</b>
	820 Services communs
	821 Equipements de voirie (regroupement sur le 814)
	822 Voirie communale et routes
*	8221 Voirie
*	8222 Stationnement
	823 Espaces verts urbains (dont Parc Urbain)
	824 Autres opérations d'aménagement urbain
*	8241 Réserves foncières
*	8242 Ouvrages d'art
*	8243 Aménagement du tissu urbain (logements et zones d'activités)
83	<b>Environnement</b>
	830 Services communs
	831 Aménagement des eaux
	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution
	833 Préservation du milieu naturel

## FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

90	<b>Interventions économiques</b>
*	900 Actions pour l'emploi (Délégation à l'Emploi)
*	901 Zone adjacente au port (budget annexe des Zones)
*	902 Ilôt de la Visitation (budget annexe des Zones)
*	903 Actipôle (budget annexe des Zones)
*	904 Technopôle (budget annexe des Zones)
*	905 Zac Cassin (budget annexe des Zones)
*	906 Zac des Coteaux de la Seille (budget annexe des Zones)
*	907 Zac du Sansonnet (budget annexe des Zones)
*	908 Zac Grange aux Bois (budget annexe des Zones)
*	9091 Zac Sébastopol (budget annexe des Zones)
*	9092 Zac des Hauts de Queuleu (budget annexe des Zones)
*	9093 Zac Charles le Payen (budget annexe des Zones)
*	9094 Zac Hauts de Vallières (budget annexe des Zones)
*	9095 Zac de la Petite Voevre (budget annexe des Zones)
*	9096 Reconversion CHR (budget annexe des Zones)
*	9097 Arsenal III (budget annexe des Zones)
*	9098 Caserne Desvallières (budget annexe des Zones)
*	9099 Zac GPV Metz Magny (budget annexe des Zones)
91	<b>Foires et marchés</b>
92	<b>Aides à l'agriculture et aux industries agroalimentaires</b>
93	<b>Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics</b>
94	<b>Aides au commerce et aux services marchands</b>
95	<b>Aides au tourisme</b>
96	<b>Aides aux services publics</b>

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

<b>(1)</b> VILLE DE METZ AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE <span style="float: right;"><b>(2)</b></span>
--

Numéro SIRET : 215 704 636 00012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE METZ MUNICIPALE

**M14**

<b>Budget Primitif</b> <span style="float: right;"><b>(2)</b></span>  voté par nature
---

**BUDGET (3)** Ville de Metz - Budget principal

**ANNEE** **2017**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	<b>I Informations générales (6)</b>		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II Présentation générale du budget</b>		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III Vote du budget</b>		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - Annexes (7)</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions	X	
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins ma collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

<b>Code INSEE</b> 	<b>VILLE DE METZ</b>	<b>BP</b> <b>2017</b>
-----------------------	----------------------	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	120 708
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i> )	674
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	
.....	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab.</b> <b>(population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel</b> <b>financier par habitant de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
125 839 132		1 036,04	1 067,46
	148 315 062	1 221,08	1 252,16

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la</b> <b>strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 243	1 213
2	Produit des impositions directes/population	474	588
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 325	1 380
4	Dépenses d'équipement brut/population	280	324
5	Encours de dette/population	428	1 132
6	DGF/population	192	275
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,62%	55,60%
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (4)	76,85%	- (*)
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,96%	96,20%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	21,10%	23,50%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	32,30%	82,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

(\*) Non communiqué par la DGCL

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:  
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),  
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).  
~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~  
~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".~~

III - Les provisions sont : (4)  
- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~  
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/06).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (5).  
~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (6) :  
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;  
~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~  
~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :  
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).  
- budgétaires (délibération n° .....du .....).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :  
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;  
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;  
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	161 127 140,00	161 127 140,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		161 127 140,00	161 127 140,00

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)</b>	47 568 604,00	47 568 604,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		47 568 604,00	47 568 604,00

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	208 695 744,00	208 695 744,00
----------------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	33 360 348,00		33 983 602,00	33 983 602,00	33 983 602,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	88 877 976,00		88 490 811,00	88 490 811,00	88 490 811,00
014	Atténuations de produits	29 000,00		368 000,00	368 000,00	368 000,00
65	Autres charges de gestion courante	28 910 884,00		26 466 457,00	26 466 457,00	26 466 457,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus	220 609,00		220 609,00	220 609,00	220 609,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>151 398 817,00</b>		<b>149 529 479,00</b>	<b>149 529 479,00</b>	<b>149 529 479,00</b>
66	Charges financières	1 303 554,00		1 349 282,00	1 349 282,00	1 349 282,00
67	Charges exceptionnelles	49 050,00		70 500,00	70 500,00	70 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>152 751 421,00</b>		<b>150 949 261,00</b>	<b>150 949 261,00</b>	<b>150 949 261,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 663 439,00		3 594 886,00	3 594 886,00	3 594 886,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	7 902 652,00		6 582 993,00	6 582 993,00	6 582 993,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>11 566 091,00</b>		<b>10 177 879,00</b>	<b>10 177 879,00</b>	<b>10 177 879,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>164 317 512,00</b>		<b>161 127 140,00</b>	<b>161 127 140,00</b>	<b>161 127 140,00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	
		<b>161 127 140,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	13 644 218,00		13 695 206,00	13 695 206,00	13 695 206,00
73	Impôts et taxes	91 982 794,00		90 472 503,00	90 472 503,00	90 472 503,00
74	Dotations et participations	39 152 874,00		37 056 575,00	37 056 575,00	37 056 575,00
75	Autres produits de gestion courante	5 875 301,00		7 073 142,00	7 073 142,00	7 073 142,00
013	Atténuations de charges	607 539,00		157 000,00	157 000,00	157 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>151 262 726,00</b>		<b>148 454 426,00</b>	<b>148 454 426,00</b>	<b>148 454 426,00</b>
76	Produits financiers	12 325 000,00		12 325 000,00	12 325 000,00	12 325 000,00
77	Produits exceptionnels	189 215,00		170 809,00	170 809,00	170 809,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>163 776 941,00</b>		<b>160 950 235,00</b>	<b>160 950 235,00</b>	<b>160 950 235,00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	540 571,00		176 905,00	176 905,00	176 905,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>540 571,00</b>		<b>176 905,00</b>	<b>176 905,00</b>	<b>176 905,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>164 317 512,00</b>		<b>161 127 140,00</b>	<b>161 127 140,00</b>	<b>161 127 140,00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	
		<b>161 127 140,00</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>10 000 974,00</b>
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	791 500,00		2 654 766,00	2 654 766,00	2 654 766,00
204	Subventions d'équipement versées	8 266 000,00		7 322 482,00	7 322 482,00	7 322 482,00
21	Immobilisations corporelles	4 058 750,00		5 621 099,00	5 621 099,00	5 621 099,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	22 974 000,00		25 688 261,00	25 688 261,00	25 688 261,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>			<b>41 286 608,00</b>	<b>41 286 608,00</b>	<b>41 286 608,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>36 090 250,00</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	3 367 500,00		3 897 791,00	3 897 791,00	3 897 791,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.	711 900,00		186 800,00	186 800,00	186 800,00
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>4 079 400,00</b>		<b>4 084 591,00</b>	<b>4 084 591,00</b>	<b>4 084 591,00</b>
45X-1	<b>Total des opé. Pour compte de tiers (8)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>40 169 650,00</b>		<b>45 371 199,00</b>	<b>45 371 199,00</b>	<b>45 371 199,00</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	540 571,00		176 905,00	176 905,00	176 905,00
041	Opérations patrimoniales (4)			2 020 500,00	2 020 500,00	2 020 500,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>540 571,00</b>		<b>2 197 405,00</b>	<b>2 197 405,00</b>	<b>2 197 405,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>40 710 221,00</b>		<b>47 568 604,00</b>	<b>47 568 604,00</b>	<b>47 568 604,00</b>

+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>47 568 604,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 292 000,00		2 712 000,00	2 712 000,00	2 712 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 680 000,00		22 350 000,00	22 350 000,00	22 350 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>20 972 000,00</b>		<b>25 062 000,00</b>	<b>25 062 000,00</b>	<b>25 062 000,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	4 030 000,00		4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.	2 080 130,00		3 443 225,00	3 443 225,00	3 443 225,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 062 000,00		2 565 000,00	2 565 000,00	2 565 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>8 172 130,00</b>		<b>10 308 225,00</b>	<b>10 308 225,00</b>	<b>10 308 225,00</b>
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>29 144 130,00</b>		<b>35 370 225,00</b>	<b>35 370 225,00</b>	<b>35 370 225,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 663 439,00		3 594 886,00	3 594 886,00	3 594 886,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	7 902 652,00		6 582 993,00	6 582 993,00	6 582 993,00
041	Opérations patrimoniales (4)			2 020 500,00	2 020 500,00	2 020 500,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>11 566 091,00</b>		<b>12 198 379,00</b>	<b>12 198 379,00</b>	<b>12 198 379,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>40 710 221,00</b>		<b>47 568 604,00</b>	<b>47 568 604,00</b>	<b>47 568 604,00</b>

+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>47 568 604,00</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>10 000 974,00</b>
--	----------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	33 983 602,00		33 983 602,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	88 490 811,00		88 490 811,00
014	Atténuations de produits	368 000,00		368 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	26 466 457,00		26 466 457,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	220 609,00		220 609,00
66	Charges financières	1 349 282,00		1 349 282,00
67	Charges exceptionnelles	70 500,00		70 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		6 582 993,00	6 582 993,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 594 886,00	3 594 886,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>150 949 261,00</b>	<b>10 177 879,00</b>	<b>161 127 140,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>161 127 140,00</b>
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		176 905,00	176 905,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	3 897 791,00		3 897 791,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 654 766,00		2 654 766,00
204	Subventions d'équipements versées	7 322 482,00		7 322 482,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 621 099,00	2 020 500,00	7 641 599,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	25 688 261,00		25 688 261,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	186 800,00		186 800,00
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>45 371 199,00</b>	<b>2 197 405,00</b>	<b>47 568 604,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>47 568 604,00</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	157 000,00		157 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 695 206,00		13 695 206,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	90 472 503,00		90 472 503,00
74	Dotations et participations	37 056 575,00		37 056 575,00
75	Autres produits de gestion courante	7 073 142,00		7 073 142,00
76	Produits financiers	12 325 000,00		12 325 000,00
77	Produits exceptionnels	170 809,00	176 905,00	347 714,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>160 950 235,00</b>	<b>176 905,00</b>	<b>161 127 140,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>161 127 140,00</b>
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 300 000,00		4 300 000,00
13	Subventions d'investissement	6 155 225,00		6 155 225,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	22 350 000,00	2 020 500,00	24 370 500,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		6 582 993,00	6 582 993,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		3 594 886,00	3 594 886,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	2 565 000,00		2 565 000,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>35 370 225,00</b>	<b>12 198 379,00</b>	<b>47 568 604,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	
-----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>47 568 604,00</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>33 360 348,00</b>	<b>33 983 602,00</b>	<b>33 983 602,00</b>
6042	Achat prest.serv.(sauf ter.a amener)	3 415 548,00	4 051 869,00	4 051 869,00
60611	Eau et assainissement	553 990,00	565 190,00	565 190,00
60612	Energie - electricite	4 562 750,00	4 435 000,00	4 435 000,00
60613	Chauffage urbain	2 006 000,00	2 190 000,00	2 190 000,00
60618	Autres fournitures non stockables		10 000,00	10 000,00
60621	Combustibles	30 000,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	720 000,00	680 000,00	680 000,00
60623	Alimentation	58 021,00	59 513,00	59 513,00
60628	Autres fournitures non stockees	1 796 842,00	1 921 704,00	1 921 704,00
60631	Fournitures d'entretien	184 378,00	192 958,00	192 958,00
60632	Fournitures de petit equipement	556 382,00	567 217,00	567 217,00
60633	Fournitures de voirie	585 450,00	564 000,00	564 000,00
60636	Vetements de travail	299 000,00	299 000,00	299 000,00
6064	Fournitures administratives	149 155,00	124 817,00	124 817,00
6065	Livres, disques, casset.(bibl./mediat.)	84 500,00	84 500,00	84 500,00
6067	Fournitures scolaires	274 977,00	319 452,00	319 452,00
6068	Autres matieres et fournitures	79 760,00	95 730,00	95 730,00
611	Contrats de prestations de services	582 240,00	839 075,00	839 075,00
6132	Locations immobilieres	1 063 400,00	1 007 400,00	1 007 400,00
6135	Locations mobilieres	366 548,00	333 823,00	333 823,00
614	Charges locatives et de copropriete	195 710,00	195 710,00	195 710,00
61521	Terrains	949 610,00	809 610,00	809 610,00
615221	Batiments publics	321 378,00	258 973,00	258 973,00
615228	Autres batiments	34 500,00	32 000,00	32 000,00
615231	Voiries	139 616,00	134 200,00	134 200,00
615232	Reseaux	1 266 050,00	1 200 050,00	1 200 050,00
61551	Materiel roulant	127 000,00	130 260,00	130 260,00
61558	Autres biens mobiliers	385 275,00	399 035,00	399 035,00
6156	Maintenance	630 701,00	648 095,00	648 095,00
6161	Multirisques	901 724,00	685 724,00	685 724,00
6168	Autres	52 570,00	52 570,00	52 570,00
617	Etudes et recherches	462 418,00	417 800,00	417 800,00
6182	Documentation generale et technique	67 602,00	80 750,00	80 750,00
6184	Versements a des organismes de formation	443 500,00	381 201,00	381 201,00
6185	Frais de colloques et seminaires	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6188	Autres frais divers	15 400,00	14 400,00	14 400,00
6225	Indemnites au comptable et regisseurs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	665 027,00	749 811,00	749 811,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100 000,00	120 000,00	120 000,00
6228	Divers	759 967,00	768 457,00	768 457,00
6231	Annonces et insertions	126 629,00	86 629,00	86 629,00
6232	Fetes et ceremonies	1 117 512,00	1 303 800,00	1 303 800,00
6233	Foires et expositions	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimes	57 350,00	41 150,00	41 150,00
6237	Publications	8 300,00	7 800,00	7 800,00
6238	Divers	734 650,00	662 895,00	662 895,00
6241	Transports de biens	3 000,00	3 000,00	3 000,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6247	Transports collectifs	481 485,00	531 210,00	531 210,00
6248	Divers	26 000,00	21 000,00	21 000,00
6251	Voyages et déplacements	21 500,00	22 750,00	22 750,00
6255	Frais de deménagement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6256	Missions	75 100,00	75 100,00	75 100,00
6257	Receptions	107 805,00	100 900,00	100 900,00
6261	Frais d'affranchissement	260 630,00	245 835,00	245 835,00
6262	Frais de telecommunications	14 450,00	31 950,00	31 950,00
627	Services bancaires et assimilés	15 605,00	12 905,00	12 905,00
6281	Concours divers (cotisations...)	126 324,00	119 665,00	119 665,00
6282	Frais gardiennage (eglise forets bois)	104 950,00	114 950,00	114 950,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 378 500,00	1 360 800,00	1 360 800,00
6284	Redevances pour services rendus		2 200,00	2 200,00
62873	Au c.c.a.s.	11 700,00	11 700,00	11 700,00
62875	Rbsmt frais aux communes membres du gfp	60 000,00	57 000,00	57 000,00
62878	Rembt frais a d'autres organismes	165 000,00	192 900,00	192 900,00
6288	Autres	2 619 279,00	2 276 859,00	2 276 859,00
63512	Taxes foncieres	666 250,00	710 000,00	710 000,00
63513	Autres impots locaux	3 800,00		
6355	Taxes et impots sur les vehicules	13 300,00	13 300,00	13 300,00
6358	Autres droits	9 100,00	9 100,00	9 100,00
637	Autres impots taxes+versmts assimilés	212 140,00	476 310,00	476 310,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>88 877 976,00</b>	<b>88 490 811,00</b>	<b>88 490 811,00</b>
6218	Autre personnel exterieur	51 172,00	54 442,00	54 442,00
6331	Versement de transport	935 722,00	937 221,00	937 221,00
6332	Cotisations versees au fnal	239 624,00	238 875,00	238 875,00
6336	Cotis.ctre national & ctres gestion fpt	479 381,00	478 631,00	478 631,00
64111	Remuneration principale	37 922 878,00	37 952 755,00	37 952 755,00
64112	Indemnité de residence	1 463 132,00	1 390 694,00	1 390 694,00
64116	Indemnités de preavis et de licenciement	3 411,00	3 411,00	3 411,00
64118	Autres indemnités	10 914 274,00	10 649 226,00	10 649 226,00
64131	Remuneration principale	10 278 457,00	8 536 201,00	8 536 201,00
64138	Autres indemnités		1 356 889,00	1 356 889,00
64162	Emplois d'avenir		540 000,00	540 000,00
64168	Autres emplois d'insertion		324 000,00	324 000,00
6417	Remuneration des apprentis	1 180 747,00	486 000,00	486 000,00
6451	Cotisations a l'urssaf	9 837 777,00	9 350 647,00	9 350 647,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	12 021 303,00	12 762 385,00	12 762 385,00
6454	Cotisations aux assedic	685 000,00	685 000,00	685 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	432 357,00	439 581,00	439 581,00
6456	Versement au fnc du supplement familial	107 466,00	97 323,00	97 323,00
6457	Cotisat.sociales liees a l'apprentissage	15 385,00	19 997,00	19 997,00
6472	Prestations familiales directes	10 730,00	5 504,00	5 504,00
64731	Allocat.chomage versees directement	497 075,00	441 343,00	441 343,00
6475	Medecine du travail, pharmacie	288 226,00	295 910,00	295 910,00
6488	Autres charges	1 513 859,00	1 444 776,00	1 444 776,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>A1</b>
Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>29 000,00</b>	<b>368 000,00</b>	<b>368 000,00</b>
73925	Fonds perequat. ress. communales interco	11 000,00	350 000,00	350 000,00
7396	Reverst et restit.s/impots s/spect.ccas)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>28 910 884,00</b>	<b>26 466 457,00</b>	<b>26 466 457,00</b>
651	Redev.concess.brevets,licences,procedes	715 755,00	1 299 601,00	1 299 601,00
6531	Indemnites	835 000,00	855 000,00	855 000,00
6532	Frais de mission	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6533	Cotisations de retraite	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6534	Cotisations securite sociale - part patr	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6535	Formation	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6541	Creances admises en non valeur	407 802,00	41 297,00	41 297,00
6542	Creances eteintes	13 000,00	50 000,00	50 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	215 000,00	185 000,00	185 000,00
657358	Autres groupements	1 938 650,00	2 038 650,00	2 038 650,00
657362	Ccas	4 811 400,00	4 740 400,00	4 740 400,00
65737	Subv.fonct.autres ets publics locaux	5 458 236,00	5 358 236,00	5 358 236,00
65738	Autres organismes publics	16 360,00	16 360,00	16 360,00
6574	Subv.fonct.assoc.et autres pers.droit pr	14 145 181,00	11 525 913,00	11 525 913,00
658	Charges diverses de la gestion courante	28 500,00	30 000,00	30 000,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>220 609,00</b>	<b>220 609,00</b>	<b>220 609,00</b>
6561	Remuneration - groupes d'elus	205 609,00	205 609,00	205 609,00
6562	Materiel, equipement et fournitures	15 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>151 398 817,00</b>	<b>149 529 479,00</b>	<b>149 529 479,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>1 303 554,00</b>	<b>1 349 282,00</b>	<b>1 349 282,00</b>
66111	Interets regles a l'echeance	1 088 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
66112	Interets - rattachement des icne	-12 910,00	6 350,00	6 350,00
6615	Interets des comptes courants et depots	85 000,00	45 000,00	45 000,00
6688	Autres	143 464,00	147 932,00	147 932,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>49 050,00</b>	<b>70 500,00</b>	<b>70 500,00</b>
6711	Int.moratoires et penalites sur marches		150,00	150,00
6714	Bourses et prix	8 850,00	8 850,00	8 850,00
6718	Autres charges except.s/operations gest.	3 000,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annules (sur exercices anter.)	31 000,00	50 000,00	50 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	6 200,00	10 000,00	10 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (6)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>152 751 421,00</b>	<b>150 949 261,00</b>	<b>150 949 261,00</b>

023	Virement à la section d'investissement	3 663 439,00	3 594 886,00	3 594 886,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	7 902 652,00	6 582 993,00	6 582 993,00
6811	Dotations amort.immob.incorp.et corp.	7 902 652,00	6 582 993,00	6 582 993,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>11 566 091,00</b>	<b>10 177 879,00</b>	<b>10 177 879,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>11 566 091,00</b>	<b>10 177 879,00</b>	<b>10 177 879,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>164 317 512,00</b>	<b>161 127 140,00</b>	<b>161 127 140,00</b>

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	161 127 140,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice=	151 500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	145 150,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	6 350,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations des charges</b>	<b>607 539,00</b>	<b>157 000,00</b>	<b>157 000,00</b>
6419	Rembours.sur remunerations du personnel	607 539,00	157 000,00	157 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes ...</b>	<b>13 644 218,00</b>	<b>13 695 206,00</b>	<b>13 695 206,00</b>
70311	Concession cimetières (produit net)	120 000,00	130 000,00	130 000,00
70321	Droits stationmt et loc. s/voie publique	2 565 000,00	3 695 150,00	3 695 150,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	1 561 579,00	1 625 677,00	1 625 677,00
70328	Autres droits de stationn.et de location	220 000,00	220 000,00	220 000,00
7035	Locations droits de chasse et de peche	240,00	240,00	240,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00	1 500,00	1 500,00
704	Travaux	104 000,00	104 000,00	104 000,00
7062	Redev.et droits des serv.a caract.cult.	20 000,00	18 000,00	18 000,00
70631	Redev.et droits serv.a caract.sportif	736 500,00	743 865,00	743 865,00
70632	Redevances drts services caract. loisirs	6 700,00	6 202,00	6 202,00
7066	Redev./droits services caractere social	2 588 586,00	2 612 033,00	2 612 033,00
7067	Redev./ droits serv.periscol.et enseign.	2 193 300,00	2 496 000,00	2 496 000,00
70688	Autres prestations de services	324 740,00	324 920,00	324 920,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	70 000,00	40 000,00	40 000,00
70841	Aux budgets annexes regies municip.ccas	382 858,00	364 374,00	364 374,00
70846	Mise a dispo perso gfp rattachement	1 922 765,00	36 236,00	36 236,00
70848	Aux autres organismes		474 459,00	474 459,00
70873	Par les c.c.a.s.	170 000,00	209 700,00	209 700,00
70876	Par le gfp de rattachement	620 000,00	547 000,00	547 000,00
70878	Rembt frais par d'autres redevables		20 000,00	20 000,00
7088	Autres produits activites annexes abts	36 450,00	25 850,00	25 850,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>91 982 794,00</b>	<b>90 472 503,00</b>	<b>90 472 503,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitations	57 015 000,00	57 600 000,00	57 600 000,00
7321	Attributions de compensation	24 902 847,00	23 577 343,00	23 577 343,00
7322	Dotation de solidarite communautaire	2 981 947,00	2 980 000,00	2 980 000,00
7323	F.n.g.i.r. fonds nat. garantie ind.ress.	133 000,00	133 000,00	133 000,00
7351	Taxe sur l'electricite	2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
7362	Taxe de sejour	470 000,00		
7363	Impots sur les spectacles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7368	Taxe locale sur la publicite exterieure	1 080 000,00	1 082 160,00	1 082 160,00
7381	Taxe ad.droits mut.ou taxe publ.fonciere	3 200 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>39 152 874,00</b>	<b>37 056 575,00</b>	<b>37 056 575,00</b>
7411	Dgf - dotation forfaitaire	20 085 000,00	17 717 840,00	17 717 840,00
74123	Dotation de solidarite urbaine	5 306 000,00	5 290 000,00	5 290 000,00
74127	Dotation nationale de perequation	330 000,00	316 000,00	316 000,00
745	Dotation spec.au titre des instituteurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
746	Dotation generale de decentralisation	580 000,00	580 000,00	580 000,00
74712	Emplois d'avenir		500 000,00	500 000,00
74718	Participations - autres	1 297 485,00	927 933,00	927 933,00
7472	Participations regions	17 000,00	1 500,00	1 500,00
7473	Participations departements	312 315,00	193 148,00	193 148,00
74741	Communes membres du gfp	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74748	Autres communes	60 000,00	510 000,00	510 000,00
74751	Gfp de rattachement		7 000,00	7 000,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7477	Budget communautaire & fonds structurels	162 000,00	63 000,00	63 000,00
7478	Participations autres organismes	7 125 074,00	6 894 934,00	6 894 934,00
7482	Compens.p.perte taxe add.droits mutation	10 000,00		
748313	Dcrt p dotation compensation reforme tp	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74832	Attribution fonds depart. taxe prof.	220 000,00	180 000,00	180 000,00
74833	Etat - compensation au titre de la c.e.t	339 000,00	258 000,00	258 000,00
74834	Etat - compens.titre exoner.taxes fonc.	125 000,00	213 000,00	213 000,00
74835	Etat - compens.titre exoner.taxe habit.	2 727 000,00	2 767 000,00	2 767 000,00
7484	Dotation de recensement	29 000,00	29 000,00	29 000,00
7485	Dotation pour les titres securises	61 000,00	61 000,00	61 000,00
7488	Autres attributions et participations	187 000,00	367 220,00	367 220,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>5 875 301,00</b>	<b>7 073 142,00</b>	<b>7 073 142,00</b>
751	Redev. pour concessions,brevets,licences	208 000,00	150 000,00	150 000,00
752	Revenus des immeubles	1 884 151,00	2 239 311,00	2 239 311,00
757	Redevances versees/fermiers & conces.	2 594 200,00	3 209 700,00	3 209 700,00
758	Produits divers de gestion courante	1 188 950,00	1 474 131,00	1 474 131,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>151 262 726,00</b>	<b>148 454 426,00</b>	<b>148 454 426,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>12 325 000,00</b>	<b>12 325 000,00</b>	<b>12 325 000,00</b>
761	Produits de participations	12 325 000,00	12 325 000,00	12 325 000,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>189 215,00</b>	<b>170 809,00</b>	<b>170 809,00</b>
7711	Dedits et penalites percus		5 294,00	5 294,00
7788	Produits exceptionnels divers	189 215,00	165 515,00	165 515,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions (d) (5)</b>			
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>163 776 941,00</b>	<b>160 950 235,00</b>	<b>160 950 235,00</b>

<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)</b>	<b>540 571,00</b>	<b>176 905,00</b>	<b>176 905,00</b>
722	Immobilisations corporelles	400 000,00		
777	Quote-part subv.inv.transf.cpte resultat	140 571,00	176 905,00	176 905,00
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</b>			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>540 571,00</b>	<b>176 905,00</b>	<b>176 905,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)</b>	<b>164 317 512,00</b>	<b>161 127 140,00</b>	<b>161 127 140,00</b>
---	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
+	<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>161 127 140,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>791 500,00</b>	<b>2 654 766,00</b>	<b>2 654 766,00</b>
2031	Frais d'etudes	573 000,00	2 052 986,00	2 052 986,00
2051	Concessions et droits similaires	218 500,00	601 780,00	601 780,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>8 266 000,00</b>	<b>7 322 482,00</b>	<b>7 322 482,00</b>
2041511	Biens mobiliers materiel et etudes	1 100 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
2041512	Batiments et installations		25 000,00	25 000,00
204171	Biens mobiliers materiel et etudes	60 000,00	70 000,00	70 000,00
204172	Batiments et installations	190 000,00	250 000,00	250 000,00
204182	Batiments et installations	6 500 000,00	5 452 482,00	5 452 482,00
20421	Biens mobiliers, materiel et etudes	55 000,00	55 000,00	55 000,00
20422	Batiments et installations	361 000,00	220 000,00	220 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>4 058 750,00</b>	<b>5 621 099,00</b>	<b>5 621 099,00</b>
2111	Terrains nus	291 000,00	1 379 500,00	1 379 500,00
2121	Plantations d'arbres et arbustes	35 000,00	35 000,00	35 000,00
2128	Autres agencts et amenagts de terrains	445 000,00	690 000,00	690 000,00
21533	Reseaux cables	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres install. materiel et out.techn.	1 380 750,00	822 666,00	822 666,00
2162	Fonds anciens des biblioth. et musees	25 000,00	10 000,00	10 000,00
2182	Materiel de transport		811 000,00	811 000,00
2183	Materiel de bureau et mat. informatique	264 500,00	314 500,00	314 500,00
2184	Mobilier	180 000,00	231 000,00	231 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 417 500,00	1 307 433,00	1 307 433,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opération)</b>	<b>22 974 000,00</b>	<b>25 688 261,00</b>	<b>25 688 261,00</b>
2312	Terrains	800 000,00	860 000,00	860 000,00
2313	Constructions	12 727 850,00	14 837 366,00	14 837 366,00
2315	Instal.materiel et outillage techniques	9 303 150,00	9 670 852,00	9 670 852,00
2316	Restaurat.collections et oeuvres d'art	53 000,00	94 000,00	94 000,00
2318	Autres immobilisations corpor.en cours	90 000,00	90 000,00	90 000,00
238	Avances verseees sur cdes immob.corp.		136 043,00	136 043,00
	<b>Total des opérations (5)</b>			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>36 090 250,00</b>	<b>41 286 608,00</b>	<b>41 286 608,00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>3 367 500,00</b>	<b>3 897 791,00</b>	<b>3 897 791,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
1641	Emprunts en euros	2 980 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
16876	Autres établissements publics locaux	387 500,00	323 401,00	323 401,00
16878	Autres organismes et particuliers		74 390,00	74 390,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>	<b>711 900,00</b>	<b>186 800,00</b>	<b>186 800,00</b>
261	Titres de participation	711 900,00	186 800,00	186 800,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>4 079 400,00</b>	<b>4 084 591,00</b>	<b>4 084 591,00</b>

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>40 169 650,00</b>	<b>45 371 199,00</b>	<b>45 371 199,00</b>
-----------------------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</b>	<b>540 571,00</b>	<b>176 905,00</b>	<b>176 905,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>140 571,00</b>	<b>176 905,00</b>	<b>176 905,00</b>
13911	Etat et établissements nationaux	19 322,00	18 989,00	18 989,00
13912	Regions	878,00	37 545,00	37 545,00
13918	Autres	120 371,00	120 371,00	120 371,00
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>400 000,00</b>		
2315	Instal.materiel et outillage techniques	400 000,00		
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>		<b>2 020 500,00</b>	<b>2 020 500,00</b>
2111	Terrains nus		2 020 500,00	2 020 500,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>540 571,00</b>	<b>2 197 405,00</b>	<b>2 197 405,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>40 710 221,00</b>	<b>47 568 604,00</b>	<b>47 568 604,00</b>
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
+	<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>47 568 604,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>4 292 000,00</b>	<b>2 712 000,00</b>	<b>2 712 000,00</b>
1318	Autres	92 000,00	62 000,00	62 000,00
1342	Amendes de police	4 200 000,00	2 650 000,00	2 650 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>16 680 000,00</b>	<b>22 350 000,00</b>	<b>22 350 000,00</b>
1641	Emprunts en unites monetaires zone euro	16 680 000,00	22 350 000,00	22 350 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>20 972 000,00</b>	<b>25 062 000,00</b>	<b>25 062 000,00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>4 030 000,00</b>	<b>4 300 000,00</b>	<b>4 300 000,00</b>
10222	F.c.t.v.a.	3 580 000,00	3 880 000,00	3 880 000,00
10223	Taxe locale d'equipement	50 000,00	5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'amenagt et verst pour ss-densite	400 000,00	415 000,00	415 000,00
<b>138</b>	<b>Autres subventions d'investiss. non transférables</b>	<b>2 080 130,00</b>	<b>3 443 225,00</b>	<b>3 443 225,00</b>
1381	Etat et etablissements nationaux	777 630,00	761 287,00	761 287,00
1382	Regions	5 000,00	639 426,00	639 426,00
1383	Departements		400 000,00	400 000,00
1386	Autres etablissements publics locaux	240 000,00		
1388	Autres	1 057 500,00	1 642 512,00	1 642 512,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à (BA, régie)</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
024	Produits des cessions d'immobilisation	2 062 000,00	2 565 000,00	2 565 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 062 000,00	2 565 000,00	2 565 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>8 172 130,00</b>	<b>10 308 225,00</b>	<b>10 308 225,00</b>

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>29 144 130,00</b>	<b>35 370 225,00</b>	<b>35 370 225,00</b>
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>3 663 439,00</b>	<b>3 594 886,00</b>	<b>3 594 886,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</b>	<b>7 902 652,00</b>	<b>6 582 993,00</b>	<b>6 582 993,00</b>
2802	Frais liés à réalis. doc. urbanisme	5 635,00	2 832,00	2 832,00
28031	Frais d'études	393 864,00	207 402,00	207 402,00
2804112	Batiments et installations	49 666,00	49 666,00	49 666,00
28041412	Batiments et installations	10 130,00		
28041482	Batiments et installations	1 739,00		
28041511	Biens mobiliers matériel et études	313 645,00	308 606,00	308 606,00
28041512	Batiments et installations	1 417 686,00	1 305 926,00	1 305 926,00
28041582	Batiments et installations	2 503,00	2 503,00	2 503,00
28041643	Amort. projets d'infrastruct. int. nat	173 115,00	173 115,00	173 115,00
2804171	Biens mobiliers, matériel et études	17 827,00	32 766,00	32 766,00
2804172	Batiments et installations	99 501,00	56 455,00	56 455,00
2804182	Batiments et installations	691 100,00	862 066,00	862 066,00
2804183	Projets d'infra. d'intérêt national	36 886,00		
280421	Biens mobiliers, matériel et études	489 423,00	45 248,00	45 248,00
280422	Batiments et installations	222 030,00	283 587,00	283 587,00
28051	Amort. concessions et droits similaires	843 241,00	442 549,00	442 549,00
281538	Autres réseaux	328,00		
281571	Amort. matériel de voirie - roulant	204 570,00	279 293,00	279 293,00
281578	Amort. autre mat. et outillage de voirie	68 932,00	72 158,00	72 158,00
28158	Autres instal. matériel et out. techn.	584 922,00	679 015,00	679 015,00
28182	Amort. matériel de transport	595 214,00	537 759,00	537 759,00
28183	Amort. mat. bureau et mat. informatique	293 605,00	246 166,00	246 166,00
28184	Amort. mobilier	203 381,00	176 227,00	176 227,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 183 709,00	819 654,00	819 654,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>11 566 091,00</b>	<b>10 177 879,00</b>	<b>10 177 879,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>		<b>2 020 500,00</b>	<b>2 020 500,00</b>
16876	Autres établissements publics locaux		2 020 500,00	2 020 500,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>11 566 091,00</b>	<b>12 198 379,00</b>	<b>12 198 379,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		<b>40 710 221,00</b>	<b>47 568 604,00</b>	<b>47 568 604,00</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>
---	----------------------------------

+	<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>
---	---

=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>47 568 604,00</b>
---	---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

**IV**

**A1**

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)**

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement	12 192 475,00	49 300 737,00	6 848 065,00	17 055 277,00	15 915 575,00	13 884 704,00	5 967 197,00	12 613 821,00			26 953 442,00	395 847,00	161 127 140,00
Total dépenses de l'exercice	12 192 475,00	49 300 737,00	6 848 065,00	17 055 277,00	15 915 575,00	13 884 704,00	5 967 197,00	12 613 821,00			26 953 442,00	395 847,00	161 127 140,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement	123 594 897,00	3 626 911,00	890 500,00	3 605 500,00	357 446,00	1 829 247,00	5 325 700,00	9 235 683,00	2 290 800,00	8 237 473,00	2 132 983,00		161 127 140,00
Total des recettes de l'exercice	123 594 897,00	3 626 911,00	890 500,00	3 605 500,00	357 446,00	1 829 247,00	5 325 700,00	9 235 683,00	2 290 800,00	8 237 473,00	2 132 983,00		161 127 140,00
Restes à réaliser-reports													

<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>IV</b>
	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)**

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES													
<b>Total cumulé des dépenses d'investissement</b>	<b>6 281 996,00</b>	<b>7 302 518,00</b>	<b>98 000,00</b>	<b>3 655 000,00</b>	<b>8 205 406,00</b>	<b>2 347 272,00</b>	<b>1 839 186,00</b>	<b>1 102 900,00</b>		<b>11 289 474,00</b>	<b>5 446 852,00</b>		<b>47 568 604,00</b>
Opérations financières	<b>4 084 591,00</b>												<b>4 084 591,00</b>
Equipements municipaux (2)		<b>6 052 518,00</b>	<b>98 000,00</b>	<b>3 655 000,00</b>	<b>7 825 406,00</b>	<b>2 242 272,00</b>	<b>1 754 186,00</b>	<b>1 052 900,00</b>			<b>11 006 992,00</b>	<b>276 852,00</b>	<b>33 964 126,00</b>
Equipements non municipaux (C/204) (3)		<b>1 250 000,00</b>			<b>380 000,00</b>	<b>105 000,00</b>	<b>85 000,00</b>	<b>50 000,00</b>			<b>282 482,00</b>	<b>5 170 000,00</b>	<b>7 322 482,00</b>
Dépenses d'ordre	<b>2 197 405,00</b>												<b>2 197 405,00</b>
<b>Total des dépenses de l'exercice</b>	<b>6 281 996,00</b>	<b>7 302 518,00</b>	<b>98 000,00</b>	<b>3 655 000,00</b>	<b>8 205 406,00</b>	<b>2 347 272,00</b>	<b>1 839 186,00</b>	<b>1 102 900,00</b>			<b>11 289 474,00</b>	<b>5 446 852,00</b>	<b>47 568 604,00</b>
<b>Restes à réaliser-reports</b>													

RECETTES													
<b>Total cumulé des recettes d'investissement</b>	<b>41 413 379,00</b>	<b>2 650 000,00</b>		<b>358 258,00</b>	<b>1 325 512,00</b>	<b>393 000,00</b>	<b>342 455,00</b>	<b>611 000,00</b>		<b>460 000,00</b>	<b>15 000,00</b>		<b>47 568 604,00</b>
Recettes de l'exercice	<b>41 413 379,00</b>	<b>2 650 000,00</b>		<b>358 258,00</b>	<b>1 325 512,00</b>	<b>393 000,00</b>	<b>342 455,00</b>	<b>611 000,00</b>		<b>460 000,00</b>	<b>15 000,00</b>		<b>47 568 604,00</b>
<b>Restes à réaliser-reports</b>													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

**IV**  
**A1**

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES												
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>12 192 475,00</b>	<b>49 300 737,00</b>	<b>6 848 065,00</b>	<b>17 055 277,00</b>	<b>15 915 575,00</b>	<b>13 884 704,00</b>	<b>5 967 197,00</b>	<b>12 613 821,00</b>		<b>26 953 442,00</b>	<b>395 847,00</b>	<b>161 127 140,00</b>
<b>Dépenses réelles</b>	2 014 596,00	49 300 737,00	6 848 065,00	17 055 277,00	15 915 575,00	13 884 704,00	5 967 197,00	12 613 821,00		26 953 442,00	395 847,00	150 949 261,00
011 Charges a caractere general	24 205,00	11 583 156,00	692 390,00	5 593 411,00	1 803 930,00	4 053 271,00	82 900,00	497 670,00		9 483 339,00	169 330,00	33 983 602,00
012 Charges de personnel et frais assimilés		35 240 164,00	6 155 675,00	10 802 026,00	5 198 913,00	5 170 598,00		9 955 724,00		15 923 016,00	44 695,00	88 490 811,00
014 Attenuation de produits	350 000,00	18 000,00										368 000,00
65 Autres charges de gestion courante		2 459 417,00		659 840,00	8 912 732,00	4 660 835,00	5 884 297,00	2 160 427,00		1 547 087,00	181 822,00	26 466 457,00
656 Frais de fonctionnement groupes d'élus		220 609,00										220 609,00
66 Charges financières	1 349 282,00											1 349 282,00
67 Charges exceptionnelles	70 500,00											70 500,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	10 177 879,00											10 177 879,00
023 Virement a la section d'investissement	3 594 886,00											3 594 886,00
042 Operat.d'ordre transf.entre sections	6 582 993,00											6 582 993,00

**RECETTES**

<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>123 594 897,00</b>	<b>3 626 911,00</b>	<b>890 500,00</b>	<b>3 605 500,00</b>	<b>357 446,00</b>	<b>1 829 247,00</b>	<b>5 325 700,00</b>	<b>9 235 683,00</b>	<b>2 290 800,00</b>	<b>8 237 473,00</b>	<b>2 132 983,00</b>	<b>161 127 140,00</b>
<b>Recettes réelles</b>	123 417 992,00	3 626 911,00	890 500,00	3 605 500,00	357 446,00	1 829 247,00	5 325 700,00	9 235 683,00	2 290 800,00	8 237 473,00	2 132 983,00	160 950 235,00
013 Attenuations de charges		157 000,00										157 000,00
70 Produits des services, domaine et ventes		1 621 609,00	500,00	2 496 000,00	63 400,00	810 162,00		2 612 033,00		5 250 940,00	840 562,00	13 695 206,00
73 Impôts et taxes	89 390 343,00										1 082 160,00	90 472 503,00
74 Dotations et participations	21 531 840,00	820 842,00	580 000,00	1 109 500,00	291 500,00	500 270,00	5 308 500,00	6 623 590,00		290 533,00		37 056 575,00
75 Autres produits de gestion courante		1 027 460,00	310 000,00		2 546,00	518 815,00	17 200,00	60,00	2 290 800,00	2 696 000,00	210 261,00	7 073 142,00
76 Produits financiers	12 325 000,00											12 325 000,00
77 Produits exceptionnels	170 809,00											170 809,00
<b>Recettes d'ordre</b>	176 905,00											176 905,00
042 Operat.d'ordre transf.entre sections	176 905,00											176 905,00

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

**IV**

**A1**

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES												
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>6 281 996,00</b>	<b>7 302 518,00</b>	<b>98 000,00</b>	<b>3 655 000,00</b>	<b>8 205 406,00</b>	<b>2 347 272,00</b>	<b>1 839 186,00</b>	<b>1 102 900,00</b>		<b>11 289 474,00</b>	<b>5 446 852,00</b>	<b>47 568 604,00</b>
<b>Dépenses réelles</b>	4 084 591,00	7 302 518,00	98 000,00	3 655 000,00	8 205 406,00	2 347 272,00	1 839 186,00	1 102 900,00		11 289 474,00	5 446 852,00	<b>45 371 199,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	3 897 791,00											<b>3 897 791,00</b>
20 Immobilisations incorporelles		7 780,00			554 000,00		1 754 186,00			338 800,00		<b>2 654 766,00</b>
204 Subventions d'équipement versées		1 250 000,00			380 000,00	105 000,00	85 000,00	50 000,00		282 482,00	5 170 000,00	<b>7 322 482,00</b>
21 Immobilisations corporelles		2 734 699,00	98 000,00	765 000,00	375 000,00	515 000,00		172 900,00		947 500,00	13 000,00	<b>5 621 099,00</b>
23 Immobilisations en cours		3 310 039,00		2 890 000,00	6 896 406,00	1 727 272,00		880 000,00		9 720 692,00	263 852,00	<b>25 688 261,00</b>
26 Participations et créances rattachées	186 800,00											<b>186 800,00</b>
<b>Dépenses d'ordre</b>	2 197 405,00											<b>2 197 405,00</b>
040 Operat.d'ordre transf.entre sections	176 905,00											<b>176 905,00</b>
041 Opérations patrimoniales	2 020 500,00											<b>2 020 500,00</b>

**RECETTES**

<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>41 413 379,00</b>	<b>2 650 000,00</b>		<b>358 258,00</b>	<b>1 325 512,00</b>	<b>393 000,00</b>	<b>342 455,00</b>	<b>611 000,00</b>		<b>460 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>47 568 604,00</b>
<b>Recettes réelles</b>	29 215 000,00	2 650 000,00		358 258,00	1 325 512,00	393 000,00	342 455,00	611 000,00		460 000,00	15 000,00	<b>35 370 225,00</b>
024 Produits des cessions d'immobilisations	2 565 000,00											<b>2 565 000,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 300 000,00											<b>4 300 000,00</b>
13 Subventions d'investissement		2 650 000,00		358 258,00	1 325 512,00	393 000,00	342 455,00	611 000,00			15 000,00	<b>5 695 225,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	22 350 000,00											<b>22 350 000,00</b>
<b>Recettes d'ordre</b>	12 198 379,00											<b>12 198 379,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	3 594 886,00											<b>3 594 886,00</b>
040 Operat.d'ordre transf.entre sections	6 582 993,00											<b>6 582 993,00</b>
041 Opérations patrimoniales	2 020 500,00											<b>2 020 500,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 0</b>

**FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**  
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale				03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la	021 Assemblée locale (autre que	022 Administration générale de	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes	041 Subv. globale		048 Autres actions coop. décent.		
		collectivité	groupes d'élus)	l'Etat	publicité			funèbres					

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)		46 535 140,00	1 250 170,00	155 285,00	1 289 957,00			43 015,00		27 170,00		49 300 737,00
Dépenses de l'exercice		46 535 140,00	1 250 170,00	155 285,00	1 289 957,00			43 015,00		27 170,00		49 300 737,00
011	Charges a caractere general	10 837 839,00	4 200,00	87 052,00	597 495,00			29 400,00		27 170,00		11 583 156,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	34 440 884,00	64 970,00	68 233,00	652 462,00			13 615,00				35 240 164,00
014	Attenuation de produits	18 000,00										18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 238 417,00	1 181 000,00		40 000,00							2 459 417,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)		3 347 141,00		131 500,00			3 370,00	144 900,00				3 626 911,00
Recettes de l'exercice		3 347 141,00		131 500,00			3 370,00	144 900,00				3 626 911,00
013	Atténuations de charges	157 000,00										157 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes	1 489 709,00						131 900,00				1 621 609,00
74	Dotations et participations	689 342,00		131 500,00								820 842,00
75	Autres produits de gestion courante	1 011 090,00					3 370,00	13 000,00				1 027 460,00
Restes à réaliser-reports												
<b>SOLDE</b>		<b>-43 187 999,00</b>	<b>-1 250 170,00</b>	<b>-23 785,00</b>	<b>-1 289 957,00</b>		<b>3 370,00</b>	<b>101 885,00</b>		<b>-27 170,00</b>		<b>-45 673 826,00</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)		7 187 518,00			5 000,00			110 000,00				7 302 518,00
Dépenses de l'exercice		7 187 518,00			5 000,00			110 000,00				7 302 518,00
20	Immobilisations incorporelles	5 280,00			2 500,00							7 780,00
204	Subventions d'équipement versées	1 250 000,00										1 250 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 732 199,00			2 500,00							2 734 699,00
23	Immobilisations en cours	3 200 039,00						110 000,00				3 310 039,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)		2 650 000,00										2 650 000,00
Recettes de l'exercice		2 650 000,00										2 650 000,00
13	Subventions d'investissement	2 650 000,00										2 650 000,00
Restes à réaliser-reports												
<b>SOLDE</b>		<b>-4 537 518,00</b>			<b>-5 000,00</b>			<b>-110 000,00</b>				<b>-4 652 518,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 1</b>

**FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES**

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)			5 177 141,00	140 000,00	46 427,00	1 484 497,00	6 848 065,00
Dépenses de l'exercice			5 177 141,00	140 000,00	46 427,00	1 484 497,00	6 848 065,00
011	Charges a caractere general		56 600,00	140 000,00	12 100,00	483 690,00	692 390,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		5 120 541,00		34 327,00	1 000 807,00	6 155 675,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)			310 000,00			580 500,00	890 500,00
Recettes de l'exercice			310 000,00			580 500,00	890 500,00
70	Produits des services, domaine et ventes					500,00	500,00
74	Dotations et participations					580 000,00	580 000,00
75	Autres produits de gestion courante		310 000,00				310 000,00
Restes à réaliser-reports							
<b>SOLDE</b>			<b>-4 867 141,00</b>	<b>-140 000,00</b>	<b>-46 427,00</b>	<b>-903 997,00</b>	<b>-5 957 565,00</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)			78 000,00			20 000,00	98 000,00
Dépenses de l'exercice			78 000,00			20 000,00	98 000,00
20	Immobilisations incorporelles						
21	Immobilisations corporelles		78 000,00			20 000,00	98 000,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
13	Subventions d'investissement						
Restes à réaliser-reports							
<b>SOLDE</b>			<b>-78 000,00</b>			<b>-20 000,00</b>	<b>-98 000,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 2</b>

**FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25 251 Hébergement et restauration scolaires
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)		1 426 455,00	142 157,00	1 043 495,00	588 660,00		87 880,00		11 536 065,00
Dépenses de l'exercice		1 426 455,00	142 157,00	1 043 495,00	588 660,00		87 880,00		11 536 065,00
011	Charges a caractere general	31 200,00	142 157,00	1 043 495,00	187 960,00		15 250,00		2 128 784,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 394 745,00							9 407 281,00
65	Autres charges de gestion courante	510,00			400 700,00		72 630,00		
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)					164 000,00		8 500,00		2 503 000,00
Recettes de l'exercice					164 000,00		8 500,00		2 503 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes								2 496 000,00
74	Dotations et participations				164 000,00		8 500,00		7 000,00
Restes à réaliser-reports									
<b>SOLDE</b>		<b>-1 426 455,00</b>	<b>-142 157,00</b>	<b>-1 043 495,00</b>	<b>-424 660,00</b>		<b>-79 380,00</b>		<b>-9 033 065,00</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)					2 380 500,00				1 080 000,00
Dépenses de l'exercice					2 380 500,00				1 080 000,00
21	Immobilisations corporelles				625 000,00				110 000,00
23	Immobilisations en cours				1 755 500,00				970 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)					328 258,00				
Recettes de l'exercice					328 258,00				
13	Subventions d'investissement				328 258,00				
Restes à réaliser-reports									
<b>SOLDE</b>					<b>-2 052 242,00</b>				<b>-1 080 000,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 2</b>

**FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)		83 900,00		5 300,00	2 141 365,00	17 055 277,00
Dépenses de l'exercice		83 900,00		5 300,00	2 141 365,00	17 055 277,00
011	Charges a caractere general	83 900,00		5 300,00	1 955 365,00	5 593 411,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					10 802 026,00
65	Autres charges de gestion courante				186 000,00	659 840,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)					930 000,00	3 605 500,00
Recettes de l'exercice					930 000,00	3 605 500,00
70	Produits des services, domaine et ventes					2 496 000,00
74	Dotations et participations				930 000,00	1 109 500,00
Restes à réaliser-reports						
<b>SOLDE</b>		<b>-83 900,00</b>		<b>-5 300,00</b>	<b>-1 211 365,00</b>	<b>-13 449 777,00</b>

**INVESTISSEMENT**

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)					194 500,00	3 655 000,00
Dépenses de l'exercice					194 500,00	3 655 000,00
21	Immobilisations corporelles				30 000,00	765 000,00
23	Immobilisations en cours				164 500,00	2 890 000,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)					30 000,00	358 258,00
Recettes de l'exercice					30 000,00	358 258,00
13	Subventions d'investissement				30 000,00	358 258,00
Restes à réaliser-reports						
<b>SOLDE</b>					<b>-164 500,00</b>	<b>-3 296 742,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>											<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>											
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>											<b>A1 - 3</b>

**FONCTION 3 CULTURE**

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique			sf/31 Expr.Art. 314 Cinémas et autres salles de spectacles	Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32 324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle	TOTAL
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres		321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives			

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)		1 118 624,00	168 399,00		6 804 886,00	4 151 290,00		17 000,00	163 500,00	3 491 876,00	15 915 575,00
Dépenses de l'exercice		1 118 624,00	168 399,00		6 804 886,00	4 151 290,00		17 000,00	163 500,00	3 491 876,00	15 915 575,00
011	Charges a caractere general	4 000,00	3 500,00			230 300,00		17 000,00	92 000,00	1 457 130,00	1 803 930,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 114 624,00	164 899,00			3 919 390,00					5 198 913,00
65	Autres charges de gestion courante				6 804 886,00	1 600,00			71 500,00	2 034 746,00	8 912 732,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)			6 000,00			39 700,00		200,00		311 546,00	357 446,00
Recettes de l'exercice			6 000,00			39 700,00		200,00		311 546,00	357 446,00
70	Produits des services, domaine et ventes					38 700,00		200,00		24 500,00	63 400,00
74	Dotations et participations		6 000,00							285 500,00	291 500,00
75	Autres produits de gestion courante					1 000,00				1 546,00	2 546,00
Restes à réaliser-reports											
<b>SOLDE</b>		<b>-1 118 624,00</b>	<b>-162 399,00</b>		<b>-6 804 886,00</b>	<b>-4 111 590,00</b>		<b>-16 800,00</b>	<b>-163 500,00</b>	<b>-3 180 330,00</b>	<b>-15 558 129,00</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)					265 000,00	6 145 406,00		155 000,00	1 530 000,00	110 000,00	8 205 406,00
Dépenses de l'exercice					265 000,00	6 145 406,00		155 000,00	1 530 000,00	110 000,00	8 205 406,00
20	Immobilisations incorporelles					450 000,00		54 000,00		50 000,00	554 000,00
204	Subventions d'équipement versées				230 000,00				90 000,00	60 000,00	380 000,00
21	Immobilisations corporelles					340 000,00		25 000,00	10 000,00		375 000,00
23	Immobilisations en cours				35 000,00	5 355 406,00		76 000,00	1 430 000,00		6 896 406,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)						1 025 512,00			300 000,00		1 325 512,00
Recettes de l'exercice						1 025 512,00			300 000,00		1 325 512,00
13	Subventions d'investissement					1 025 512,00			300 000,00		1 325 512,00
Restes à réaliser-reports											
<b>SOLDE</b>					<b>-265 000,00</b>	<b>-5 119 894,00</b>		<b>-155 000,00</b>	<b>-1 230 000,00</b>	<b>-110 000,00</b>	<b>-6 879 894,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 4</b>

**FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE**

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipts sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)		5 170 598,00	2 267 325,00	189 328,00	978 363,00	59 910,00	2 721 350,00	74 700,00	2 423 130,00		13 884 704,00
Dépenses de l'exercice		5 170 598,00	2 267 325,00	189 328,00	978 363,00	59 910,00	2 721 350,00	74 700,00	2 423 130,00		13 884 704,00
011	Charges a caractere general		2 267 325,00	189 328,00	977 508,00	59 910,00	489 950,00	54 700,00	14 550,00		4 053 271,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 170 598,00									5 170 598,00
65	Autres charges de gestion courante				855,00		2 231 400,00	20 000,00	2 408 580,00		4 660 835,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)			585 295,00	268 655,00	759 520,00	38 075,00	77 500,00	1 500,00	98 702,00		1 829 247,00
Recettes de l'exercice			585 295,00	268 655,00	759 520,00	38 075,00	77 500,00	1 500,00	98 702,00		1 829 247,00
70	Produits des services, domaine et ventes		2 525,00	15 150,00	759 520,00	26 765,00			6 202,00		810 162,00
74	Dotations et participations		330 270,00				77 500,00		92 500,00		500 270,00
75	Autres produits de gestion courante		252 500,00	253 505,00		11 310,00		1 500,00			518 815,00
Restes à réaliser-reports											
<b>SOLDE</b>		<b>-5 170 598,00</b>	<b>-1 682 030,00</b>	<b>79 327,00</b>	<b>-218 843,00</b>	<b>-21 835,00</b>	<b>-2 643 850,00</b>	<b>-73 200,00</b>	<b>-2 324 428,00</b>		<b>-12 055 457,00</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)			326 402,00	1 695 000,00	70 000,00		15 000,00	240 870,00			2 347 272,00
Dépenses de l'exercice			326 402,00	1 695 000,00	70 000,00		15 000,00	240 870,00			2 347 272,00
204	Subventions d'equipement versees		90 000,00					15 000,00			105 000,00
21	Immobilisations corporelles		60 000,00	420 000,00	20 000,00		15 000,00				515 000,00
23	Immobilisations en cours		176 402,00	1 275 000,00	50 000,00			225 870,00			1 727 272,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)				350 000,00				43 000,00			393 000,00
Recettes de l'exercice				350 000,00				43 000,00			393 000,00
13	Subventions d'investissement			350 000,00				43 000,00			393 000,00
Restes à réaliser-reports											
<b>SOLDE</b>		<b>-326 402,00</b>	<b>-1 345 000,00</b>	<b>-70 000,00</b>		<b>-15 000,00</b>	<b>-197 870,00</b>				<b>-1 954 272,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 5</b>

**FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)		200,00			4 740 400,00	28 000,00	102 602,00	8 800,00	1 087 195,00	5 967 197,00
Dépenses de l'exercice		200,00			4 740 400,00	28 000,00	102 602,00	8 800,00	1 087 195,00	5 967 197,00
011	Charges a caractere general	200,00				10 000,00		8 800,00	63 900,00	82 900,00
65	Autres charges de gestion courante				4 740 400,00	18 000,00	102 602,00		1 023 295,00	5 884 297,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)								4 000,00	5 321 700,00	5 325 700,00
Recettes de l'exercice								4 000,00	5 321 700,00	5 325 700,00
74	Dotations et participations							4 000,00	5 304 500,00	5 308 500,00
75	Autres produits de gestion courante								17 200,00	17 200,00
Restes à réaliser-reports										
<b>SOLDE</b>		<b>-200,00</b>			<b>-4 740 400,00</b>	<b>-28 000,00</b>	<b>-102 602,00</b>	<b>-4 800,00</b>	<b>4 234 505,00</b>	<b>-641 497,00</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)									1 839 186,00	1 839 186,00
Dépenses de l'exercice									1 839 186,00	1 839 186,00
20	Immobilisations incorporelles								1 754 186,00	1 754 186,00
204	Subventions d'equipement versees								85 000,00	85 000,00
23	Immobilisations en cours									
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)									342 455,00	342 455,00
Recettes de l'exercice									342 455,00	342 455,00
13	Subventions d'investissement								342 455,00	342 455,00
Restes à réaliser-reports										
<b>SOLDE</b>									<b>-1 496 731,00</b>	<b>-1 496 731,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 6</b>

**FONCTION 6 FAMILLE**

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES (3)</b>		<b>65 300,00</b>	<b>99 486,00</b>	<b>12 449 035,00</b>	<b>12 613 821,00</b>
Dépenses de l'exercice		65 300,00	99 486,00	12 449 035,00	12 613 821,00
011	Charges a caractere general	1 100,00	2 700,00	493 870,00	497 670,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		75 559,00	9 880 165,00	9 955 724,00
65	Autres charges de gestion courante	64 200,00	21 227,00	2 075 000,00	2 160 427,00
Restes à réaliser-reports					

<b>RECETTES (3)</b>		<b>113 469,00</b>	<b>9 122 214,00</b>	<b>9 235 683,00</b>
Recettes de l'exercice		113 469,00	9 122 214,00	9 235 683,00
013	Attenuations de charges			
70	Produits des services, domaine et ventes		2 612 033,00	2 612 033,00
74	Dotations et participations	113 469,00	6 510 121,00	6 623 590,00
75	Autres produits de gestion courante		60,00	60,00
Restes à réaliser-reports				
<b>SOLDE</b>		<b>-65 300,00</b>	<b>13 983,00</b>	<b>-3 326 821,00</b>

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES (3)</b>		<b>1 102 900,00</b>	<b>1 102 900,00</b>
Dépenses de l'exercice		1 102 900,00	1 102 900,00
204	Subventions d'equipement versees	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	172 900,00	172 900,00
23	Immobilisations en cours	880 000,00	880 000,00
Restes à réaliser-reports			

<b>RECETTES (3)</b>		<b>611 000,00</b>	<b>611 000,00</b>
Recettes de l'exercice		611 000,00	611 000,00
13	Subventions d'investissement	611 000,00	611 000,00
Restes à réaliser-reports			
<b>SOLDE</b>		<b>-491 900,00</b>	<b>-491 900,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)</b>	<b>A1 - 7</b>

**FONCTION 7 LOGEMENT**

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES (3)</b>						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

<b>RECETTES (3)</b>						
Recettes de l'exercice						
			2 290 800,00			2 290 800,00
75	Autres produits de gestion courante		2 290 800,00			2 290 800,00
Restes à réaliser-reports						
<b>SOLDE</b>			<b>2 290 800,00</b>			<b>2 290 800,00</b>

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES (3)</b>						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

<b>RECETTES (3)</b>						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
<b>SOLDE</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 8</b>

**FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains					s/f 81 Services urbains		s/f 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)		1 082 817,00			6 587 460,00	2 927 800,00		2 190 000,00	
Dépenses de l'exercice		1 082 817,00			6 587 460,00	2 927 800,00		2 190 000,00	
011	Charges a caractere general	689 539,00			668 050,00	2 927 800,00		2 190 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	158 191,00			5 919 410,00				
65	Autres charges de gestion courante	235 087,00							
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		231 633,00			70 000,00	4 000,00			
Recettes de l'exercice		231 633,00			70 000,00	4 000,00			
042	Operat.d'ordre transf.entre sections								
70	Produits des services, domaine et ventes	1 200,00				4 000,00			
74	Dotations et participations	230 433,00							
75	Autres produits de gestion courante				70 000,00				
Restes à réaliser-reports									
<b>SOLDE</b>		<b>-851 184,00</b>			<b>-6 517 460,00</b>	<b>-2 923 800,00</b>		<b>-2 190 000,00</b>	

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)		45 000,00			1 026 310,00	1 365 000,00		20 000,00	2 054 664,00
Dépenses de l'exercice		45 000,00			1 026 310,00	1 365 000,00		20 000,00	2 054 664,00
040	Operat.d'ordre transf.entre sections								
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00			293 800,00				
204	Subventions d'equipement versees								282 482,00
21	Immobilisations corporelles				127 500,00			20 000,00	
23	Immobilisations en cours				605 010,00	1 365 000,00			1 772 182,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		60 000,00							
Recettes de l'exercice		60 000,00							
13	Subventions d'investissement	60 000,00							
Restes à réaliser-reports									
<b>SOLDE</b>		<b>15 000,00</b>			<b>-1 026 310,00</b>	<b>-1 365 000,00</b>		<b>-20 000,00</b>	<b>-2 054 664,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 8</b>

**FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(2)	Libellé	s/f 82 Aménagement urbain			830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
		822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain					

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)		3 985 552,00	9 957 825,00			221 988,00		26 953 442,00
Dépenses de l'exercice		3 985 552,00	9 957 825,00			221 988,00		26 953 442,00
011	Charges a caractere general	1 422 800,00	1 443 662,00			141 488,00		9 483 339,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 331 252,00	8 514 163,00					15 923 016,00
65	Autres charges de gestion courante	1 231 500,00				80 500,00		1 547 087,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)		7 820 740,00	91 000,00			20 100,00		8 237 473,00
Recettes de l'exercice		7 820 740,00	91 000,00			20 100,00		8 237 473,00
042	Operat.d'ordre transf.entre sections							
70	Produits des services, domaine et ventes	5 245 740,00						5 250 940,00
74	Dotations et participations		40 000,00			20 100,00		290 533,00
75	Autres produits de gestion courante	2 575 000,00	51 000,00					2 696 000,00
Restes à réaliser-reports								
<b>SOLDE</b>		<b>3 835 188,00</b>	<b>-9 866 825,00</b>			<b>-201 888,00</b>		<b>-18 715 969,00</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)		4 445 000,00	1 283 500,00	350 000,00		700 000,00		11 289 474,00
Dépenses de l'exercice		4 445 000,00	1 283 500,00	350 000,00		700 000,00		11 289 474,00
040	Operat.d'ordre transf.entre sections							
20	Immobilisations incorporelles							338 800,00
204	Subventions d'equipement versees							282 482,00
21	Immobilisations corporelles	430 000,00	370 000,00					947 500,00
23	Immobilisations en cours	4 015 000,00	913 500,00	350 000,00		700 000,00		9 720 692,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)		400 000,00						460 000,00
Recettes de l'exercice		400 000,00						460 000,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00						460 000,00
Restes à réaliser-reports								
<b>SOLDE</b>		<b>-4 045 000,00</b>	<b>-1 283 500,00</b>	<b>-350 000,00</b>		<b>-700 000,00</b>		<b>-10 829 474,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 9</b>

**FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE**

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES (3)</b>		<b>282 317,00</b>	<b>96 030,00</b>	<b>500,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>2 000,00</b>		<b>395 847,00</b>
Dépenses de l'exercice		282 317,00	96 030,00	500,00	15 000,00	2 000,00		395 847,00
011	Charges a caractere general	56 700,00	95 630,00		15 000,00	2 000,00		169 330,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 695,00						44 695,00
65	Autres charges de gestion courante	180 922,00	400,00	500,00				181 822,00
Restes à réaliser-reports								

<b>RECETTES (3)</b>			<b>2 132 983,00</b>					<b>2 132 983,00</b>
Recettes de l'exercice			2 132 983,00					2 132 983,00
70	Produits des services, domaine et ventes		840 562,00					840 562,00
73	Impôts et taxes		1 082 160,00					1 082 160,00
75	Autres produits de gestion courante		210 261,00					210 261,00
Restes à réaliser-reports								
<b>SOLDE</b>		<b>-282 317,00</b>	<b>2 036 953,00</b>	<b>-500,00</b>	<b>-15 000,00</b>	<b>-2 000,00</b>		<b>1 737 136,00</b>

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES (3)</b>		<b>5 170 000,00</b>	<b>276 852,00</b>					<b>5 446 852,00</b>
Dépenses de l'exercice		5 170 000,00	276 852,00					5 446 852,00
204	Subventions d'équipement versées	5 170 000,00						5 170 000,00
21	Immobilisations corporelles		13 000,00					13 000,00
23	Immobilisations en cours		263 852,00					263 852,00
Restes à réaliser-reports								

<b>RECETTES (3)</b>			<b>15 000,00</b>					<b>15 000,00</b>
Recettes de l'exercice			15 000,00					15 000,00
13	Subventions d'investissement		15 000,00					15 000,00
Restes à réaliser-reports								
<b>SOLDE</b>		<b>-5 170 000,00</b>	<b>-261 852,00</b>					<b>-5 431 852,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

**A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie	22/04/2016	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remb. anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)</b>					<b>57 971 922,00</b>									
1641 Emprunts en euros (total)					<b>57 971 922,00</b>									
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>														
20111 / 11037030	SWAP CREDIT COOPERATIF	30/06/2011	01/07/2011	03/10/2011	0,00	F		2,923	2,923	euros	T	-		
20131 / 9204373	CREDIT FONCIER	25/04/2013	25/04/2013	25/07/2013	6 500 000,00	F		3,61	3,65	euros	T	P		
20141 / 13022014	SOCIETE GENERALE	13/02/2014	14/02/2014	14/05/2014	6 000 000,00	F		3,01	3,09	euros	T	C		
20151 / 9442070	SOCIETE GENERALE	09/02/2015	16/02/2015	16/05/2015	5 000 000,00	F		1,92	1,92	euros	T	C		
20153 / 9595217	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	22/07/2015	05/08/2015	05/11/2015	3 380 000,00	F		2,00	2,00	euros	T	C		
20161 / 132	AGENCE FRANCE LOCALE	29/01/2016	02/02/2016	10/02/2016	5 000 000,00	F		1,65	1,65	euros	T	C		
20165 / 20165	ARKEA BANQUE	28/11/2016	01/12/2016	01/03/2017	7 000 000,00	F		1,07	1,08	euros	T	C		
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat</b>														
20031 / 1015132	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2002	24/10/2003	01/01/2004	244 732,00	V	livret A	2,67		euros	A	P		
20041 / 1027060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/12/2003	15/03/2004	01/01/2005	347 190,00	V	livret A	2,65		euros	A	P		
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF	30/06/2011	01/07/2011	03/10/2011	7 000 000,00	V	euribor3	0,907		euros	T	C		
20142 / 6992	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/02/2014	13/03/2014	01/06/2014	3 000 000,00	V	livret A	1,85		euros	T	P		
20143 / 9442070	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	02/09/2014	01/09/2014	01/12/2014	5 000 000,00	V	livret A	1,90		euros	T	P		
20144 / 13777	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/06/2014	10/10/2014	01/02/2014	2 000 000,00	V	livret A	2,00		euros	T	C		
20145 / 13778	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/09/2014	10/10/2014	01/02/2015	3 000 000,00	V	livret A	1,60		euros	T	P		
20154 / 5123384	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/10/2015	15/12/2015	01/04/2016	1 250 000,00	V	livret A	1,75		euros	T	C		
20162 / 50603	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2016	07/07/2016	01/02/2017	3 250 000,00	V	livret A	1,75		euros	T	C		
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)</b>														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (total)</b>					<b>991 301,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Programme 15602	EPFL				323 401,00					euros	A			
20155	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES				483 900,00					euros	A			
20163	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES				76 000,00					euros	A			
20164	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES				108 000,00					euros	A			
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>58 963 223,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. ( Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)</b>	<b>A2.2</b>

**A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)</b>				<b>51 040 835,74</b>						<b>2 831 015,49</b>	<b>1 075 268,47</b>	<b>161 530,07</b>
1641 Emprunts en euros (total)				51 040 835,74						2 831 015,49	1 075 268,47	161 530,07
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>												
20111 / 11037030	N			0,00	9,50	F		2,923		0,00	127 883,70	26 097,86
20131 / 9204373	N			5 372 773,61	11,56	F		3,61		374 171,50	188 929,70	32 853,58
20141 / 13022014	N			5 094 416,24	12,12	F		3,01		348 544,64	151 492,49	18 649,96
20151 / 9442070	N			4 636 130,44	18,13	F		1,92		214 299,45	87 273,44	10 443,29
20153 / 9595217	N			3 205 938,16	18,59	F		2,00		142 408,79	63 055,13	9 323,79
20161 / 132	N			4 840 700,73	19,11	F		1,65		215 706,03	78 319,25	10 576,42
20165 / 20165	N			7 000 000,00	19,92	F		1,07		315 614,42	73 636,42	5 960,24
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat</b>												
20031 / 1015132	N			38 441,65	1,00	V	livret A	1,50		18 883,30	576,62	-98,16
20041 / 1027060	N			80 741,82	3,00	V	livret A	1,50		26 604,70	1 203,03	801,76
20111 / 11037030	N			4 549 999,93	9,50	V	euribor3	0,907		466 666,68	39 678,80	11 725,13
20142 / 6992	N			2 647 239,43	17,16	V	livret A	1,85		137 028,63	34 651,61	2 801,25
20143 / 9442070	N			4 529 894,77	17,67	V	livret A	1,90		216 604,04	74 382,36	5 927,34
20144 / 13777	N			1 833 726,88	17,83	V	livret A	2,00		85 638,90	35 767,74	5 658,03
20145 / 13778	N			2 741 015,41	17,83	V	livret A	1,60		132 834,84	41 587,51	6 764,09
20154 / 5123384	N			1 219 816,67	24,00	V	livret A	1,75		40 814,52	20 943,56	5 043,58
20162 / 50603	N			3 250 000,00	26,83	V	livret A	1,75		95 195,05	55 887,11	9 001,91
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)</b>												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (total)</b>				<b>942 911,00</b>						<b>397 791,00</b>		
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Programme 15602				323 401,00	2					323 401,00	0,00	0,00
20155				435 510,00	9					48 390,00	0,00	0,00
20163				76 000,00	5					15 200,00	0,00	0,00
20164				108 000,00	10					10 800,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>51 983 746,74</b>						<b>3 228 806,49</b>	<b>1 075 268,47</b>	<b>161 530,07</b>

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A</b>														
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF SWAP	0,00	0,00	1	15		3,83	3,83			3,83	127 883,70		11,89
20131 / 9204373	CREDIT FONCIER	6 500 000,00	5 372 773,61	1	15		3,61	3,61			3,61	188 929,70		17,57
20031 / 1015132	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	244 732,00	38 441,65	1	15		livret A	livret A			2,50	576,62		0,05
20041 / 1027060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	347 190,00	80 741,82	1	15		livret A	livret A			2,50	1 203,03		0,11
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF	7 000 000,00	4 549 999,93	1	15		euribor3	euribor3			0,907	39 678,80		3,69
20141 / 13022014	SOCIETE GENERALE	6 000 000,00	5 094 416,24	1	15		3,83	3,83			3,83	151 492,49		14,09
20142 / 6992	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	2 647 239,43	1	20		livret A	livret A			1,84	34 651,61		3,22
20143 / 9442070	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	5 000 000,00	4 529 894,77	1	20		livret A	livret A			1,93	74 382,36		6,92
20144 / 13777	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 000,00	1 833 726,88	1	20		livret A	livret A			2,00	35 767,74		3,33
20145 / 13778	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	2 741 015,41	1	20		livret A	livret A			1,60	41 587,51		3,87
20151 / 9442070	SOCIETE GENERALE	5 000 000,00	4 636 130,44	1	20		1,92	1,92			1,92	87 273,44		8,12
20153 / 9595217	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	3 380 000,00	3 205 938,16	1	20		2,00	2,00			2,00	63 055,13		5,86
20154 / 20154	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 250 000,00	1 219 816,67	1	25		1,75	1,75			1,75	20 943,56		1,95
20161 / 132	AGENCE FRANCELOCALE	5 000 000,00	4 840 700,73	1	20		1,65	1,65			1,65	78 319,25		7,28
20162 / 50603	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 250 000,00	3 250 000,00	1	27		1,75	1,75			1,75	55 887,11		5,20
20165 / 20165	ARKEA BANQUE	7 000 000,00	7 000 000,00	1	20		1,07	1,07			1,07	73 636,42		6,85
<b>TOTAL A</b>		<b>57 971 922,00</b>	<b>51 040 835,74</b>									<b>1 075 268,47</b>		<b>100,00</b>
<b>Barrière simple B</b>														
<b>TOTAL B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>TOTAL C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>TOTAL D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>TOTAL E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>57 971 922,00</b>	<b>51 040 835,74</b>									<b>1 075 268,47</b>		<b>100,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro

/ 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: Ecarts d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2. 8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	16					
	% de l'encours	100%					
	Montant en euros	51 040 835,74					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture										Primes éventuelles		
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) 2	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
												Type de taux (5)	Index de référence (2)				
<b>Taux fixe (total)</b>																	
<b>Taux variable simple(total)</b>																	
	<b>ETAT NEANT</b>																
<b>Taux complexe (total)</b>																	
<b>Total</b>																	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)</b>	<b>A2.5</b>

**A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)**

<b>Effet de l'instrument de couverture</b>						
<b>Emprunts</b> <small>(pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Niveau du taux après couverture (1)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe</b>						
<b>Taux variable simple</b>			<b>ETAT NEANT</b>			
<b>Taux complexe</b>						
<b>Total</b>						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>IV</b>
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L' EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2017 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
auprès des organismes de droit privé					
	<b>ETAT NEANT</b>				
auprès d'organismes de droit public					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

#### A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice 2017	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités : CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	667 900,00	74 390,00	593 510,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices : EPFL	323 401,00	323 401,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>IV</b>
	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Déliberation du
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	500 €	26 novembre 2015
<b>Biens ou catégories de biens amortis :</b>	<b>Durée :</b>	26 novembre 2015
	(années)	
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Frais réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre	5	
Frais d'études	5	
Frais de recherche et de développement	5	
Frais d'insertion	5	
Subventions d'équipement versées à l'Etat - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à l'Etat - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à l'Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux Régions - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux Régions - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux Départements - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux Départements - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres Communes - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres Communes - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres Communes - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées au GFP de rattachement - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées au GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées au GFP de rattachement - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres groupements - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres groupements - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres groupements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées à la Caisse des écoles - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à la Caisse des écoles - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à la Caisse des écoles - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées au CCAS - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées au CCAS - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées au CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère administratif - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère administratif - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère administratif - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère industriel et commercial - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère industriel et commercial - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère industriel et commercial - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
<b>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels,</b>		
<b><u>droits et valeurs similaires</u></b>		
Logiciels de bureautique	5	
Logiciels spécifiques, applications informatiques, Licences	8	
<b>Installations, matériel et outillage techniques</b>		
<b><u>Matériel et outillage de voirie: Matériel roulant</u></b>		
Balayuses	6	
Laveuses, Auto-laveuses	8	
Tracteurs	15	
Remorques, Motoculteurs	10	
Gerbeurs/Lève-palettes	6	
Chargeurs sur pneus	15	
Vélos	5	
Déneigeuses	10	
Autres Matériel roulant	8	
<b><u>Matériel et outillage de voirie : Autre matériel et outillage de voirie</u></b>		
Engins entretien espaces publics	6	
Engins Espaces verts	6	
Engins PBLT	6	
Propreté urbaine	6	
Bennes déposables	15	
Tondeuses: Gros débit/Autotractées	8	
Bétonnières	4	
Compresseurs	12	
Salieuses	10	
Lames de déneigement	10	
Épandeurs de sel de déneigement	4	
Rouleaux pour tapis routiers	12	
Autres	8	
<b><u>Autres installations, matériel et outillage techniques</u></b>		
Petit Matériel et outillage techniques (tronçonneuses, transpaletteuses, scies de sol, plaques vibrantes, marteaux piqueurs, taille-haies, épandeurs à main, motopompe, souffleurs, Auto-laveuses, drapeaux, ....)	5	
Nacelles, Pulvérisateurs, Laveurs haute pression, motoculteurs, Groupes électrogènes, Postes à souder....	10	
Matériel et outillage techniques spécifiques Ateliers (Ponts élévateurs, crics, .....)	15	
Matériel et outillage techniques spécifiques (Ecoles, Restauration scolaire, Sécurité Incendie et Protection des bâtiments, Entretien bâtiments, Equipements sportifs, Espaces verts, Propreté urbaine, Espaces publics, Signalétique.....)	10	
Divers	5	

Autres immobilisations corporelles			
<b>Matériel de transport (immatriculé)</b>			
Véhicules légers: berlines 3/5 portes, Fourgonnettes, véhicules 4x4, Fourgons, Mini BOM, Châssis bennes/grue 3,5t, Nacelles sur châssis VL.		8	
Véhicules légers: Fourrière Auto		10	
Poids-Lourds: Mini bus, Fourgon tôle, Balayeuses sur châssis.		8	
Poids -Lourds: Arroseuses sur châssis, Nacelles sur châssis PL, Bus		10	
Poids-Lourds: Benne entreprise/grue, Benne entreprise, Fourrière sur châssis, Benne ampiroll		12	
Deux-Roues		6	
<b>Matériel de Bureau et Matériel informatique</b>			
Tablettes et autres outils numériques		3	
Ordinateurs et périphériques		5	
Matériel de Bureau		3	
Autres		2	
Mobilier			
Mobilier de bureau classique		12	
Mobilier spécifiques: Ecoles, Crèches, Médiathèques, Equipements sportifs, Espaces verts, Propreté urbaine....		15	
Autres		10	
<b>Autres immobilisations corporelles</b>			
Petit électroménager		2	
Gros électroménager		5	
Electroménagers de restauration		8	
Matériel photo, audiovisuel		5	
Matériel sanitaire, électrique, de chauffage		8	
Matériel spécifique de bureau (luminaires, tableaux, porte-manteaux, rideaux, tapis...)		5	
Structures jeux		10	
Structures stores, rideaux....		10	
Matériel spécifiques Espaces verts, Propreté urbaine, Espaces publics		8	
Instruments de musique		8	
Matériels de pratiques sportives		8	
Fonds documentaire Médiathèques		5	
Matériels urbains (tentes, structures métalliques, illuminations, barrières...)		8	
Coffres forts		20	
Autres		8	

#### A4 - ETAT DES PROVISIONS

Titre de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>					
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>					
Provisions pour litiges et contentieux					<b>ETAT NEANT</b>
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunt					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>					
- des immobilisations					<b>ETAT NEANT</b>
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>					
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>					
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>					
Provisions pour litiges et contentieux					<b>ETAT NEANT</b>
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunt					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>					
- des immobilisations					<b>ETAT NEANT</b>
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la prov. (ex : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immo.de l'équipement...)

#### A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Titre de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
<b>ETAT NEANT</b>					

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>4 074 696,00</b>	<b>4 074 696,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>3 897 791,00</b>	<b>3 897 791,00</b>
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	3 500 000,00
16876	Autres établissements publics locaux	323 401,00	323 401,00
16878	Autres organismes et particuliers	74 390,00	74 390,00
<b>Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)</b>		<b>176 905,00</b>	<b>176 905,00</b>
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	176 905,00	176 905,00
13911	Etat et établissements nationaux	18 989,00	18 989,00
13912	Regions	37 545,00	37 545,00
13918	Autres	120 371,00	120 371,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 074 696,00</b>			<b>4 074 696,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**A6.2 - RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>20 486 104,00</b>		<b>20 486 104,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>7 743 225,00</b>		<b>7 743 225,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 300 000,00		4 300 000,00
10222	F.c.t.v.a.	3 880 000,00		3 880 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	5 000,00		5 000,00
10226	Taxe d'aménagt et verst pour ss-densité	415 000,00		415 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables	3 443 225,00		3 443 225,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>12 742 879,00</b>		<b>12 742 879,00</b>
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	6 582 993,00		6 582 993,00
2802	Frais lies a realis. doc. urbanisme	2 832,00		2 832,00
28031	Frais d'etudes	207 402,00		207 402,00
2804112	Batiments et installations	49 666,00		49 666,00
28041511	Biens mobiliers materiel et etudes	308 606,00		308 606,00
28041512	Batiments et installations	1 305 926,00		1 305 926,00
28041582	Batiments et installations	2 503,00		2 503,00
28041643	Amort. projets d'infrastruct. int. nat	173 115,00		173 115,00
2804171	Biens mobiliers, materiel et etudes	32 766,00		32 766,00
2804172	Batiments et installations	56 455,00		56 455,00
2804182	Batiments et installations	862 066,00		862 066,00
280421	Biens mobiliers, materiel et etudes	45 248,00		45 248,00
280422	Batiments et installations	283 587,00		283 587,00
28051	Amort. concessions et droits similaires	442 549,00		442 549,00
281571	Amort.materiel de voirie - roulant	279 293,00		279 293,00
281578	Amort.autre mat.et outillage de voirie	72 158,00		72 158,00
28158	Autres instal. materiel et out.techn.	679 015,00		679 015,00
28182	Amort.materiel de transport	537 759,00		537 759,00
28183	Amort. mat. bureau et mat. informatique	246 166,00		246 166,00
28184	Amort.mobilier	176 227,00		176 227,00
28188	Autres immobilisations corporelles	819 654,00		819 654,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 565 000,00		2 565 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	3 594 886,00		3 594 886,00

	Opérations de l'exercice III	restes à ramener en recettes de l'exercice précédent (4)		Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
		(5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)		
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>20 486 104,00</b>				<b>20 486 104,00</b>

<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 074 696,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>20 486 104,00</b>
<b>Solde</b>	<b>+16 411 408,00</b>

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.  
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES			IV	IV - ANNEXES									IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			B1.1	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS									B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT				EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT									

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
<b>Totaux généraux</b>					<b>305 380 361,15</b>	<b>176 358 636,96</b>									<b>43 989 322,34</b>	<b>10 679 314,13</b>	
<b>Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>4 528 497,89</b>	<b>2 839 626,61</b>									<b>123 176,77</b>	<b>138 671,12</b>	
2001	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	REAL. IMMEUBLE BUREAUX NOUVEAUX	ORGANISME PUBLIC	3 347 018,01	2 224 741,81	10,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	120 010,05	100 130,13
1991	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	CREAT. D'UNE MAISON ACCUEIL PERS.	ORGANISME PUBLIC	1 181 479,88	614 884,80	4,08	Annuelle	fixe		5,45	fixe		5,15	F	3 166,72	38 540,99
<b>Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>9 910 993,51</b>	<b>4 408 405,19</b>									<b>193 468,47</b>	<b>452 010,66</b>	
1996	P	ARMEE DU SALUT	RESTRUC.CENTRE HEBERG.URGENCE	ORGANISME PRIVE	251 083,53	115 158,67	10,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	5 934,48	8 476,37
1996	P	ARMEE DU SALUT	RESTRUC.CENTRE HEBERG.URGENCE	ORGANISME PRIVE	411 612,35	188 784,69	10,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	9 728,66	13 895,69
2012	P	BANQUE ALIMENTAIRE DE MOSELLE	RACH. BAIL RUE GASTON RAMON	ORGANISME PRIVE	154 500,00	62 419,99	5,10	Mensuelle	fixe		4,22	fixe		4,10	I	2 860,06	13 462,46
1998	P	CNRO-BTP (CAIS.RETRAITE OUVRIE	RENOV. RESID.'LES SABLONS'	ORGANISME PRIVE	1 676 939,19	582 401,21	1,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,29	préfixé	LIVRET A	4,30	I	33 634,45	88 215,87
1998	P	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART	CREATION DE 18 LOG.TREMPLIN	ORGANISME PRIVE	343 010,29	133 305,51	2,09	Annuelle	fixe		5,39	fixe		4,93	F	6 960,47	16 346,59
1998	P	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART	CREATION DE 18 LOG. TREMPLIN	ORGANISME PRIVE	53 357,16	21 094,00	2,09	Annuelle	fixe		5,65	fixe		5,16	F	1 148,15	2 533,46
1997	P	HOPITAL BELLE-ISLE	RESTRUCTUR. PLATEAU TECHNIQUE	ORGANISME PRIVE	228 673,53	34 301,01	0,91	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	11 433,68
2002	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	760 000,00	285 000,00	5,25	Annuelle	préfixé	URIBOR12	4,09	préfixé	EURIBOR12M	4,39	I	13 292,00	38 000,00
2003	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	822 687,00	339 358,27	6,16	Trimestrielle	fixe		1,03	fixe		0,00	F	13 065,00	41 134,36
2002	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	600 000,00	232 500,00	5,66	Trimestrielle	fixe		5,30	fixe		5,20	F	1 560,00	30 000,00
2002	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	600 000,00	232 500,00	5,66	Trimestrielle	fixe		1,27	fixe		0,00	F	13 065,00	30 000,00
2002	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	700 000,00	271 250,00	5,66	Annuelle	préfixé	URIBOR12	3,66	préfixé	EURIBOR12M	4,27	I	11 049,06	35 000,00
2003	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	EXTENSION DE L'UNITE LONG SEJOUR	ORGANISME PRIVE	457 300,00	309 963,58	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,46	préfixé	LIVRET A	3,45	I	18 211,88	14 003,43
2003	M	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	AMENAGEMENT ET MISE AUX NORMES	ORGANISME PRIVE	1 219 592,00	406 187,43	1,82	Mensuelle	préfixé	URIBOR01	3,09	préfixé	EURIBOR01M	3,98	I	1 860,90	76 048,86
1999	P	MATERNITE -HOPITAL STE-CROIX	REFINAN. DIVERS EMPRUNTS	ORGANISME PRIVE	1 632 238,46	1 194 180,83	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,05	préfixé	LIVRET A	5,05	I	61 098,36	33 459,89
<b>Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état</b>					<b>290 940 869,75</b>	<b>169 110 605,16</b>									<b>43 672 677,10</b>	<b>10 088 632,35</b>	
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	TRANSF. CELLULES COMMERCIALES	ORGANISME PRIVE	97 262,00	27 928,52	4,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,24	préfixé	LIVRET A	3,45	I	1 762,60	5 967,73
2001	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION 38 LOG.RUES DE VERCLY	ORGANISME PRIVE	1 783 653,50	1 464 986,85	21,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	4,20	I	77 670,98	28 685,83
1984	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. DE 46 LOGEMENTS COLLECTIFS	ORGANISME PRIVE	1 819 479,02	587 859,84	2,16	Annuelle	fixe		7,08	fixe		13,45	F	109 358,42	225 213,93
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. 11 LOG/13 GAR.RUE DROGON	ORGANISME PRIVE	213 395,02	171 181,05	1,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,84	préfixé	LIVRET A	4,30	I	4 423,73	16 316,28
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. 11 PLA RUE DROGON METZ	ORGANISME PRIVE	245 056,30	71 056,55	1,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,52	préfixé	LIVRET A	3,55	I	2 919,83	18 737,12
1985	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	609 796,07	325 033,32	2,66	Annuelle	fixe		6,52	fixe		10,40	F	25 253,24	69 929,35
1985	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	21 LOGS ET 31 GARAGES RUE MARCHANT	ORGANISME PRIVE	323 466,32	433 763,50	4,41	Annuelle	fixe		6,54	fixe		10,40	F	7 937,57	15 564,26
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SUR 13	ORGANISME PRIVE	323 466,32	121 467,43	4,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	2,71	I	8 731,00	11 119,50
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	419 082,35	157 372,99	4,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	2,71	I	11 311,86	14 406,40
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST. 11/21 LOG.5-7-9-RUE MARCHANT	ORGANISME PRIVE	43 432,73	14 416,98	3,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	2,71	I	1 145,72	1 559,67
1988	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.DE 19/40 LOG RUE G.DUCROCQ	ORGANISME PRIVE	1 036 653,32	432 620,14	5,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,00	préfixé	LIVRET A	2,71	I	28 406,89	34 095,65
1989	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.24/36 LOG 9 R.AUSTRASIE	ORGANISME PRIVE	1 529 795,40	806 089,45	8,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,25	préfixé	LIVRET A	2,77	I	46 702,16	39 269,89
1989	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 12 LOGTS / 36	ORGANISME PRIVE	739 484,45	338 247,56	6,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,91	préfixé	LIVRET A	2,71	I	20 546,24	23 257,46
1990	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 53 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 063 476,98	1 603 467,28	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,52	préfixé	LIVRET A	3,55	I	58 230,77	87 899,37
1992	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REALISATION DE 49 LOGEMENTS P.L.F	ORGANISME PRIVE	3 317 792,23	1 968 889,52	9,41	Annuelle	fixe		4,27	fixe		3,55	F	101 541,90	85 854,60
1992	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 383 811,56	2 008 067,63	9,41	Annuelle	fixe		4,27	fixe		3,55	F	103 562,44	87 562,98
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IM. 3 LECLERC HAUTE-CLOUQUE	ORGANISME PRIVE	662 748,43	171 427,46	0,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,81	préfixé	LIVRET A	3,55	I	11 098,91	37 849,06
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR.DE 47 LOG. AVENUE A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	3 313 572,48	1 815 322,87	9,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,71	préfixé	LIVRET A	3,55	I	94 099,94	79 158,23
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. 13 LOG PLA 23 RUE ALLEMANDS	ORGANISME PRIVE	443 952,93	262 200,44	11,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	3,55	I	13 791,52	13 365,88
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.48 LOG.PLA RUE THEURIE SENTE MY	ORGANISME PRIVE	3 406 514,54	1 867 990,39	9,49	Annuelle	fixe		4,28	fixe		3,55	F	96 830,04	81 454,83
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.6 LOG ILOT VISITATION	ORGANISME PRIVE	295 325,14	174 420,27	10,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	3,55	I	9 174,36	8 891,21
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	RESIDENCE SAINT FIACRE	ORGANISME PRIVE	442 102,15	176 078,98	2,16	Annuelle	fixe		5,14	fixe		6,50	F	11 819,28	18 788,64
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.16 LOG.FREDERIC MISTRAL	ORGANISME PRIVE	686 020,58	273 226,03	2,16	Annuelle	fixe		5,34	fixe		6,50	F	18 340,26	29 154,78
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	AC-AMEL.8 LOG 13-15 ST LIVIER	ORGANISME PRIVE	514 738,22	300 380,43	11,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	3,55	I	15 993,41	15 312,15
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR. 36 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	2 662 364,53	1 633 251,21	11,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,00	préfixé	LIVRET A	3,55	I	84 924,88	76 262,10
1995	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR. 39 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	2 462 127,85	1 544 687,22	11,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,91	préfixé	LIVRET A	3,55	I	56 569,02	72 126,75
1995	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR. 39 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	129 581,66	81 288,30	12,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,40	préfixé	LIVRET A	3,05	I	2 550,94	3 681,80
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	EMPR. 98629-REAL.36 PLA RUE PEPINIERES	ORGANISME PRIVE	1 340 133,58	508 568,46	6,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	2,15	I	23 703,17	52 415,97
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL 40/50 PLA RUE DES CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	1 940 109,19	1 369 812,06	15,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,55	I	80 805,00	47 057,34
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL 10/50 PLA LM RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	463 850,58	319 071,51	15,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,20	préfixé	LIVRET A	3,05	I	17 112,29	11 781,76

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.88 PLA ET PLALM ZAC HAUT	ORGANISME PRIVE	3 999 736,47	3 117 104,18	17,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	167 530,33	78 748,96
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.88 PLA ET PLALM ZAC HAUT	ORGANISME PRIVE	1 056 372,30	744 912,62	17,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,06	préfixé	LIVRET A	2,95	I	39 009,56	27 921,79
2008	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	PRET COMPACTE - REAMENAGE	ORGANISME PRIVE	4 122 171,89	3 547 196,81	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,84	préfixé	LIVRET A	4,79	I	199 707,18	95 829,18
2003	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	ACQUIS. TERRAIN REAL. 54 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	677 134,52	623 748,30	36,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	34 176,32	5 120,04
2003	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION 54 LOG PLUS DOMAINE	ORGANISME PRIVE	2 231 375,76	1 862 187,60	21,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,15	préfixé	LIVRET A	4,20	I	100 276,91	35 407,21
1988	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION D UN PROGRAMME	ORGANISME PRIVE	559 564,12	275 917,27	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	0,00	préfixé	LIVRET A	4,02	I	608,04	15 125,32
1991	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION DE 4 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	48 417,81	27 434,28	9,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 543,15	1 196,29
1996	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	CONSTR. 2 LOG PLA AV DU GAL METMAN	ORGANISME PRIVE	124 288,47	85 236,15	12,00	Annuelle	fixe	LIVRET A	4,48	fixe	LIVRET A	4,80	F	4 104,31	2 754,61
1999	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REFINANCEMENT 99611 RESID	ORGANISME PRIVE	2 376 205,76	680 818,41	1,76	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,03	préfixé	LIVRET A	3,62	I	27 522,42	127 221,04
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUISITION DE TERRAIN	ORGANISME PUBLIC	632 302,88	570 228,11	34,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	30 933,38	5 191,09
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALISATION 72 LOG. PLUS A METZ	ORGANISME PUBLIC	4 361 103,85	3 291 226,22	16,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,98	préfixé	LIVRET A	4,20	I	179 938,23	89 470,04
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHAB. de 78 LGT PALULOS	ORGANISME PUBLIC	93 336,00	25 357,20	0,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,55	préfixé	LIVRET A	3,45	I	1 718,15	6 378,22
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS. TERRAINS REAL 22 LGTS PLUS	ORGANISME PUBLIC	446 527,00	399 078,55	35,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,45	I	22 630,23	4 248,45
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. DE 22 LOGTS PLUS	ORGANISME PUBLIC	805 879,00	637 615,01	20,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,45	I	35 849,45	14 993,59
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL. 95 LOGTS HTS DE MAGNY Palulos	ORGANISME PUBLIC	48 021,00	12 404,28	0,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	3,45	I	840,49	3 120,10
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL. 95 LOGTS HTS DE MAGNY Palulos	ORGANISME PUBLIC	370 451,00	100 642,94	0,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,53	préfixé	LIVRET A	3,45	I	6 819,34	25 315,16
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	83 176,18	7 517,71	0,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	2,00	fixe	LIVRET A	2,00	F	182,23	2 002,19
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 72 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	28 195,31	3 561,77	1,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	2,00	fixe	LIVRET A	2,00	F	82,69	719,55
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	72 779,09	9 193,37	1,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	2,00	fixe	LIVRET A	2,00	F	213,43	1 857,34
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	9 374,93	1 184,24	1,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	2,00	fixe	LIVRET A	2,00	F	1 718,15	239,25
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 612,75	582,64	1,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	2,00	fixe	LIVRET A	2,00	F	13,53	117,72
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	229 456,05	28 984,29	1,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	2,00	fixe	LIVRET A	2,00	F	672,70	5 855,79
1955	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 404,05	783,85	3,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	2,00	fixe	LIVRET A	2,00	F	17,36	105,75
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	724 844,77	43 490,66	0,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	14 496,90
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	510 452,67	36 386,39	1,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	11 321,51
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	434 650,44	26 079,02	0,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	8 693,01
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 72 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	23 583,86	1 415,02	0,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	471,68
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	13 118,24	803,12	0,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	267,72
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	114 323,04	9 145,85	1,81	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	2 286,46
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	24 122,01	1 929,76	1,81	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	482,44
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	112 572,93	11 257,28	2,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	2 251,46
1968	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	1 000,07	120,02	3,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	20,00
1968	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	3 838,67	460,66	3,24	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	76,77
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	15 351,62	2 763,30	6,56	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	307,03
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 77 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	40 307,52	5 887,31	2,06	Annuelle	fixe	LIVRET A	1,00	fixe	LIVRET A	1,00	F	68,38	1 057,71
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 108 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 482,00	654,68	2,06	Annuelle	fixe	LIVRET A	1,00	fixe	LIVRET A	1,00	F	7,60	117,61
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DU FOYER SAINTE	ORGANISME PUBLIC	55 628,65	8 125,11	2,06	Annuelle	fixe	LIVRET A	1,00	fixe	LIVRET A	1,00	F	94,37	1 459,75
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DU FOYER SAINTE	ORGANISME PUBLIC	2 027,57	420,17	0,31	Annuelle	fixe	LIVRET A	7,41	fixe	LIVRET A	6,80	F	30,13	84,00
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	44 LOGEMENTS A LA ZUP	ORGANISME PUBLIC	26 785,29	3 912,28	2,56	Annuelle	fixe	LIVRET A	1,00	fixe	LIVRET A	1,00	F	45,45	702,87
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	29 254,97	5 078,66	3,06	Annuelle	fixe	LIVRET A	1,00	fixe	LIVRET A	1,00	F	57,62	760,08
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTR. D'UN FOYER POUR PERSONNES	ORGANISME PUBLIC	505 719,12	73 865,16	2,56	Annuelle	fixe	LIVRET A	1,00	fixe	LIVRET A	1,00	F	857,95	13 270,55
1976	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	60 461,28	10 496,09	3,81	Annuelle	fixe	LIVRET A	1,00	fixe	LIVRET A	1,00	F	119,08	1 570,85
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	5EME PAVILLON ILE DU SAULCY	ORGANISME PUBLIC	16 342,53	3 029,12	4,31	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,99	fixe	LIVRET A	1,00	F	34,05	418,56
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTR. D'UN FOYER POUR PERSONNES	ORGANISME PUBLIC	70 812,57	15 028,67	5,81	Annuelle	fixe	LIVRET A	1,00	fixe	LIVRET A	1,00	F	166,43	1 795,67
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	86 514,82	21 800,38	0,41	Annuelle	fixe	LIVRET A	7,15	fixe	LIVRET A	7,15	F	1 618,49	3 602,57
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	84 990,33	21 416,23	0,31	Annuelle	fixe	LIVRET A	7,15	fixe	LIVRET A	7,15	F	1 589,97	3 539,09
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	174 859,02	29 977,52	1,07	Annuelle	fixe	LIVRET A	3,18	fixe	LIVRET A	3,35	F	1 136,51	6 040,27
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 135 HLM	ORGANISME PUBLIC	2 733 852,98	547 776,87	1,07	Annuelle	fixe	LIVRET A	3,60	fixe	LIVRET A	3,60	F	21 856,55	94 686,07
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 200 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	141 945,28	17 213,49	0,81	Annuelle	fixe	LIVRET A	2,81	fixe	LIVRET A	2,95	F	609,00	4 928,22
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	83 252,41	16 681,10	1,56	Annuelle	fixe	LIVRET A	3,60	fixe	LIVRET A	3,60	F	665,58	2 883,42
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	259 971,31	44 569,22	1,56	Annuelle	fixe	LIVRET A	3,18	fixe	LIVRET A	3,35	F	1 689,70	8 980,36
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.44 PLA AU PONTIFFROY	ORGANISME PUBLIC	850 324,96	334 315,16	2,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,14	préfixé	LIVRET A	3,80	I	19 584,27	39 650,91
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.27 PLA RUE DES TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	865 096,34	380 040,96	3,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,11	préfixé	LIVRET A	3,80	I	21 476,04	37 272,33
1980	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	115 297,19	41 431,81	2,81	Annuelle	fixe	LIVRET A	7,14	fixe	LIVRET A	7,15	F	3 031,75	4 181,73
1980	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	300 431,28	65 843,36	2,56	Annuelle	fixe	LIVRET A	3,42	fixe	LIVRET A	3,60	F	2 599,64	10 160,77
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.9 PLA RUE PONT SAILLY	ORGANISME PUBLIC	299 525,38	144 033,00	4,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,86	préfixé	LIVRET A	3,80	I	7 505,84	11 948,25
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	20 870,27	5 226,33	3,31	Annuelle	fixe	LIVRET A	3,18	fixe	LIVRET A	3,35	F	189,86	674,96
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 135 HLM	ORGANISME PUBLIC	391 199,42	101 265,69	3,81	Annuelle	fixe	LIVRET A	3,40	fixe	LIVRET A	3,60	F	3 933,74	12 770,85
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	114 153,82	31 992,71	3,81	Annuelle	fixe	LIVRET A	3,60	fixe	LIVRET A	3,60	F	1 234,86	3 683,68
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.20 PLA RUE CAMPE 1E TR.	ORGANISME PUBLIC	716 885,65	344 729,33	4,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,85	préfixé	LIVRET A	3,80	I	17 964,51	28 597,01
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.38 PLA LES MINIMES A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 365 688,13	656 719,47	4,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,78	préfixé	LIVRET A	3,80	I	33 728,33	54 478,14
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ.-AMEL. 8 PLA PL PARAIGES	ORGANISME PUBLIC	281 776,33	146 089,95	5,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,83	préfixé	LIVRET A	3,80	I	7 476,33	10 426,33
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.44 PLA AU PONTIFFROY	ORGANISME PUBLIC	57 739,99	29 935,94	5,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,50	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 826,84	2 136,50

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 12 PLA RUE CHAMPE 2E TR	ORGANISME PUBLIC	465 445,24	257 193,67	6,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	14 812,87	16 002,34	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CHALET A METZ TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	4 253,80	2 205,43	5,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,50	préfixé	LIVRET A	3,80	134,59	157,40	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CHALET A METZ TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	56 050,08	30 971,91	6,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	1 783,81	1 927,04	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA 44/46 IMPASSE ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	156 767,14	86 625,67	6,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	4 989,14	5 389,77	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC GR.AUX BOIS - 1E TR 81 LOG	ORGANISME PUBLIC	1 354 673,81	748 559,61	6,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	43 112,72	46 574,66	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.21 PLA 3C RUE ST MARCEL	ORGANISME PUBLIC	423 110,19	233 800,36	6,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	13 465,55	14 546,83	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.21 PLA 3C RUE ST MARCEL	ORGANISME PUBLIC	217 449,56	117 742,04	6,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	6 618,95	7 325,80	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	347 702,58	202 931,90	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	10 990,41	11 124,38	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	602 270,91	332 800,16	6,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,33	préfixé	LIVRET A	3,80	19 167,37	20 706,51	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	2 297 019,53	1 269 276,83	6,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,33	préfixé	LIVRET A	3,80	73 103,03	78 973,18	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	651 991,12	353 032,53	6,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	19 845,94	21 965,35	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	1 326 090,32	773 954,57	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	41 915,93	42 426,88	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	172 608,37	93 461,99	6,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	5 254,03	5 815,11	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC DE LA GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	493 166,77	267 034,20	7,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	15 011,49	16 614,61	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	892 689,55	521 006,13	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	28 216,71	28 560,67	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	430 102,78	251 023,65	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	239 279,43	13 760,69	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	1 640 441,03	957 421,05	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	912 627,86	52 484,21	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 27 PLA RUE TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	343 451,81	174 219,97	5,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,47	préfixé	LIVRET A	3,80	163 608,07	12 433,95	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	19/81 ZAC GR AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 026 047,45	598 838,64	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	570 821,79	32 827,32	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	402 918,11	226 393,97	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	216 345,46	13 431,59	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	297 951,00	167 414,43	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	159 983,72	9 932,43	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	739 148,03	415 316,76	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	396 882,90	24 640,08	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.27 PLA RUE TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	129 950,12	71 807,25	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	67 994,19	4 467,78	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 10 PLA PL. SOUV.FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	427 822,10	236 404,04	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	223 850,61	14 708,83	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	76 046,32	ORGANISME PUBLIC	41 176,69	6,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	38 990,13	2 561,97		
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA RUE DES VOSGES	ORGANISME PUBLIC	138 748,89	76 669,22	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	72 597,99	4 770,29	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUI-AMEL. IMMEUBLE ST LIVIER	ORGANISME PUBLIC	250 672,18	146 301,39	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	139 456,66	8 020,00	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.12 PLA PL SOUV. FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	31 814,47	18 568,09	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,10	préfixé	LIVRET A	3,80	17 699,37	1 017,87	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	20 P.L.A. RUE DU CHAMPE	ORGANISME PUBLIC	56 859,37	33 185,18	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,10	préfixé	LIVRET A	3,80	31 632,62	1 819,16	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	22 P.L.A. ROUTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	233 180,63	133 543,47	7,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,01	préfixé	LIVRET A	3,80	127 295,62	7 320,63	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	9 LOG P.L.A. RUE G. LENOTRE	ORGANISME PUBLIC	572 130,54	321 472,02	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	307 203,48	19 072,42	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	37 LOGEMENTS P.L.A. RUE DE LA GREVE	ORGANISME PUBLIC	1 809 529,16	1 016 748,68	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	971 620,28	60 322,08	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	27 LOG PERS AGEES HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	578 478,86	325 039,02	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	310 612,16	19 284,05	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PARC ACTIVITES QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	1 368 438,04	768 905,84	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	734 777,93	45 617,96	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	3 056 620,14	1 717 471,33	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	1 641 241,33	101 894,84	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.60 LOG.S OUTRE SEILLE 2	ORGANISME PUBLIC	3 219 897,47	1 809 217,53	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	1 728 912,52	107 337,82	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	6/22 LOG. RTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	375 130,65	210 780,55	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	201 425,07	12 505,28	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	90 LOG.ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	472 386,75	265 427,42	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	253 646,41	15 747,38	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 9/81 LOG.ZAC GR-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 108,53	622,82	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	595,20	36,96	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 12/22 LOG RTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	650 845,36	365 700,76	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	349 469,12	21 696,44	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 90 LOG ZAC GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	805 796,75	443 679,42	7,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	423 986,71	26 322,80	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 90 LOGTS ZAC GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 362 601,55	765 626,37	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	718 644,03	45 423,40	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PARC ACTIVITES QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	1 253 577,53	717 928,88	7,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,01	préfixé	LIVRET A	3,80	684 340,38	39 355,65	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.FOYER 92 LOG PERS AGEES	ORGANISME PUBLIC	1 086 783,64	641 983,34	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	616 419,99	33 884,12	
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 15/29 PLA RUE ST JEAN	ORGANISME PUBLIC	1 192 532,44	561 999,93	6,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,22	préfixé	LIVRET A	3,40	496 910,39	36 544,18	
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AC-AMEL.3 LOG 5-7 RUE 3 BOULANGERS	ORGANISME PUBLIC	151 656,50	83 503,53	7,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	79 797,20	4 954,13	
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 14 /29 PLA CITE FABERT	ORGANISME PUBLIC	669 556,08	351 047,83	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,21	préfixé	LIVRET A	4,02	312 979,36	17 844,57	
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS-AMEL. 17 PLA	ORGANISME PUBLIC	584 763,94	284 343,55	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,51	préfixé	LIVRET A	4,02	250 395,21	16 458,91	
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	27 LOG.HAUTE SEILLE PERS AGEES	ORGANISME PUBLIC	593 621,23	288 650,49	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	254 187,90	16 708,20	
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA RUE DU WAD BOUTON	ORGANISME PUBLIC	190 393,58	86 620,56	6,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,95	préfixé	LIVRET A	3,40	79 334,15	5 389,45	
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2ETR	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17	741 288,81	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	652 784,84	42 908,67	
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.11 PLA "LE RELAIS"	ORGANISME PUBLIC	381 122,54	181 244,18	6,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,53	préfixé	LIVRET A	3,40	158 808,05	10 491,12	
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.29 PLA A FABERT-VAUBAN	ORGANISME PUBLIC	669 601,82	325 596,31	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	286 722,70	18 846,77	
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.49 PLA SQUARE DORNES	ORGANISME PUBLIC	2 744 082,31	1 433 414,64	7,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	1 274 967,68	72 863,77	
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.40 PLA RUE DES MINIMES	ORGANISME PUBLIC	46 146,32	22 438,78	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	1 543,13	1 298,85	
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	914 694,10	444 773,29	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	391 670,90	25 745,20	
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	1 246 362,19	606 048,09	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	533 690,77	35 080,41	
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	1 676 939,19	797 474,50	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	718 063,34	46 160,91	
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 5/10 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	433 702,21	226 551,18	7,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	201 508,64	11 516,12	
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	762 245,09	399 644,60	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	356 306,21	20 314,86	
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. 49 PLA SQUARE SOEUR DORNES	ORGANISME PUBLIC	274 408,23	143 872,05	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	128 270,24	7 313,35	
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.20/77 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 351 399,56	708 537,91	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	631 702,40	36 016,62	
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.8/27 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	301 265,48	367 673,03	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	327 801,71	18 689,67	

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMEL. 8/17 PLA RUE DE TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	519 805,41	272 533,67	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	242 979,46	13 853,51
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.5/27 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	456 127,46	255 605,74	8,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,42	préfixé	LIVRET A	4,02	I	230 352,56	11 507,10
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.8 PLA ET COM.TECHNOPOLE	ORGANISME PUBLIC	302 641,79	169 595,10	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,42	préfixé	LIVRET A	4,02	I	152 839,53	7 634,99
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	TRAVAUX DE REHABILITATION DE	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17	441 482,27	0,00	Annuelle	fixe		3,61	fixe		4,00	F	380 504,74	96 334,70
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUISITION-AMELIORATION 8 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	219 679,03	21 968,02	0,00	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	21 968,02	7 322,63
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.76 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	2 500 163,88	1 401 047,61	8,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,42	préfixé	LIVRET A	4,02	I	1 262 627,68	63 073,66
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.12 PLA METZ-BELLECROIX 1	ORGANISME PUBLIC	664 677,72	375 399,91	9,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	360 158,16	16 369,54
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	ORGANISME PUBLIC	619 920,06	211 040,52	1,04	Annuelle	fixe		3,04	fixe		3,00	F	192 937,65	38 647,53
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 84 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	457 347,05	155 756,29	1,15	Annuelle	fixe		2,57	fixe		3,00	F	142 403,52	28 506,53
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 284 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	457 347,05	155 756,29	1,15	Annuelle	fixe		2,58	fixe		3,00	F	142 403,53	28 506,53
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.268 PLA TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17	861 009,01	9,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	826 050,80	37 544,81
1989	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PRET COMPL.PLA RESID 268 LOG	ORGANISME PUBLIC	3 447 356,92	1 947 015,09	9,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 874 555,60	84 900,75
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.268 PLA TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17	861 009,01	9,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	826 050,80	37 544,81
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.76 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	2 556 448,06	1 360 862,44	8,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,25	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 304 280,94	66 296,50
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.RES.48 FPA ST NICOLAS	ORGANISME PUBLIC	2 438 700,47	1 461 572,80	10,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,13	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 408 387,71	57 392,48
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	440 577,66	149 986,65	1,97	Annuelle	fixe		2,83	fixe		3,00	F	137 120,94	27 466,83
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	777 489,99	264 785,44	1,05	Annuelle	fixe		2,98	fixe		3,00	F	242 085,79	48 461,13
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	792 734,89	211 672,13	0,99	Annuelle	fixe		2,99	fixe		3,00	F	187 833,06	50 893,67
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 1428 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	533 571,56	181 715,66	1,03	Annuelle	fixe		2,98	fixe		3,00	F	166 137,44	33 257,62
1989	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 PLA RUE EPAISSE MURAILLE	ORGANISME PUBLIC	296 502,06	168 002,71	9,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	4,80	I	161 750,39	7 325,86
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.4 PLA 42 IMPASSE DES ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	269 557,31	152 735,40	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	4,80	I	146 576,12	6 660,12
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 PLA RUE DES ALLEMANS	ORGANISME PUBLIC	340 428,01	192 891,88	9,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,09	préfixé	LIVRET A	4,80	I	185 713,25	8 411,16
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 PLA 8/10 RUE AUX OSSONS	ORGANISME PUBLIC	315 925,58	179 008,38	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,11	préfixé	LIVRET A	4,80	I	171 789,59	7 805,77
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.RESID.80 LOG.PL.EDOUARD B	ORGANISME PUBLIC	2 096 267,71	1 187 778,18	9,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,15	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 139 879,17	51 793,78
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.2 LOG.RUE P.MAURICE MASSO	ORGANISME PUBLIC	52 609,24	29 809,22	9,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	4,80	I	28 607,11	1 299,85
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.3 LOG.44 RUE DES LOGES	ORGANISME PUBLIC	36 511,54	20 688,03	9,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 289,65	902,11
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS.25 LOG.TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 445 527,77	954 392,76	12,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,99	préfixé	LIVRET A	4,80	I	925 714,16	30 843,49
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.119 LOG.TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	2 775 660,67	1 750 087,20	11,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,07	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 692 338,82	62 205,44
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.16 LOG. A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	1 097 350,04	689 993,01	11,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	4,80	I	667 070,99	24 525,24
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS.1 LOG. RUE STOXEY	ORGANISME PUBLIC	44 210,21	26 496,29	11,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	25 532,09	1 040,44
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS.154/240 LOG.ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	3 949 064,72	2 607 323,77	12,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 528 976,11	84 261,90
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE	ORGANISME PUBLIC	137 204,12	32 372,71	0,00	Annuelle	fixe		6,73	fixe		6,50	F	2 302,65	9 964,19
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.86/240 LOG TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	2 217 405,65	1 464 016,13	12,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	73 701,27	47 313,18
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.2 LGTS 57 RUE QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	60 979,61	38 342,79	11,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	6,07	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 005,17	1 362,87
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.4 LGTS 6 RUE DE GISORS	ORGANISME PUBLIC	97 567,37	61 348,54	11,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	3 208,27	2 180,58
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.1 LGT 15 P.ET M.MASSON	ORGANISME PUBLIC	30 489,80	19 171,43	11,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 002,58	681,43
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.22 PLA RUES TOMBOIS BASSE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	1 277 745,86	877 741,40	13,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,02	préfixé	LIVRET A	4,80	I	42 070,66	25 891,26
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.1 IMMEUBLE 10 LOG.	ORGANISME PUBLIC	480 214,40	169 277,25	2,00	Annuelle	fixe		7,00	fixe		7,00	F	18 748,99	21 656,55
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ.AMEL.20 PLA RUE ST PIERRE	ORGANISME PUBLIC	365 877,64	160 205,94	11,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,07	préfixé	LIVRET A	4,80	I	8 331,61	5 694,39
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.160/327 LOG ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	4 674 592,94	3 218 751,51	13,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,92	préfixé	LIVRET A	4,80	I	156 892,39	94 945,41
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.22 LOG. LES DEUX CHAMPS A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 391 761,45	913 805,51	11,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,84	préfixé	LIVRET A	4,80	I	44 286,88	32 480,48
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 LOG. PLA SAINT CHRODEGA A METZ	ORGANISME PUBLIC	329 365,47	216 255,41	11,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,82	préfixé	LIVRET A	4,80	I	10 506,20	7 686,63
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR.1 LOG 22 RUE CHENEAU	ORGANISME PUBLIC	19 818,37	13 051,67	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	732,94	421,79
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR.6 LOG.16 RUE HORGNE	ORGANISME PUBLIC	144 826,57	95 377,41	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	4 818,29	3 082,35
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR.4 LOG.16 RUE ARENES	ORGANISME PUBLIC	96 042,88	63 250,31	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	3 195,28	2 044,08
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.18 PLA FORT MOSELLE - METZ	ORGANISME PUBLIC	919 993,30	604 051,02	11,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,82	préfixé	LIVRET A	4,80	I	29 346,21	21 470,51
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.27 LOG 3 RUE A.PROST	ORGANISME PUBLIC	462 835,22	305 581,52	12,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,94	préfixé	LIVRET A	4,80	I	15 383,54	9 875,60
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.161/327 LOG ETUD.BRIDOUX	ORGANISME PUBLIC	1 789 922,55	1 232 474,38	13,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,95	préfixé	LIVRET A	4,80	I	59 907,50	36 355,02
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ.AMEL.10 PLA RUE BELLE-ISLE A METZ	ORGANISME PUBLIC	429 573,08	282 049,94	11,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,89	préfixé	LIVRET A	4,80	I	13 669,33	10 025,24
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.114/327 LOG ETUD.QUARTIER	ORGANISME PUBLIC	3 484 216,56	2 487 679,73	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,93	préfixé	LIVRET A	4,80	I	118 198,43	67 205,83
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.21 PLA "LES SARCELLES"	ORGANISME PUBLIC	184 036,45	121 507,91	12,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,94	préfixé	LIVRET A	4,80	I	6 116,93	3 926,82
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.18 PLA RUE POUILLY ET PATURAL	ORGANISME PUBLIC	1 284 789,47	843 569,64	11,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,80	préfixé	LIVRET A	4,80	I	40 982,60	29 984,00
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.4 LOG 10-11 RUE FRECOT	ORGANISME PUBLIC	88 027,11	71 331,26	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,32	préfixé	LIVRET A	4,30	I	3 208,79	1 387,65
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 LOG RUE SAINT-ANDRE	ORGANISME PUBLIC	157 570,85	104 596,80	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,34	préfixé	LIVRET A	4,30	I	4 716,38	2 032,05
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.9 LOG PLA RUE MAZELLE	ORGANISME PUBLIC	65 964,69	53 453,36	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,32	préfixé	LIVRET A	4,30	I	2 404,57	1 039,86
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.4 LOG PLA 27 RUE CHAMPE - METZ	ORGANISME PUBLIC	283 951,54	190 871,80	11,75	Annuelle	fixe		4,62	fixe		4,80	F	9 055,55	6 784,38
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM 118/302 LOG 1ERE TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	2 230 530,04	1 529 681,60	12,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,76	préfixé	LIVRET A	4,80	I	73 281,51	49 435,32
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.25 PLATS 25-26 RUE HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	356 335,55	259 594,13	12,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,66	préfixé	LIVRET A	4,30	I	11 844,64	7 356,22
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. RESIDENCE ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	1 153 736,51	866 986,18	12,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,47	préfixé	LIVRET A	4,80	I	43 557,53	22 466,21
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM 139/321 LOG 2E TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	2 381 562,09	1 789 647,19	12,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,75	préfixé	LIVRET A	4,80	I	89 912,17	46 375,13
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.2 LOG PLATS 13 PL.FRECOT - METZ	ORGANISME PUBLIC	86 743,49	60 642,58	11,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	0,00	préfixé	LIVRET A	4,30	I	2 770,74	1 917,44
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN.COMPL.6 LOG ST-CHRODEGANG - METZ	ORGANISME PUBLIC	30 489,80	15 509,42	4,33	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	409,03	1 882,93
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. 139/301 LOG. RESIDENCE	ORGANISME PUBLIC	1 551 966,90	1 166 240,11	12,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,78	préfixé	LIVRET A	4,80	I	58 592,10	30 220,78

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42	15 619,90	0,50	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	546,44	3 755,58
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42	19 922,38	1,74	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	673,25	3 646,20
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 11/12 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 036 821,01	806 936,99	13,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,80	préfixé	LIVRET A	4,80	I	40 599,18	18 665,86
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 1/12 PLA TS A METZ	ORGANISME PUBLIC	77 841,99	58 858,60	13,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	2 688,95	1 498,39
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 47/302 LOG. 3EME TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	1 437 689,97	1 032 606,99	13,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,27	préfixé	LIVRET A	4,30	I	43 852,65	30 351,69
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 1E TR. 118/302 LOG	ORGANISME PUBLIC	87 479,76	62 831,51	13,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,33	préfixé	LIVRET A	4,30	I	3 417,13	1 846,82
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 40/44 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	2 681 883,11	2 087 255,86	13,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,60	préfixé	LIVRET A	4,80	I	105 015,46	48 281,86
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 4/44 PLA TS A METZ	ORGANISME PUBLIC	233 247,00	176 364,91	14,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	8 057,20	4 489,79
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REABIL. 159 LOG LA CORCHADE II	ORGANISME PUBLIC	1 311 823,79	454 857,87	1,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	26 373,02	69 088,86
1996	P	OPHLM MONTIGNY LES METZ	ACQUIS - AMEL. 5 PLATS 93 RUE ST PIERRE	ORGANISME PUBLIC	152 449,02	106 577,43	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	5 043,25	3 369,85
1997	P	OPHLM MONTIGNY LES METZ	ACQUIS-AMEL. 5 PLA TS	ORGANISME PUBLIC	175 316,37	127 719,76	12,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	5 827,54	3 619,25
2004	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUISITION - AMELIORATION 12 LOG PLAII	ORGANISME PRIVE	182 939,00	149 575,71	22,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	2,92	préfixé	LIVRET A	2,95	I	7 770,84	3 431,89
2002	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS-AMEL D'1 LOGEMENT PLAII	ORGANISME PRIVE	7 622,00	5 890,36	21,75	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	318,86	151,55
1975	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	72 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	12 302,64	1 797,01	2,06	Annuelle	fixe		0,87	fixe		1,00	F	20,87	322,83
1975	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	32 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	4 222,84	616,69	2,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	7,16	110,81
1977	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	31 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	53 463,87	8 407,82	0,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	345,69	1 906,14
1982	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	31 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	4 954,59	1 566,34	4,07	Annuelle	fixe		3,31	fixe		3,60	F	59,85	153,34
1977	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	34 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	418 198,14	65 767,04	0,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	2 704,06	14 909,94
1978	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	20 LOG PERS AGEES HTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	149 415,28	23 497,53	0,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	966,12	5 327,07
1981	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	CONS.25 LOG HAUTS STE CROIX	ORGANISME PRIVE	11 784,31	3 725,38	4,07	Annuelle	fixe		3,10	fixe		3,60	F	142,34	364,72
1981	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	CONS 19 LOG HAUTS STE CROIX	ORGANISME PRIVE	38 783,03	12 260,42	4,07	Annuelle	fixe		3,10	fixe		3,60	F	468,46	1 200,32
1991	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 3 LOG RUE LOREDAN	ORGANISME PRIVE	64 394,46	31 269,74	6,33	Annuelle	fixe		4,85	fixe		4,30	F	1 855,53	1 945,58
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	AMEL. 6 LOG 73 RUE KELLERMAN	ORGANISME PRIVE	191 796,11	100 388,83	7,16	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	5 655,03	5 503,14
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 3 LOG RUE ST PIERRE	ORGANISME PRIVE	65 781,75	34 431,13	7,08	Annuelle	fixe		4,83	fixe		4,30	F	1 981,37	1 887,45
1991	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 4 LOG 2 RUE BELCHAMPS	ORGANISME PRIVE	98 451,58	47 807,79	6,91	Annuelle	fixe		4,83	fixe		4,30	F	2 820,59	2 974,56
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-ADAP IM.12 RUE DE CASTELNAU	ORGANISME PRIVE	46 466,46	24 321,19	7,41	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	1 370,04	1 333,25
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-ADAP IMM 122 AV.A.MALRAUX	ORGANISME PRIVE	134 729,87	70 519,53	7,41	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	3 972,45	3 865,76
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS.6 LGTS 2 RUE ST GEORGE	ORGANISME PRIVE	63 087,98	33 021,16	7,92	Annuelle	fixe		4,74	fixe		4,30	F	1 849,88	1 810,16
1994	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL. IM.73 AV.DE STRASBOUR	ORGANISME PRIVE	79 273,49	49 611,18	10,00	Annuelle	fixe		4,54	fixe		4,30	F	2 474,12	1 948,11
1994	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	AC-ADAP. IMM.93 RUE CL.BERNARD	ORGANISME PRIVE	80 797,98	50 565,20	10,00	Annuelle	fixe		4,54	fixe		4,30	F	2 521,70	1 985,58
1997	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	RESTRUC.ENS.IMMOB. NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	102 140,84	60 581,47	5,33	Annuelle	fixe		6,00	fixe		6,00	F	3 655,40	3 370,46
1999	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS-AMEL. 8 PLA INTEGRATION	ORGANISME PRIVE	182 938,82	121 345,61	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,23	préfixé	LIVRET A	3,05	I	6 472,92	4 801,94
1989	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	160 LOGEMENTS A LA PATROTE	ORGANISME PRIVE	32 325,29	12 924,42	15,00	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	136,50	806,84
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUISITION - AMELIORATION DE	ORGANISME PRIVE	678 430,21	192 723,34	0,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,34	préfixé	LIVRET A	3,80	I	10 841,08	37 322,39
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	75 LOGEMENTS PLA CITE LACRETELLE	ORGANISME PRIVE	360 550,66	123 205,14	1,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,04	préfixé	LIVRET A	3,80	I	6 148,43	18 237,96
1996	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUIS-AMEL 1 LOG PLATS	ORGANISME PRIVE	23 035,05	16 781,25	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,17	préfixé	LIVRET A	4,30	I	762,04	475,54
1998	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	CONSTRUCTION 6 LOG. PLATS	ORGANISME PRIVE	179 584,94	134 501,75	13,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,77	préfixé	LIVRET A	3,80	I	6 656,91	3 759,68
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUIS-AMEL 75 LOG RUE FRERES	ORGANISME PRIVE	151 229,43	52 866,59	5,08	Annuelle	post-fixé	TAM	4,09	post-fixé	TAM	4,07	I	2 324,56	7 373,43
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL. 50 LOG PALULOS	ORGANISME PRIVE	330 799,12	48 946,23	0,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,21	préfixé	LIVRET A	4,20	I	3 350,58	25 147,08
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 6 LOG.PLAII	ORGANISME PRIVE	287 867,50	223 278,02	19,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,69	préfixé	LIVRET A	3,70	I	10 965,60	5 351,61
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	29 LOG. PLUS 97 RUE AU BOIS	ORGANISME PRIVE	213 160,28	194 336,49	35,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	10 692,05	1 679,47
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 29 LOG. PLUS	ORGANISME PRIVE	880 830,26	716 032,52	20,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	39 023,83	14 703,35
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	39 LOG. PLUS 175/181 AV A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	450 427,97	410 651,51	35,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	22 593,30	3 548,88
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 39 LOG. PLUS	ORGANISME PRIVE	1 253 874,97	1 019 282,91	20,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	55 551,00	20 930,44
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL 78 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	208 580,00	118 090,30	5,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,22	préfixé	LIVRET A	4,20	I	6 538,32	9 413,41
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS. TERRAIN 8 LGTS PLAII	ORGANISME PRIVE	236 050,59	214 721,26	36,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	10 532,46	2 033,38
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS. AMELIOR 8 LGTS PLAII	ORGANISME PRIVE	81 792,36	66 960,17	21,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	3 302,40	1 413,99
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION TERRAIN 21 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	222 155,39	200 692,57	36,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,45	préfixé	LIVRET A	3,45	I	11 260,32	2 039,91
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 21 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	610 315,85	495 074,59	21,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,45	préfixé	LIVRET A	3,45	I	27 803,53	10 952,98
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION TERRAIN POUR CONSTR.	ORGANISME PRIVE	23 703,64	21 561,78	36,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	1 062,08	204,19
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 2 LOG RUE DU SAULNOIS	ORGANISME PRIVE	56 064,85	45 898,04	21,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	2 272,82	969,23
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 LGTS PALULOS 105/109 P et M CURIE	ORGANISME PRIVE	918 365,00	340 440,64	1,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,39	préfixé	LIVRET A	3,45	I	22 002,44	65 216,45
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHAB. 90 LGTS PALULOS 93,97, 99, 101, 103	ORGANISME PRIVE	385 043,00	142 736,58	1,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,43	préfixé	LIVRET A	3,45	I	9 224,97	27 343,31
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	38 112,25	4 506,57	1,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	54,14	1 010,10
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	7 808,01	2 372,85	1,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	99,43	402,50
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	6 250,41	912,90	2,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	10,61	164,02
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	19 HLM QUAI FELIX MARECHAL	ORGANISME PRIVE	65 065,24	5 865,67	0,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	74,31	1 741,69
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	108 PSR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	31 404,50	2 831,10	0,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	35,87	840,65
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR															

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	7 012,65	829,18	1,07	Annuelle	fixe		0,91	fixe	1,00	F	9,96	185,86	
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	76 PSR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	12 317,88	1 456,56	1,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe	1,00	F	17,50	326,46	
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RUE VANDERNOOT	ORGANISME PRIVE	13 506,98	1 597,14	1,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe	1,00	F	19,19	357,98	
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU GARAGES	ORGANISME PRIVE	3 215,13	977,07	1,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	40,94	165,74
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	96 HLM RUE EMILE ROUX	ORGANISME PRIVE	72 215,10	14 408,18	2,81	Annuelle	fixe		2,80	fixe	2,95	F	473,63	2 365,62	
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	87 505,74	19 135,44	2,81	Annuelle	fixe		2,65	fixe	2,95	F	622,50	2 824,44	
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	16 174,84	1 961,50	0,07	Annuelle	fixe		2,81	fixe	2,95	F	69,40	561,58	
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	210 150,97	24 849,09	1,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe	1,00	F	298,56	5 569,71	
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	33 691,23	4 406,31	2,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe	1,00	F	51,98	880,23	
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	4 482,00	830,73	4,56	Annuelle	fixe		0,99	fixe	1,00	F	9,34	114,79	
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	753 265,84	89 069,36	1,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe	1,00	F	1 070,17	19 964,07	
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	49 667,89	7 254,50	2,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe	1,00	F	84,26	1 303,33	
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	31 033,15	12 290,18	3,06	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	498,95	1 388,00
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	167 160,35	24 189,36	2,56	Annuelle	fixe		0,93	fixe	1,00	F	280,96	4 345,26	
1979	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ZONE SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	10 397,02	2 074,34	2,06	Annuelle	fixe		2,80	fixe	2,95	F	68,19	340,59	
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	23 461,90	5 559,78	3,56	Annuelle	fixe		2,79	fixe	2,95	F	179,35	746,54	
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	16 769,39	4 199,40	3,06	Annuelle	fixe		3,16	fixe	3,35	F	152,55	542,33	
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	35 383,42	7 486,52	2,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe	3,35	F	276,69	1 182,65	
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	11 982,49	3 000,68	3,06	Annuelle	fixe		3,16	fixe	3,35	F	109,00	387,52	
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO A METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	37 350,01	7 902,60	2,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe	3,35	F	292,07	1 248,38	
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO A METZ DEVANT PONTS	ORGANISME PRIVE	9 578,20	2 910,82	1,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	121,97	493,75
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	22 867,35	2 703,95	1,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe	1,00	F	32,48	606,06	
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU (58.500)	ORGANISME PRIVE	8 918,27	1 054,54	1,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe	1,00	F	12,67	236,36	
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR ST ELOI	ORGANISME PRIVE	34 985,29	12 327,96	2,81	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	507,06	1 677,88
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	102 750,64	22 519,10	2,31	Annuelle	fixe		3,42	fixe	3,60	F	889,11	3 475,09	
1983	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	17 059,05	4 111,51	2,31	Annuelle	fixe		3,60	fixe	3,60	F	160,89	570,31	
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RESIDENCE RUE D'ASFELD	ORGANISME PRIVE	94 183,00	19 595,10	4,31	Annuelle	fixe		1,20	fixe	1,20	F	261,04	2 455,99	
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABILITATION IMMEUBLE ANCIEN	ORGANISME PRIVE	108 711,39	25 620,70	5,56	Annuelle	fixe		1,20	fixe	1,20	F	336,98	2 801,23	
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER POUR PERSONNES AGEES	ORGANISME PRIVE	318 450,75	75 051,26	5,81	Annuelle	fixe		1,20	fixe	1,20	F	987,12	8 205,72	
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER POUR PERSONNES AGEES	ORGANISME PRIVE	25 916,33	7 097,53	7,56	Annuelle	fixe		1,18	fixe	1,20	F	92,02	650,13	
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	25 LOGEMENTS HLM EN NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	36 892,66	8 689,55	3,31	Annuelle	fixe		3,60	fixe	3,60	F	335,40	1 000,35	
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	25 LOGEMENTS HLM EN NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	575 662,73	89 958,23	0,81	Annuelle	fixe		3,60	fixe	3,60	F	3 698,66	20 392,62	
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	81 LOGEMENTS 24, PLACE SAINT SIMPLICE	ORGANISME PRIVE	14 985,74	3 879,26	3,56	Annuelle	fixe		3,38	fixe	3,60	F	150,70	489,21	
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	48 494,03	7 805,68	1,07	Annuelle	fixe		2,80	fixe	2,95	F	263,86	1 635,43	
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	178 212,90	32 200,50	1,07	Annuelle	fixe		2,70	fixe	2,95	F	1 071,54	5 921,90	
1979	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	81 LOGEMENTS 24, PLACE SAINT SIMPLICE	ORGANISME PRIVE	99 478,47	21 120,50	1,07	Annuelle	fixe		3,60	fixe	3,60	F	842,72	3 650,82	
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ.18 P.L.A VIGNE ST AVOLD	ORGANISME PRIVE	688 167,57	195 489,46	0,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,86	préfixé	LIVRET A	3,80	I	15 499,65	37 858,07
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	29 PAV. ET 29 GAR.ZAC G.A.B.	ORGANISME PRIVE	977 186,49	333 918,11	1,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,42	préfixé	LIVRET A	3,80	I	22 230,99	49 429,64
1988	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	41 LOGEMENTS PLA RUE DE LA PAIX	ORGANISME PRIVE	1 049 108,40	348 238,53	3,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,61	préfixé	LIVRET A	3,48	I	15 554,03	37 673,61
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 2ETR.13/40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	649 173,65	215 485,18	3,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	17 124,67	23 311,90
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	DERNIERE TRANCHE DE 07 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	345 754,37	129 836,96	4,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,27	préfixé	LIVRET A	3,46	I	8 827,39	11 885,68
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	RENOVATION D UN IMMEUBLE 7 RUE	ORGANISME PRIVE	416 917,57	156 560,04	4,41	Annuelle	fixe		4,44	fixe	3,95	F	12 754,97	14 331,99	
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR. 22/44 LOG.7-9 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 349 890,31	448 079,39	3,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	23 816,98	48 474,72
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION D'UN LOG-FOYER	ORGANISME PRIVE	422 436,23	158 632,39	4,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	2,91	préfixé	LIVRET A	2,25	I	11 575,81	14 521,70
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.22/44 LOG 7/9 RUE PINS	ORGANISME PRIVE	1 362 070,99	452 122,61	3,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	35 930,31	48 912,13
1988	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SUR	ORGANISME PRIVE	422 436,23	140 222,45	3,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,97	préfixé	LIVRET A	3,50	I	11 575,81	15 169,74
1989	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	1 351 188,70	507 036,95	6,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,88	préfixé	LIVRET A	4,70	I	34 180,50	61 708,14
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.2E.TR.22/44 LOG 3-11 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 349 890,31	506 908,11	4,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,98	préfixé	LIVRET A	2,31	I	36 207,43	46 403,92
1990	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REALIS.17/19 RUE BOUTEILLER	ORGANISME PRIVE	2 285 668,90	1 109 914,49	6,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,86	préfixé	LIVRET A	4,30	I	66 240,29	69 057,81
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 76 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 927 511,08	1 959 537,78	8,00	Annuelle	fixe		4,84	fixe	4,30	F	111 263,80	153 623,90	
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	3 036 712,51	1 651 448,53	7,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	89 043,10	92 159,68
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST. 44 LOG. P.L.F. METZ VALLIERES	ORGANISME PRIVE	2 006 580,28	922 648,23	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,23	préfixé	LIVRET A	3,55	I	54 023,27	82 646,84
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	1 002 892,65	461 141,33	7,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	27 325,28	41 307,05
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	852 204,55	437 589,37	7,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	24 988,51	25 863,13
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 18/44 LOG RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 328 162,63	662 655,00	9,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,59	préfixé	LIVRET A	4,30	I	36 998,08	51 950,84
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUI-AMEL.4 LOG RUE HUILIERS A METZ	ORGANISME PRIVE	62 504,10	33 991,49	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	1 832,76	1 896,90
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR.13 LGTS ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PRIVE	1 041 961,38	519 861,73	9,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,30	I	29 185,98	40 756,13
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR.16 LGTS ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PRIVE	1 387 948,68	692 483,83	9,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,63	préfixé	LIVRET A	4,30	I	38 877,29	54 289,36
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS.6 LOG 12 RUE DU PT DES MORTS	ORGANISME PRIVE	142 618,04	65 577,39	8,00	Annuelle	fixe		4,77	fixe	4,30	F	3 885,84	5 874,14	
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 6 LOG. 74 RUE SAINT PIERRE	ORGANISME PRIVE	224 100,06	103 043,75	8,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,71	préfixé	LIVRET A	4,30	I	6 070,75	9 230,21
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 8 LOG. 172 AV. A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	442 102,15	203 283,55	8,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,71	préfixé	LIVRET A	4,30	I	11 976,30	18 209,26
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 4 PAVIL. INDIV. ADAPTES	ORGANISME PRIVE	147 109,49	67 614,60	8,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,68	préfixé	LIVRET A	4,30	I	4 009,60	6 059,13
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUI-AMEL.5 LOG 45 ST LIVIER A METZ	ORGANISME PRIVE	124 296,56	62 014,80	9,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,61	préfixé	LIVRET A	4,30	I	3 462,48	4 861,84

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ-AMEL.6 PLA AV.A.MALRAUX A METZ	ORGANISME PRIVE	174 865,12	93 740,31	9,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	3,55	I	5 017,84	6 495,55
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ-AM.10 PLA 33 RUE MARCHANT A METZ	ORGANISME PRIVE	196 250,67	97 914,58	9,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	3,55	I	5 434,85	7 676,31
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL 8 LOG PLA INS	ORGANISME PRIVE	182 281,00	97 715,77	10,08	Annuelle	fixe		4,58	fixe		4,30	F	5 317,36	6 771,02
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.27 LOG PLI RESIDENCE ST VINCENT	ORGANISME PRIVE	1 628 765,30	676 527,26	3,08	Annuelle	fixe		6,50	fixe		6,50	F	57 385,54	66 965,40
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION16/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	803 102,05	453 431,70	11,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,75	préfixé	LIVRET A	4,80	I	23 751,10	27 995,96
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 17 LOG PLI RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	962 867,99	524 511,38	3,41	Annuelle	fixe		6,32	fixe		6,50	F	33 924,29	36 446,97
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 2/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	78 821,51	58 118,32	11,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,24	préfixé	LIVRET A	4,30	I	2 647,63	1 622,86
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 10/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	515 769,14	344 695,03	11,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,29	préfixé	LIVRET A	4,30	I	15 290,64	18 023,42
1996	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 16 LOG PLI RES CHATILLON	ORGANISME PRIVE	857 983,07	472 303,57	4,83	Annuelle	fixe		5,97	fixe		6,00	F	28 561,01	31 100,44
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS.26 LOG PLA RUE G.DUCROCQ A METZ	ORGANISME PRIVE	1 332 532,54	890 915,90	13,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,89	préfixé	LIVRET A	4,30	I	47 218,54	37 036,11
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS 2 LOG PLATS RUE G.DUCROCQ A METZ	ORGANISME PRIVE	132 258,35	92 666,25	13,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,72	préfixé	LIVRET A	3,80	I	4 568,68	2 955,65
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 11 LOG RESID CHATILLON	ORGANISME PRIVE	1 318 684,00	693 097,15	5,07	Annuelle	fixe		6,22	fixe		6,15	F	43 593,38	45 486,11
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 3 PLA TS 1 RUE TAISSON	ORGANISME PRIVE	119 672,48	83 847,99	13,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,84	préfixé	LIVRET A	3,80	I	4 133,92	2 674,39
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	AQUIS-AMEL. 3 PLA TS 38 RUE ROEDERER	ORGANISME PRIVE	114 794,11	80 429,98	13,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,84	préfixé	LIVRET A	3,80	I	3 965,41	2 565,37
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST. 27/72 PLA 46 A 60 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 131 781,50	469 344,58	2,75	Annuelle	fixe		6,80	fixe		6,80	F	32 818,62	48 802,08
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 22/28 PLA RUE LENOTRE A METZ	ORGANISME PRIVE	727 881,56	524 983,31	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,55	préfixé	LIVRET A	3,55	I	27 824,12	17 154,22
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 6/28 PLALM RUE LENOTRE A METZ	ORGANISME PRIVE	424 469,21	285 698,54	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,05	préfixé	LIVRET A	3,05	I	15 546,56	10 549,46
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 5 PLA I 20 CHEMIN DE LA	ORGANISME PRIVE	120 434,72	87 168,51	14,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	4 323,52	2 555,84
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 2 PLA I AVENUE DE	ORGANISME PRIVE	32 014,29	23 171,38	14,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 149,29	679,40
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REFINANCEMENT DIVERS EMPRUNTS	ORGANISME PRIVE	4 988 741,64	1 730 713,28	2,00	Annuelle	préfixé	TAM	3,60	préfixé	TAM	3,60	I	67 722,23	240 042,08
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FINANCEMENT 38 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	1 241 853,87	965 327,26	16,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	51 162,34	26 736,57
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FINANCEMENT 38 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	589 059,80	486 227,94	16,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	22 989,17	9 970,93
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99438-603-717-812	ORGANISME PRIVE	1 257 315,57	1 089 432,46	18,28	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,55	préfixé	LIVRET A	3,55	I	39 091,17	24 148,22
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99604-99720-99710-99716-99811	ORGANISME PRIVE	8 973 008,65	7 954 302,69	19,15	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,05	préfixé	LIVRET A	4,05	I	324 515,66	146 689,69
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99709	ORGANISME PRIVE	401 366,58	325 093,61	11,83	Annuelle	fixe		5,50	fixe		5,50	I	18 015,21	9 775,48
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99041-338-510-408-409	ORGANISME PRIVE	7 571 824,55	6 533 901,63	16,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,11	préfixé	LIVRET A	4,05	I	275 675,70	149 348,57
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 54/92 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	2 606 878,19	1 380 959,50	5,33	Annuelle	préfixé	URIBOR12	3,52	préfixé	EURIBOR12M	3,00	I	43 139,87	110 034,00
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	2 729 851,35	2 127 447,92	17,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	114 340,76	53 746,78
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	179 486,08	137 057,94	27,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	4,70	I	6 676,20	3 756,79
1996	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	CONSTR. 37 LOG PLA RUE DE LA MARNE	ORGANISME PRIVE	2 675 873,29	1 687 285,38	12,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,73	préfixé	LIVRET A	5,30	I	101 023,43	72 299,69
1997	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	REHABIL.20 LOG RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	1 067 143,12	641 175,19	5,16	Annuelle	fixe		6,00	fixe		6,00	F	38 687,67	35 671,98
1999	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	REAL. 74/82 PLA RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	3 550 457,41	2 506 796,75	15,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,55	I	147 875,56	86 116,33
1999	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	REAL. 8/82 PLA TS RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	309 202,68	212 692,97	15,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,20	préfixé	LIVRET A	3,05	I	11 407,05	7 853,72
2015	P	SAREMM	ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE	STE PUBLIQ. LOCALE	1 600 000,00	1 318 705,19	6,44	Trimestrielle	fixe		1,81			1,70		13 401,18	93 764,94
2015	P	SAREMM	ZAC DU SANSONNET	STE PUBLIQ. LOCALE	1 200 000,00	1 200 000,00	0,71	Trimestrielle	fixe		1,42			1,37		28 477,00	0,00
2016	P	SAREMM	ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE	STE PUBLIQ. LOCALE	1 600 000,00	969 292,09	3,75	Trimestrielle	fixe		1,98			1,96		17 275,99	235 263,13
1995	P	SONACOTRA	REHABIL. RES. 15 RUE ST MARCEL	ORGANISME PRIVE	335 387,84	222 308,75	13,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,05	I	253,36	8 506,96
2016	P	SPL M3CONGRES	CENTRE DES CONGRES DE METZ	STE PUBLIQ. LOCALE	3 750 000,00	3 750 000,00	3,16	Annuelle	préfixé	EURIBOR	0,78	préfixé	EURIBOR	0,76		4 608,38	926 739,01
2016	p	SPL M3CONGRES	CENTRE DES CONGRES DE METZ	STE PUBLIQ. LOCALE	1 485 000,00	1 485 000,00	3,16	Annuelle	préfixé	EURIBOR	1,80	préfixé	EURIBOR	1,80		4 437,68	361 413,08

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	10 679 314,13
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	1 523 415,22
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	2 831 015,49
- Provisions pour garanties d'emprunt	
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>15 033 744,84</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>160 950 235,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>9,34%</b>
--	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET							B1.7
B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)							
Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	
<b>FUNCTIONNEMENT</b>							
<b>65737 - SUBV.FONCT.AUTRES ETS PUBLICS LOCAUX</b>							
65 61 65737	CJ1	Mission Ville pour tous	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	EPCC - CENTRE POMPIDOU METZ	ORG. PUBLIC	2 100,00
							<b>2 100,00</b>
<b>65738 - AUTRES ORGANISMES PUBLICS</b>							
65 20 65738	CD4	Affaires scolaires	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	PREVENTION ROUTIERE	ORG. PUBLIC	360,00
							<b>360,00</b>
<b>6574 - SUBV.FONCT.ASSOC.ET ORGANISMES DIVERS</b>							
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	F.O.	ASSOCIATION	9 894,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	UNSA - EDUCATION 57	ASSOCIATION	414,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	F.S.U.	ASSOCIATION	828,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	C.G.T.	ASSOCIATION	13 580,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	FEDERATION NLE DES ACCIDENTES	ASSOCIATION	417,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	CENTRE DE VOLONTARIAT	ASSOCIATION	417,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	AGIR ABCD	ASSOCIATION	263,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	PIVOD MOSELLE	ASSOCIATION	279,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	CASAM	ASSOCIATION	1 940,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	CLUB SENIORS "LES ANNEES D'OR"	ASSOCIATION	1 028,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ACCUEIL ET PARRAINAGE D'ENFANTS	ASSOCIATION	278,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	FAMILLE LORRAINE METZ BORN	ASSOCIATION	931,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	UNION SPORTIVE ET LOISIRS SOURDS METZ	ASSOCIATION	514,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	MIKADO	ASSOCIATION	1 562,00
65 020 6574	BG1	Citoyenneté et démocrat.part.	Subventions	Participation au fonctionnement de l'assoc.	ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	ASSOCIATION	1 500,00
65 020 6574	BG2	Citoyenneté et démocrat.part.	Subventions	Participation au fonctionnement de l'assoc.	HANDICAP INTERNATIONAL	ASSOCIATION	400,00
							<b>34 245,00</b>

Comptes		Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 20 6574	BB1	Coop. Transfrontalière décent.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASS. TONICITE	ASSOCIATION	19 900,00
65 20 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	A.G.E.E.M.	ASSOCIATION	150,00
65 210 6574	CD1	Affaires scolaires	Subventions	Participation frais de fonctionnement Ets Privés	ASS Ecole Nathanel	ASSOCIATION	8 000,00
65 210 6574	CD1	Affaires scolaires	Subventions	Participation frais de fonctionnement Ets Privés	Ass Ecole Jean XXIII	ASSOCIATION	5 457,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelles Les Acacias	ASSOCIATION	171,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Arbre Roux	ASSOCIATION	240,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Arc en Ciel	ASSOCIATION	811,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Le Cavalier Bleu	ASSOCIATION	576,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Chanteclair	ASSOCIATION	153,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Ass coop Les Chardonnerets	ASSOCIATION	666,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Matern Clair Matin	ASSOCIATION	480,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 maternelle La Clairière	ASSOCIATION	702,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Coopérative scolaire Les Coccinelles	ASSOCIATION	183,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Coop scol Le Domaine Fleuri	ASSOCIATION	566,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASS FLUTE ENCHANTEE	ASSOCIATION	408,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP FORT MOSELLE ECOLE MATERN	ASSOCIATION	141,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Hauts de Vallières	ASSOCIATION	381,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 EC Mat Ile aux enfants	ASSOCIATION	243,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Association scolaire Jean Morette	ASSOCIATION	738,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 EC MAT JOYEUX PINSONS	ASSOCIATION	502,60
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole MaternelleLes Isles	ASSOCIATION	228,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	COOP SCOL EC MAT LES MIRABELLES	ASSOCIATION	1 056,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Les Mésanges	ASSOCIATION	508,80
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Ecole Michel Colucci	ASSOCIATION	168,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	COOP MAT LES PETITS POUSETS COMPTE ECOLE	ASSOCIATION	132,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 maternelle Les Peupliers	ASSOCIATION	219,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Le Pigeonnier	ASSOCIATION	144,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 maternelle Les Plantes	ASSOCIATION	336,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole mat Pré Vert	ASSOCIATION	532,80
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	COOP scolaire de Maternelle Les Roitelets	ASSOCIATION	243,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Coopérative Scolaire Ecole Matern St Eucaire Cpte Collectif	ASSOCIATION	252,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle St Martin	ASSOCIATION	240,00
							----- <b>44 528,80</b>

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASS OCCE Coopérative scolaire Ecole Maternelle St Maximin	ASSOCIATION 204,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Les Sources	ASSOCIATION 438,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Maternelle Symphonie	ASSOCIATION 330,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Le Trimazo	ASSOCIATION 399,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Elémentaire Prost	ASSOCIATION 979,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Camille Hilaire	ASSOCIATION 696,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASS Les Alouettes Sportives Ecole Château Aumiot	ASSOCIATION 363,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire Debussy	ASSOCIATION 354,00
64 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Coop Scolaire Bellecroix	ASSOCIATION 950,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP Erckmann Chatrian 1 Groupe scolaire	ASSOCIATION 355,20
66 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Ecole E Chatrian 2	ASSOCIATION 230,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP Fort Moselle	ASSOCIATION 231,00
66 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	COOP Ecole Gaston Hoffmann	ASSOCIATION 264,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE ECOLE Le Graouilly	ASSOCIATION 279,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Elem Hts Vallières	ASSOCIATION 108,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Ecole primaire HT Queuleu	ASSOCIATION 600,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ACS Jean de la Fontaine	ASSOCIATION 147,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	COOP SCOL Ecole Appl. J Monnet Ecole elem Jean Monnet	ASSOCIATION 230,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 CS 41120028 (J. Moulin)	ASSOCIATION 1 035,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSOCIATION Sportive et culturelle Ecole Jules Verne	ASSOCIATION 960,80
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 - CS 41120048 (Corchade)	ASSOCIATION 315,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole primaire De La Seille	ASSOCIATION 1 540,80
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 COOP EC elem le Val	ASSOCIATION 69,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE LES BORDES	ASSOCIATION 522,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Ecole L Pergaud	ASSOCIATION 950,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Elem La Plaine	ASSOCIATION 231,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP COOP Maurice Barres 2	ASSOCIATION 110,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP MICHEL COLUCCI	ASSOCIATION 854,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 ECOLE LES PEPINIERS	ASSOCIATION 129,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASS Sport les Montgolfières EC Pilâtre De Rozier	ASSOCIATION 204,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Plantières La Boîte à idées	ASSOCIATION 1 467,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Les Quatres Bornes	ASSOCIATION 547,20
						----- <b>16 094,80</b>

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Ecole ST EUCAIRE	ASSOCIATION	722,80
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE STE THERESE	ASSOCIATION	579,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire Van Gogh	ASSOCIATION	144,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire Prost	ASSOCIATION	1 000,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Camille Hilaire	ASSOCIATION	1 496,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	COOP Ecole Gaston Hoffmann	ASSOCIATION	782,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Elem Hts Vallières	ASSOCIATION	1 100,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ACS Jean de la Fontaine	ASSOCIATION	1 292,00
67 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 COOP EC elem le Val	ASSOCIATION	1 738,00
68 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP COOP Maurice Barres 2	ASSOCIATION	1 122,00
68 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 CS 41120044 Ecole élémentaire les Isles	ASSOCIATION	391,00
68 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire La Plaine	ASSOCIATION	506,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE STE THERESE	ASSOCIATION	528,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	TOURNICOTI	ASSOCIATION	8 336,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	CENTRE SOCIO CULTUREL METZ CENTRE ARC EN CIEL	ASSOCIATION	13 659,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	METZ GYM	ASSOCIATION	12 000,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	PEDIATRIE ENCHANTEE	ASSOCIATION	950,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	CACS LACOUR / LAPE COUR ENSOLEILLEE	ASSOCIATION	11 700,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	MAISON D'ANJOU / LAPE DE BORNAY	ASSOCIATION	19 980,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	CMSEA / LAPE	ASSOCIATION	12 299,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	AD57	ASSOCIATION	5 500,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	AFAD Moselle	ASSOCIATION	1 000,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	ASF Moselle	ASSOCIATION	190,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	UDAF	ASSOCIATION	12 287,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	EPE57	ASSOCIATION	1 275,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Subventions	Participation au Printemps des Familles	MAISON D'ANJOU / LAPE DE BORNAY	ASSOCIATION	975,00
65 92 6574	FD1	Espaces Verts	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	SYNDICAT APICULTEURS	ASSOCIATION	500,00
65 832 6574	FF6	Nouvelles Mobilités	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	METZ A VELO	ASSOCIATION	21 000,00
							-----
							<b>133 051,80</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - DEPENSES**

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercice au-delà de 2018)
AP11003 2011 Grosses rénovations écoles 1er degré et accessibilité PMR	7 542 496	-8 787	7 533 709	4 773 209	860 500	950 000	950 000
AP11004 2011 Ecoles - Programme efficacité énergétique	5 116 935	-180 504	4 936 431	2 986 431	650 000	650 000	650 000
AP11007 2009 BAM	13 153 666	1 846 334	15 000 000	13 153 665	35 000	0	1 811 335
AP11009 2011 Agora CSC - Metz Nord / Patrotte	11 700 000	0	11 700 000	3 592 841	5 200 000	2 907 159	0
AP11011 2009 Projet Urbain Patrotte / Metz-Nord	6 500 000	0	6 500 000	3 335 288	918 525	500 000	1 746 187
AP12018 2012 Réaménagement péristyle Hôtel de Ville	615 349	1	615 350	321 538	200 000	93 812	0
AP12019 2012 Subvention d'équipement à Metz Métropole	7 090 238	150 000	7 240 238	3 790 238	1 250 000	1 100 000	1 100 000
AP12020 2012 Création et rénovation des restaurants scolaires	8 491 411	-1 920	8 489 491	4 781 991	850 000	2 477 000	380 500
AP12022 2009 Restauration des monuments historiques	10 052 220	165 000	10 217 220	7 742 220	1 110 000	765 000	600 000
AP13027 2013 Réfection des cimetières et extension des columbariums	1 126 542	-221 352	905 190	575 190	110 000	110 000	110 000
AP13030 2013 Enrichissement des collections	1 762 168	65 260	1 827 428	1 022 428	270 000	280 000	255 000
AP13031 2013 Confortement et mise en valeur des cours d'eau	1 555 000	0	1 555 000	1 013 501	440 000	101 499	0
AP13032 2013 Création, rénovation des espaces verts et accessibilité PMR	1 599 564	1 692	1 601 256	1 001 256	200 000	200 000	200 000
AP13034 2013 Réseau d'éclairage urbain	10 233 536	-5 000	10 228 536	6 183 536	1 365 000	1 340 000	1 340 000
AP15036 2015 Budgets participatifs	3 712 275	-1 080 000	2 632 275	1 012 275	540 000	540 000	540 000
AP15037 2015 Modernisation de la propreté urbaine	1 599 062	103 000	1 702 062	1 100 552	601 510	0	0
AP15038 2015 Projet numérique dans les écoles	1 030 000	0	1 030 000	523 862	300 000	206 138	0
AP15039 2015 Création jardins familiaux	505 503	-5 000	500 503	275 503	75 000	75 000	75 000
AP15040 2015 Centre des congrès	30 550 000	0	30 550 000	9 905 000	5 170 000	5 170 000	10 305 000
AP16041 2016 Travaux dans les crèches	620 000	375 000	995 000	245 000	250 000	250 000	250 000
AP16042 2016 Plan éco-mobilité	4 361 000	-1 361 000	3 000 000	700 000	700 000	800 000	800 000
AP16044 2016 Aménagement site Dreyfus Dupont	2 000 000	0	2 000 000	0	253 800	1 746 200	0
AP16045 2016 Opérations structurantes de voirie	7 612 675	-50 000	7 562 675	1 152 675	2 250 000	1 919 000	2 241 000
AP16046 2016 Rachat infrastructures Zac Amphithéâtre	5 500 000	-2 500 000	3 000 000	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	<b>144 029 640</b>	<b>-2 707 276</b>	<b>141 322 364</b>	<b>69 188 199</b>	<b>24 599 335</b>	<b>23 180 808</b>	<b>24 354 022</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - RECETTES**

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercice au-delà de 2018)
AP11003_R 2011 Grosses rénovations écoles 1er degré et accessibilité PMR	0	104 908	104 908	1 076	103 832	0	0
AP11009_R 2011 Agora CSC - Metz Nord / Patrotte	8 432 337	-2 471 825	5 960 512	1 064 087	860 512	4 035 913	0
AP11011_R 2009 Projet Urbain Patrotte / Metz-Nord	52 529	230 000	282 529	222 529	60 000	0	0
AP12022_R 2009 Restauration des monuments historiques	4 587 689	0	4 587 689	3 387 689	300 000	300 000	600 000
AP15037_R 2015 Modernisation de la propreté urbaine	90 000	0	90 000	0	90 000	0	0
AP15038_R 2015 Projet numérique dans les écoles	0	245 413	245 413	20 987	224 426	0	0
AP16041_R 2016 Travaux dans les crèches	37 500	30 000	67 500	37 500	30 000	0	0
AP16043_R 2016 Emprunts	66 619 000	3 800 000	70 419 000	17 069 000	22 350 000	11 000 000	20 000 000
AP16045_R 2016 Opérations structurantes de voirie	400 000	0	400 000	0	400 000	0	0
	<b>80 219 055</b>	<b>1 938 496</b>	<b>82 157 551</b>	<b>21 802 868</b>	<b>24 418 770</b>	<b>15 335 913</b>	<b>20 600 000</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLE DE L'ARTICLE	TOTAL DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
13	1342	<b>RECETTES</b> Produit des amendes de police	2 650 000
23		<b>DEPENSES</b> . Installation et développement de signaux lumineux et signalisation horizontale . Création de parcs de stationnement . Aménagement de carrefours . Différenciation du trafic . Travaux commandés par les exigences de la sécurité routière	2 650 000

IV - ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION							
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017							C1
C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
Directeur général des services		1		1	1		1
Directeur général adjoint des services		2		2	2		2
Directeur général des services techniques		1		1	1		1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>422</b>	<b>0</b>	<b>422</b>	<b>364,86</b>	<b>34,6</b>	<b>399,46</b>
Administrateurs	A	9		9	5	2	7
Attachés	A	88		88	61	22,5	83,5
Rédacteurs	B	103		103	89,4	8,6	98
Adjoint administratifs	C	222		222	209,46	1,5	210,96
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>962</b>	<b>18</b>	<b>980</b>	<b>867,94</b>	<b>62,5</b>	<b>930,44</b>
Ingénieurs en chef	A	11		11	8	2	10
Ingénieurs	A	45		45	35,6	4	39,6
Techniciens	B	85		85	68,44	11	79,44
Agents de maîtrise	C	144		144	130,63	0	130,63
Adjoint techniques	C	677	18	695	625,27	45,5	670,77
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (d,e)</b>		<b>339</b>	<b>13,5</b>	<b>352,5</b>	<b>286,78</b>	<b>36,53</b>	<b>323,31</b>
Médecin	A	0	0,8	0,8	0	0,8	0,8
Sage-femme	A	1		1	1		1
Puéricultrices cadres de santé	A	2		2	2		2
Puéricultrices	A	16	0,5	16,5	13,7	2	15,7
Assistants socio-éducatifs	B	4		4	4		4
Educateurs de jeunes enfants	B	39	2	41	37,4	2,33	39,73
Auxiliaires de puériculture	C	126	4,5	130,5	101,58	25,7	127,28
Agents sociaux	C	21	5,7	26,7	20,2	5,7	25,9
Agents spécialisés de crèche	C	1		1	0,8		0,8
Agents spécialisés des écoles maternelles	C	129		129	106,1		106,1
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>43</b>	<b>0</b>	<b>43</b>	<b>33,1</b>	<b>8</b>	<b>41,1</b>
Conseiller territorial APS	A	2	0	2	2	0	2
Educateurs APS	B	41	0	41	31,1	8	39,1
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>78</b>	<b>0,5</b>	<b>78,5</b>	<b>66,88</b>	<b>2</b>	<b>68,88</b>
Conservateurs patrimoine	A	1		1	0,8		0,8
Conservateurs bibliothèques	A	3		3	2		2
Attachés de conservation patr.	A	3		3	2		2
Bibliothécaires	A	7		7	6		6
Assistants conservation	B	34		34	28,36	2	30,36
Adjoint du patrimoine	C	30	0,5	30,5	27,72		27,72
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>19</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>2,5</b>	<b>18,5</b>
Animateur	B	4		4	3	1	4
Adjoint d'animation	C	15		15	13	1,5	14,5
<b>FILIERE POLICE(j)</b>		<b>95</b>	<b>0</b>	<b>95</b>	<b>95</b>	<b>0</b>	<b>95</b>
Directeur de Police Municipale	A	1		1	1		1
Chefs de service PM	B	6		6	6		6
Gardes champêtre	C	10		10	10		10
Agents de police municipale	C	78		78	78		78
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j)</b>		<b>1958</b>	<b>32</b>	<b>1990</b>	<b>1730,56</b>	<b>146,13</b>	<b>1876,69</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/17</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/17 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/16	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	MUNERATION Indice brut	CONTRAT	
				Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>					
	<b>193</b>				
Directeur délégué	1	A	ADM 881	3-3	CDI
Administrateur Hors Classe	1	A	CULT IM 916	3-3	CDD
Directeur	2	A	ADM 985	3-3	CDI
Directeur	1	A	ADM 985	3-3	CDD
Attaché principal	1	A	COM 916	3-3	CDD
Attaché principal	1	A	COM 916	3-2	CDD
Chargé de mission	1	A	ADM 895	3-3	CDI
Attaché principal	1	A	ADM 864	3-3	CDD
Attaché principal	1	A	URBA 821	3-3	CDD
Attaché principal	1	A	ADM 821	3-2	CDD
Attaché	1	A	ADM 801	3-2	CDD
Chargé de mission cultes	1	A	ADM 780	3-3	CDI
Attaché	1	A	COM 625	3-3	CDD
Attaché	1	A	ADM 588	3-3	CDD
Attaché	1	A	ADM 625	3-3	CDD
Attaché	1	A	ADM 500	3-3	CDI
Attaché	1	A	CULT 466	3-3	CDD
Attaché	1	A	ADM 466	3-2	CDD
Attaché	2	A	ADM 442	3-3	CDD
Attaché	2	A	ADM 423	3-2	CDD
Attaché	1	A	ADM 379	3-3	CDD
Attaché	1	A	ADM 379	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	1	B	ADM 422	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	1	B	ADM 397	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	1	B	ADM 378	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	1	B	ADM 358	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	1	B	ADM 350	3-2	CDD
Rédacteur	1	B	ADM 516	3-2	CDD
Rédacteur	1	B	ADM 374	3-2	CDD
Rédacteur	2	B	ADM 348	3-2	CDD
Secrétaire administrative	1	C	ADM 340	3-3	CDI
Adjoint administratif	1	C	ADM 342	3-2	CDD
Chargé coop. institutionnelle	1	A	ADM IM 1058	3-3	CDI
Directeur de l'urbanisme	1	A	URBA 864	3-3	CDI
Chargé d'opérations	1	A	TECHN 852	3-3	CDI
Ingénieur	1	A	TECHN 458	3-3	CDD
Ingénieur	1	A	TECHN 458	3-2	CDD
Technicien principal 1cl	1	B	CULT 585	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1	B	TECHN 614	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1	B	TECHN 378	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1	B	TECHN 376	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	3	B	TECHN 367	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	2	B	TECHN 350	3-2	CDD
Technicien	1	B	TECHN 393	3-2	CDD
Technicien	1	B	CULT 357	3-2	CDD
Adjoint technique	44	C	TECHN 340	3-2	CDD
Adjoint technique	2	C	TECHN 340	3-2	CDI
Médecin 2cl	1	A	MS IM 963	3-3	CDD
Puéricultrice classe normale	2	A	MS 444	3-2	CDD
Educateur ppal de jeunes enfts	1	B	MS 675	3-2	CDI
Educateur de jeunes enfts	1	B	MS 599	3-2	CDI
Educateurs de jeunes enfants	1	B	MS 350	3-2	CDD
Auxiliaire de puér. 1cl	26	C	MS 342	3-2	CDD
Agent social	2	C	S 340	3-2	CDD
Educateur des APS	3	B	SP 356	3-2	CDD
Educateur des APS	5	B	SP 348	3-2	CDD
Assis. Cons. Ppal 2cl	1	B	CULT 358	3-2	CDD
Assis. Cons. Ppal 2cl	1	B	CULT 350	3-2	CDD
Animateur territorial	1	B	ANIM 360	3-2	CDD
Adjoint d'animation 2cl	2	C	ANIM 340	3-2	CDD
Assistants maternelles	48	C	MS Tx horaire	3	CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>					
	<b>452</b>				
Directeur de Cabinet	1	A	OTR IM 953	110	CDD
Collaborateur de Cabinet	3	A	CAB 987	110	CDD
Attaché	1	A	ADM 653	110-1	CDD
Rédacteur	1	B	ADM 488	110-1	CDD
Adjoint administratif 2cl	1	C	ADM 340	110-1	CDD
Assistant de cons. Horaire	14	B	CULT 576	3	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/16	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION	CONTRAT	
				Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent de bibliothèque	12	C	CULT Tx horaire	3	CDD
Agent de service	30	C	RS Tx horaire	3	CDD
Agent de service	26	C	RS Tx horaire	3	CDI
Agent d'encadrement	228	C	RS Tx horaire	3	CDD
Agent d'encadrement	41	C	RS Tx horaire	3	CDI
Auxiliaire de sécurité	7	C	OTR Tx horaire	3	CDD
Auxiliaire de sécurité	14	C	OTR Tx horaire	3	CDI
Opérateur des APS horaire	14	C	SP 352	3	CDD
Educateur des APS horaire	4	C	SP 356	3	CDD
Musiciens harmonie	55	B	CULT prime harmonie	A	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>645</b>			

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b> <b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A</b> <b>PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Concession	Urbis Park	Parking Arsenal	Société anonyme	-
Concession	Urbis Park	Parking Gare Pompidou	Société anonyme	-
Concession	Urbis Park	Parking République	Société anonyme	-
Concession	SNC Parking Gare Charles de Gaulle	Parking Gare Charles de Gaulle	Société en nom collectif	-
Concession	SNC Parking de la Comédie	Parking Comédie	Société en nom collectif	-
Concession	SAS SPCM	Parling Cathédrale	Société par actions simplifiée	-
Concession	Q-PARK	Parking Coislin	Société en nom collectif	-
Concession	SNC Parking Mazelle	Parking Mazelle	Société en nom collectif	-
Concession	SNC Parking Paixhans	Parking Paixhans	Société en nom collectif	-
Concession	Vinci Park	Parking Saint Thiébaud	Société anonyme	-
Affermage	SAS SEVM	Stationnement sur voirie	Société par actions simplifiée	-
Affermage	SARL Garden Golf	Golf de Metz Technopôle	Société à responsabilité limitée	-
Affermage	SNC Les Arènes (VEGA)	Les Arènes	Société en nom collectif	-
Affermage	ADOMA	Aire d'accueil des gens du voyage	S.A.E.M.L.	-
Concession	Société des crématoriums de France	Crématorium	Société anonyme	-
Affermage	Société mosellande des eaux	Prod. et distrib. eau potable	SCA	-
Concession	Usine d'électricité de Metz	Chauffage urbain Metz Est	S.A.E.M.L.	-
Concession	Usine d'électricité de Metz	Chauffage urbain Metz Cité	S.A.E.M.L.	-
Détention d'une part du capital	Metz Technopôle	Metz Technopôle	Sté anonyme d'économie mixte locale	65 918,96
	SAEML UEM	UEM	Sté anonyme d'économie mixte locale	17 000 000,00
	SAREMM	SAREMM	Société publique locale	103 500,00
	Metz Métropole Moselle Congrès	Metz Métropole Moselle Congrès	Société publique locale	3 761 760,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ARMEE DU SALUT		Association	303 943,36
	BANQUE ALIMENTAIRE DE MOSELLE		Association	62 419,99
	CNRO-BTP (CAIS.RETRAITE OUVRIERE)		Association	582 401,21
	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART		Fond. Reconnue utilité publ.	154 399,51
	HOPITAL BELLE-ISLE		Ass. Reconnue utilité publ.	34 301,01
	HOPITAL SAINTE-BLANDINE		Fond. Reconnue utilité publ.	2 076 759,28
	MATERNITE -HOPITAL STE-CROIX		Association	1 194 180,83
	BATIGERE-S. A. R. E. L.		S.A. d'H.L.M.	24 738 191,06
	EST HABITAT CONSTRUCTION		S.A. d'H.L.M.	7 102 538,82
	METZ HABITAT TERRITOIRE		Off.Publ. Amén. Et Const.	77 356 687,14
	OPHLM MONTIGNY LES METZ		Office Public d'HLM	234 297,19
	PRESENCE HABIT. (ALLIANCE IMMOB)		S.A. d'H.L.M.	896 967,13
	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST		S.A. d'H.L.M.	533 002,49
	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR		S.A. d'H.L.M.	24 707 469,26
	S.A. HLM BATIGERE - NANCY		S.A. d'H.L.M.	19 548 195,75
	SAHLM BATIGERE - NORD-EST		S.A. d'H.L.M.	5 047 950,29
	SONACOTRA		S.A. D'Economie Mixte	222 308,75
	SAREMM		Sté Publique Locale	3 487 997,28
	SPL M3CONGRES		Sté Publique Locale	5 235 000,00

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ... (4)	A.2.M. - Athlétisme Metz-Métropole		Association	168 920,00
	A.G.U.R.A.M. - Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine		Association	194 000,00
	A.S.P.T.T. Metz		Association	142 680,00
	Action Sociale Bassin Houiller		Association	89 920,00
	ADAC'S Centre Bellecroix		Association	143 000,00
	ADOMA Ste d'Economie Mixte		Association	43 784,20
	Amicale du Personnel Municipal		Association	978 150,00
	AMIS - Asso. Messine Interfédérale et Solidaire		Association	209 257,50
	Centre Activ Loisirs Plantières		Association	71 897,50
	Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)		Etablissement Public	6 776 285,42
	Centre Culturel d'Anatolie		Association	50 334,00
	Centre de la Petite Enfance Bernard Chabot		Etablissement Public	484 687,54
	Centre Social Georges Lacour		Association	201 158,00
	Comité de gestion CSC Metz-centre		Association	143 183,00
	Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny		Association	119 000,00
	Comité de Gestion Haltes d'Enfants de l'Agglomération Messine		Etablissement Public	1 241 440,91
	Compagnie Deracinemoa		Association	105 000,00
	Crèche des Recollets		Etablissement Public	366 786,11
	Du Côté des loisirs		Association	195 139,00
	Ecole de Musique		Association	150 040,00
	Enfance et Famille		Association	195 573,38
	EPCC Centre Pompidou-Metz		Etablissement Public	550 700,00
	EPCC Metz en Scènes		Etablissement Public	5 249 813,82
	Espace Corchade		Association	39 020,00
	Faux mouvement Art Contemporain		Association	77 205,00
	FC Metz (section amateurs)		Association	630 000,00
	Fédération des Commerçants de Metz		Association	190 000,00
	Handball Metz Moselle Lorraine		Association	519 900,00
	Institution de La Salle		Association	93 555,00
	Interassociation de gestion de la Grange aux Bois		Association	95 920,00
	La Miséricorde		Association	113 767,50
	Le Grand Sauvoy		Association	45 000,00
	Les Coquelicots Connaître et Protéger la Nature		Association	61 490,00
	Livre à Metz		Association	185 000,00
	M.A.S. (Maison des Associations du Sablon)		Association	131 172,50
	M.J.C. Metz Sud		Association	134 703,50
	M.J.C. Metz-Borny		Association	250 544,50
	M.J.C. Quatre Bornes		Association	157 464,00
	Maison Culture Loisirs de Metz		Association	212 417,00
	Metz Basket Club		Association	69 820,00
	Metz Marathon		Association	140 000,00
	Metz Métropole		Etablissement Public	1 053 112,49
Metz Métropole Développement		Association	700 000,00	
Metz Métropole Moselle Congrès		Société Publique Locale	2 282 000,00	
Metz Pôle Services		Association	344 400,00	
Metz Tennis de table		Association	161 020,00	
Metz Volley Ball		Association	67 910,00	
Office de Tourisme		Association	1 267 550,00	
Orchestre National de Lorraine		Syndicat Mixte	1 938 650,00	
Passages		Association	150 000,00	
Patinoire Messine		Association	150 000,00	
Quattropole		Association	99 890,00	
Rugby Club de Metz		Association	86 370,00	
Séniors Temps Libre		Association	319 000,00	
Union Sainte Marie Metz Basket		Association	86 540,00	

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

(4) Références : Derniers chiffres connus CA 2015 Ville de Metz et comptes de résultat 2015 des bénéficiaires

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.4</b>

### C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
<b>de coopération intercommunale</b>			
METZ METROPOLE	1er janvier 2002	TPU	
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
Syndicat intercommunal du CES Paul Verlaine de Metz Magny		sans fiscalité propre	
Syndicat mixte de l'orchestre national de Lorraine		sans fiscalité propre	

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

### C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie	Intitulé/Objet	Date de création	N° et date délibération	Nature de	TVA (oui/non)
CCAS	Action sociale			SPA	NON

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

### C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
EAUX		1974	22/06/1973 et 28/09/73	SPIC	OUI
CAMPING		1994	28/03/1994	SPIC	OUI
ZONES		1997	21/03/1997	SPA	OUI

### C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Locations de garages				SPA	OUI
Locations de hangars				SPA	OUI
Locations de commerces				SPA	OUI
Locations de buvettes				SPA	OUI
Location Stade Saint Symphorien				SPA	OUI
Location 130 route de Thionville				SPA	OUI

(1) et n'effectuant que des opérations de fonctionnement à l'exclusion de toutes dépenses d'investissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>
<b>ARRETE ETSIGNATURES</b>	<b>D2</b>

### D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)(*)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	.....	..... %	18,09%	0,00%	29 253 127	1,05%
TFPB	.....	..... %	17,21%	0,00%	28 206 148	1,00%
TFPNB	.....	..... %	70,35%	0,00%	140 725	1,00%
CFE	.....	..... %	%	%		
<b>TOTAL</b>	.....	..... %			57 600 000	1,03%

(\*) bases notifiées non connues à la date du vote

### D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 43

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTES : Pour : 38

Contre : 16

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/12/2016

Présenté par le Maire,  
Délibéré par le Conseil Municipal,  
A Metz, le 15 décembre 2016

Les membres du Conseil Municipal,  
(cf signatures ci-jointes)

Certifié exécutoire par .....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

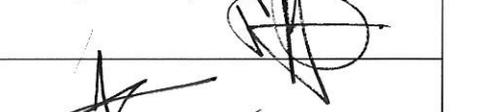
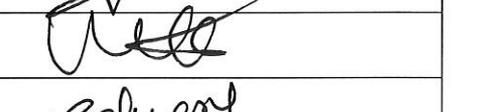
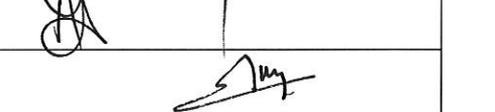
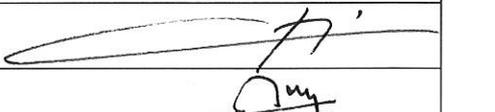
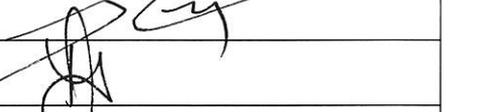
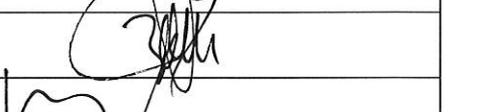
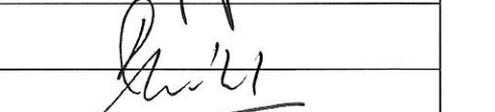
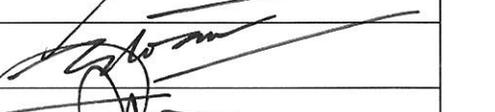
A ....., le .....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

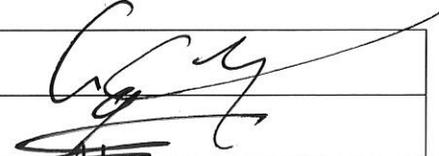
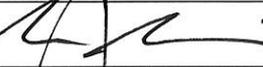
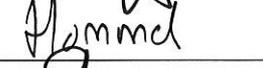
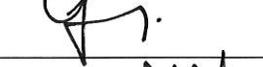
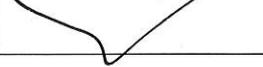
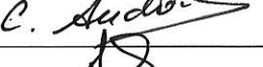
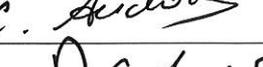
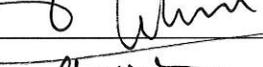
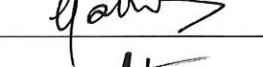
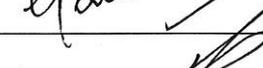
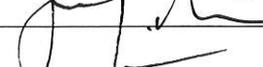
**VILLE DE METZ – BUDGET PRIMITIF 2017**

1. Dominique GROS
2. Richard LIOGER
3. Isabelle KAUCIC
4. Jean-Michel TOULOUZE
5. René DARBOIS
6. Agnès MIGAUD
7. Sébastien KOENIG
8. Christine AGUASCA
9. Daniel PLANCHETTE
10. Margaud ANTOINE FABRY
11. Jacques TRON
12. Hanifa GUERMITI
13. Patrice NZIHOU
14. Françoise FERRARO
15. Jean-Louis LECOCQ
16. Selima SAADI
17. Thomas SCUDERI
18. Danielle BORI
19. Belkhir BELHADDAD
20. Patricia SALLUSTI
21. Hacène LEKADIR
22. Béatrice AGAMENNONE
23. Thierry JEAN
24. Nathalie DE OLIVEIRA
25. Marie-Anne ISLER BEGUIN
26. Doan TRAN
27. Guy CAMBIANICA
28. Nadia SEGHIR

1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
13.	
14.	
15.	
16.	
17.	
18.	
19.	
20.	
21.	
22.	
23.	
24.	
25.	
26.	
27.	
28.	

**VILLE DE METZ – BUDGET PRIMITIF 2017**

- 29. Gilbert KRAUSENER
- 30. William SCHUMAN
- 31. Myriam SAGRAFENA
- 32. Marylin MOLINET
- 33. Raphaël PITTI
- 34. Catherine MOREL
- 35. Bernard HEULLUY
- 36. Anne HOMMEL
- 37. Pierre GANDAR
- 38. Marie RIBLET
- 39. Aurélie FILIPPETTI
- 40. Philippe CASIN
- 41. Marie-Jo ZIMMERMANN
- 42. Patrick THIL
- 43. Patricia ARNOLD
- 44. Martine NICOLAS
- 45. Caroline AUDOUY
- 46. Nathalie COLIN-OESTERLE
- 47. Yves WENDLING
- 48. Emmanuel LEBEAU
- 49. Thierry GOURLOT
- 50. Françoise GROLET
- 51. Jean-Michel ROSSION
- 52. Bérangère THOMAS
- 53. Christine SINGER
- 54. Julien HUSSON
- 55. Jérémy ALDRIN

29.	
30.	
31.	
32.	
33.	
34.	
35.	
36.	
37.	
38.	
39.	
40.	
41.	
42.	
43.	
44.	
45.	
46.	
47.	
48.	
49.	
50.	
51.	
52.	
53.	
54.	
55.	

**BUDGET ANNEXE  
DES EAUX**

# REPUBLIQUE FRANCAISE

<b>Numéro SIRET :</b> 215-704-636-00012	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> VILLE DE METZ
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE METZ MUNICIPALE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b> BUDGET ANNEXE DES EAUX
---

**M49 (1)**

<b>BUDGET</b>	<b>Budget Primitif</b>	<b>(2)</b>
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) METZ Budget annexe des Eaux

**ANNEE 2017**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## SOMMAIRE

pages			
<b>I Informations générales</b>	Modalités de vote du budget		
<b>II Présentation générale du budget</b>	A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes		
<b>III Vote du budget</b>	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes  B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
<b>IV - Annexes</b>		<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
<b>A - Eléments du bilan</b>			
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		×	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		×	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		×	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		×	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		×	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		×	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		×	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		×	
A3.2 - Etalement des provisions		×	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		×	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		×	
A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)			×
A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)			×
A6 - Etat des charges transférées			×
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers			×
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie			×
B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt			×
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget			×
B1.4 - Etat des contrats crédit-bail			×
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé			×
B1.6 - Etat des autres engagements donnés			×
B1.7 - Etat des engagements reçus			×
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			×
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			×
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
C1.1 - Etat du personnel		×	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		×	
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)			×
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)			×
<b>D Arrêté et signatures</b>			
D - Arrêté et signatures			×

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".~~

III - Les provisions sont : (3)

- ~~\_\_\_\_\_ - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section~~
- ~~\_\_\_\_\_ d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/2006).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (4).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° .....du .....).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 414 949,00	1 414 949,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		1 414 949,00	1 414 949,00

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	856 935,00	856 935,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		856 935,00	856 935,00

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	2 271 884,00	2 271 884,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	425 975,00		421 755,00	421 755,00	421 755,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	130 080,00		136 259,00	136 259,00	136 259,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
<b>Total des dépenses des services</b>		<b>556 055,00</b>		<b>558 014,00</b>	<b>558 014,00</b>	<b>558 014,00</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>556 055,00</b>		<b>558 014,00</b>	<b>558 014,00</b>	<b>558 014,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	15 756,00		9 495,00	9 495,00	9 495,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	862 238,00		847 440,00	847 440,00	847 440,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>877 994,00</b>		<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 434 049,00</b>		<b>1 414 949,00</b>	<b>1 414 949,00</b>	<b>1 414 949,00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES</b>	
		<b>1 414 949,00</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	100,00				
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	25 000,00				
75	Autres produits de gestion courante	1 366 105,00		1 372 105,00	1 372 105,00	1 372 105,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 391 205,00</b>		<b>1 372 105,00</b>	<b>1 372 105,00</b>	<b>1 372 105,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 391 205,00</b>		<b>1 372 105,00</b>	<b>1 372 105,00</b>	<b>1 372 105,00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>42 844,00</b>		<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 434 049,00</b>		<b>1 414 949,00</b>	<b>1 414 949,00</b>	<b>1 414 949,00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES</b>	
		<b>1 414 949,00</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>814 091,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles			60 000,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	835 150,00		754 091,00	754 091,00	754 091,00
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>835 150,00</b>		<b>814 091,00</b>	<b>814 091,00</b>	<b>814 091,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
45X-1	<b>Total des opé. Pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>835 150,00</b>		<b>814 091,00</b>	<b>814 091,00</b>	<b>814 091,00</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>42 844,00</b>		<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>877 994,00</b>		<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>

+	
	=
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>856 935,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	15 756,00		9 495,00	9 495,00	9 495,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	862 238,00		847 440,00	847 440,00	847 440,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>877 994,00</b>		<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>877 994,00</b>		<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>

+	
	=
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>856 935,00</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>814 091,00</b>
---	-------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.  
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.  
(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.  
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	421 755,00		421 755,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	136 259,00		136 259,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		847 440,00	847 440,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		9 495,00	9 495,00
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>558 014,00</b>	<b>856 935,00</b>	<b>1 414 949,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 414 949,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		42 844,00	42 844,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	60 000,00		60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	754 091,00		754 091,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>814 091,00</b>	<b>42 844,00</b>	<b>856 935,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>856 935,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	1 372 105,00		1 372 105,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		42 844,00	42 844,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>1 372 105,00</b>	<b>42 844,00</b>	<b>1 414 949,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 414 949,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		847 440,00	847 440,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		9 495,00	9 495,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 106</b>	
----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>856 935,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

## SECTION D'EXPLOITATION

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>425 975,00</b>	<b>421 755,00</b>	<b>421 755,00</b>
6064	Fournitures administratives	150,00	150,00	150,00
611	Sous-traitance generale	6 000,00	6 000,00	6 000,00
617	Etudes et recherches	230 000,00	220 000,00	220 000,00
618	Divers	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6231	Annonces et insertions	770,00	770,00	770,00
6251	Voyages et déplacements	1 350,00	1 350,00	1 350,00
6257	Receptions	300,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	120,00		
6282	Frais de gardiennage	100,00		
63512	Taxes foncieres	155 000,00	160 000,00	160 000,00
6358	Autres droits	30 585,00	31 585,00	31 585,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>130 080,00</b>	<b>136 259,00</b>	<b>136 259,00</b>
6215	Personnel affecte par collect. rattacht	130 080,00	136 259,00	136 259,00
<b>014 (7)</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>556 055,00</b>	<b>558 014,00</b>	<b>558 014,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>			
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (9)</b>			
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>556 055,00</b>	<b>558 014,00</b>	<b>558 014,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	15 756,00	9 495,00	9 495,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	862 238,00	847 440,00	847 440,00
6811	Dotations aux amortis.s/immobilisations	862 238,00	847 440,00	847 440,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		877 994,00	856 935,00	856 935,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		877 994,00	856 935,00	856 935,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		1 434 049,00	1 414 949,00	1 414 949,00

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 414 949,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (5)</b>			
<b>70</b>	<b>Ventes de produits fabriqués, prestations ...</b>	<b>100,00</b>		
7088	Autres produits d'activités annexes	100,00		
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>			
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>25 000,00</b>		
748	Autres subventions d'exploitation	25 000,00		
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 366 105,00</b>	<b>1 372 105,00</b>	<b>1 372 105,00</b>
752	Revenus imm.non affectés à activ.profes.	520,00	520,00	520,00
757	Redev.versées par fermiers et conces.	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
758	Produits divers de gestion courante	265 585,00	271 585,00	271 585,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = 013+70+73+74+75</b>		<b>1 391 205,00</b>	<b>1 372 105,00</b>	<b>1 372 105,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>			
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>			
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)</b>			
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 391 205,00</b>	<b>1 372 105,00</b>	<b>1 372 105,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>	42 844,00	42 844,00	42 844,00
777	<i>Quote-part des subv.d'investissement</i>	42 844,00	42 844,00	42 844,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)</b>	<b>1 434 049,00</b>	<b>1 414 949,00</b>	<b>1 414 949,00</b>
--	---------------------	---------------------	---------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>
---	-----------------------------------

+	<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>
---	---

=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 414 949,00</b>
---	--	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>		<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
2157	Agencements et aménagements du matériel		30 000,00	30 000,00
2188	Autres		30 000,00	30 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opération)</b>	<b>835 150,00</b>	<b>754 091,00</b>	<b>754 091,00</b>
2313	Constructions		129 091,00	129 091,00
2315	Installations, mat.et outillage techn.	835 150,00	625 000,00	625 000,00
	<b>Total des opérations (5)</b>			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>835 150,00</b>	<b>814 091,00</b>	<b>814 091,00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (Ba, régie)</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
	<b>Total des dépenses financières</b>			

<b>45...1..</b>	<b>Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)</b>			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>835 150,00</b>	<b>814 091,00</b>	<b>814 091,00</b>
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>42 844,00</i>	<i>42 844,00</i>	<i>42 844,00</i>
139111	Agence de l'eau	20 334,00	20 334,00	20 334,00
13913	Departements	5 058,00	5 058,00	5 058,00
13914	Communes	1 412,00	1 412,00	1 412,00
13918	Subv.investissement - autres	16 040,00	16 040,00	16 040,00
	<b>Charges transférées</b>			
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>877 994,00</b>	<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
	+
<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>856 935,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Total des recettes financières</b>				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				
-----------------------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>15 756,00</b>	<b>9 495,00</b>	<b>9 495,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>862 238,00</b>	<b>847 440,00</b>	<b>847 440,00</b>
2801	Frais d'établissement	4 274,00		
28031	Frais d'études	9 060,00	8 199,00	8 199,00
28121	Terrains nus	1 743,00	1 743,00	1 743,00
281311	Batiments d'exploitation	27 806,00	27 806,00	27 806,00
281351	Batiments d'exploitation	61 913,00	52 089,00	52 089,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 637,00	10 637,00	10 637,00
281531	Reseaux d'adduction d'eau	745 781,00	745 781,00	745 781,00
28182	Materiel de transport	1 024,00	1 024,00	1 024,00
28183	Materiel de bureau et materiel informati		161,00	161,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION</b>		<b>877 994,00</b>	<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>877 994,00</b>	<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		<b>877 994,00</b>	<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>856 935,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant du au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			<b>ETAT NEANT</b>			
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>														
...														
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)</b>														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>												
...												
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)</b>												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					<b>ETAT NEANT</b>							
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)</b>												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>TOTAL GENERAL</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A</b>														
<b>TOTAL A</b>														
<b>Barrière simple B</b>														
<b>TOTAL B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>TOTAL C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>TOTAL D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>TOTAL E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	<b>ETAT NEANT</b>				
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
<b>Taux variable simple(total)</b>					<b>ETAT NEANT</b>								
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)**

**A1.5**

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe</b>									
<b>Taux variable simple</b>			<b>ETAT NEANT</b>						
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	<b>ETAT NEANT</b>		
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.1</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

Procédure	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 500 €	26 novembre 2015
	<b>Biens ou catégories de biens amortis :</b>	
	<b>Durée :</b>	
	Frais d'études 5 ans	26 novembre 2015
	Frais de recherche et de développement 5 ans	"
	Frais d'insertion 5 ans	"
	<u>Concessions et droits similaires :</u>	
	<i>Logiciels de bureautique</i> 5 ans	"
	<i>Logiciels spécifiques, applications informatiques, licenc</i> 8 ans	"
	Matériel industriel 10 ans	"
	Outillage industriel 10 ans	"
	<u>Matériel de transport (immatriculé) :</u>	
	<i>Véhicules légers : berlines, fourgonnettes, 4x4, fourgons,</i> 8 ans	"
	<i>Poids-lourds : mini bus, fourgon tôle, balayeuses sur ch</i> 8 ans	"
	<i>Poids-lourds : arroseuses sur châssis, nacelles sur châ</i> 10 ans	"
	<i>Poids-lourds : bennes entreprise /grue, bennes entrepri</i> 12 ans	"
	Deux-roues 6 ans	"
	<u>Matériel de bureau et matériel informatique :</u>	
	<i>Tablettes et autres outils numériques</i> 3 ans	"
	<i>Ordinateurs et périphériques</i> 5 ans	"
	<i>Matériel de bureau</i> 3 ans	"
	<i>Autres</i> 2 ans	"
	<u>Mobilier :</u>	
	<i>Mobilier de bureau classique</i> 12 ans	"
	<i>Mobilier spécifique</i> 15 ans	"
	<i>Autres</i> 10 ans	"
	<u>Autres immobilisations corporelles :</u>	
	<i>Petit électroménager</i> 2 ans	"
	<i>Gros électroménager</i> 5 ans	"
	<i>Electroménagers de restauration</i> 8 ans	"
	<i>Matériel photo, audiovisuel</i> 5 ans	"
	<i>Matériel sanitaire, électrique, de chauffage</i> 8 ans	"
	<i>Matériel spécifique de bureau (luminaires, tableaux, poi</i> 5 ans	"
	<i>Matériel spécifique</i> 8 ans	"
	<i>Coffres forts</i> 20 ans	"
	<i>Autres</i> 8 ans	"

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</b>						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						<b>ETAT NEANT</b>
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
<b>Dépréciations (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
<b>Dépréciation (2)</b>						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.  
(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

**A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)</b>		<b>42 844,00</b>	<b>42 844,00</b>
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	42 844,00	<b>42 844,00</b>
139111	Agence de l'eau	20 334,00	20 334,00
13913	Departements	5 058,00	5 058,00
13914	Communes	1 412,00	1 412,00
13918	Subv.investissement - autres	16 040,00	16 040,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>42 844,00</b>			<b>42 844,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**A4.2 - RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>	
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>856 935,00</b>	<b>856 935,00</b>	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	<b>847 440,00</b>	<b>847 440,00</b>	
2801	Frais d'établissement			
28031	Frais d'études	8 199,00	8 199,00	
28121	Terrains nus	1 743,00	1 743,00	
281311	Batiments d'exploitation	27 806,00	27 806,00	
281351	Batiments d'exploitation	52 089,00	52 089,00	
28151	Installations complexes spécialisées	10 637,00	10 637,00	
281531	Reseaux d'adduction d'eau	745 781,00	745 781,00	
28182	Materiel de transport	1 024,00	1 024,00	
28183	Materiel de bureau et materiel informati	161,00	161,00	
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	9 495,00	9 495,00	

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL
	III				IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>856 935,00</b>				<b>856 935,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 42 844,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 856 935,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V=IV-II (6) +814 091,00</b>

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
			<b>ETAT NEANT</b>				
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE(j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)			<b>ETAT NEANT</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité  
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité  
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.  
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.  
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT  
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur	A	3	133 114,00
Rédacteur	B	0	0,00
Adjoint administratif	C	1	3 145,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4</b>	<b>136 259,00</b>

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**BUDGET ANNEXE  
DU CAMPING**

# REPUBLIQUE FRANCAISE

<b>Numéro SIRET :</b> 215-704-636-00012	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> VILLE DE METZ
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE METZ MUNICIPALE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b> <b>BUDGET ANNEXE DU CAMPING</b>
--

**M4 (1)**

<b>BUDGET</b>	<b>Budget Primitif</b>	<b>(2)</b>
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) METZ Budget annexe du Camping

**ANNEE 2017**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.  
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## SOMMAIRE

pages		
<b>I Informations générales</b>		
Modalités de vote du budget		
<b>II Présentation générale du budget</b>		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
<b>III Vote du budget</b>		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
<b>IV - Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
<b>A - Eléments du bilan</b>		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
A3.2 - Etalement des provisions	X	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
<b>D Arrêté et signatures</b>		
D - Arrêté et signatures		X

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".~~

III - Les provisions sont : (3)

- \_\_\_\_\_ - ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section~~
- ~~d'investissement)~~
- \_\_\_\_\_ - budgétaires (délibération n°1 du 30/03/06).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (4).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	349 625,00	349 625,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		349 625,00	349 625,00

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	49 848,00	49 848,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		49 848,00	49 848,00

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	399 473,00	399 473,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	51 820,00		65 955,00	65 955,00	65 955,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	214 294,00		214 294,00	214 294,00	214 294,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	12 635,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
<b>Total des dépenses des services</b>		<b>278 749,00</b>		<b>297 249,00</b>	<b>297 249,00</b>	<b>297 249,00</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles			2 528,00	2 528,00	2 528,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>278 749,00</b>		<b>299 777,00</b>	<b>299 777,00</b>	<b>299 777,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	10 979,00		14 307,00	14 307,00	14 307,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	35 122,00		35 541,00	35 541,00	35 541,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>46 101,00</b>		<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>324 850,00</b>		<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	
		<b>349 625,00</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...					
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	324 850,00		349 625,00	349 625,00	349 625,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>324 850,00</b>		<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>324 850,00</b>		<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>324 850,00</b>		<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	
		<b>349 625,00</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>49 848,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00				
21	Immobilisations corporelles	22 101,00		26 248,00	26 248,00	26 248,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	9 000,00		23 600,00	23 600,00	23 600,00
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>46 101,00</b>		<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
45X-1	<b>Total des opé. Pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>46 101,00</b>		<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>46 101,00</b>		<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES</b>	<b>49 848,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	10 979,00		14 307,00	14 307,00	14 307,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	35 122,00		35 541,00	35 541,00	35 541,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>46 101,00</b>		<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>46 101,00</b>		<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES</b>	<b>49 848,00</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>49 848,00</b>
---	------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	65 955,00		65 955,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	214 294,00		214 294,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00		17 000,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	2 528,00		2 528,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		35 541,00	35 541,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		14 307,00	14 307,00
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>299 777,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>349 625,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>349 625,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	26 248,00		26 248,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	23 600,00		23 600,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>49 848,00</b>		<b>49 848,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>49 848,00</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	349 625,00		349 625,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>349 625,00</b>		<b>349 625,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>349 625,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		35 541,00	35 541,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		14 307,00	14 307,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 106</b>	
----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>49 848,00</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

## SECTION D'EXPLOITATION

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>51 820,00</b>	<b>65 955,00</b>	<b>65 955,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	17 100,00	16 000,00	16 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipement	3 800,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	900,00	800,00	800,00
6135	Locations mobilières	2 185,00	2 185,00	2 185,00
61523	Reseaux		2 200,00	2 200,00
61528	Autres		3 000,00	3 000,00
61558	Entret. et repar. autres biens mobiliers	3 800,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	5 225,00	1 200,00	1 200,00
617	Etudes et recherches	190,00		
6228	Divers		50,00	50,00
6238	Divers	760,00	760,00	760,00
627	Services bancaires et assimilés	760,00	760,00	760,00
6282	Frais de gardiennage		14 000,00	14 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 100,00	16 500,00	16 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>214 294,00</b>	<b>214 294,00</b>	<b>214 294,00</b>
6215	Personnel affecté par collect. rattaché	214 294,00	214 294,00	214 294,00
<b>014 (7)</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>12 635,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>
651	Redev. pour concessions brevets licences	285,00		
658	Charges diverses de gestion courante	12 350,00	17 000,00	17 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>278 749,00</b>	<b>297 249,00</b>	<b>297 249,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>2 528,00</b>	<b>2 528,00</b>
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement		2 528,00	2 528,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (9)</b>			
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (10)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>278 749,00</b>	<b>299 777,00</b>	<b>299 777,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	10 979,00	14 307,00	14 307,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	35 122,00	35 541,00	35 541,00
6811	Dotations aux amortis.s/immobilisations	35 122,00	35 541,00	35 541,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		46 101,00	49 848,00	49 848,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		46 101,00	49 848,00	49 848,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		324 850,00	349 625,00	349 625,00

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>349 625,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (5)</b>			
<b>70</b>	<b>Ventes de produits fabriqués, prestations ...</b>			
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>			
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>			
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>324 850,00</b>	<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>
752	Revenus imm.non affectes a activ.prof.	2 500,00	2 625,00	2 625,00
753	Reversement taxe de sejour	12 350,00	17 000,00	17 000,00
758	Produits divers de gestion courante	310 000,00	330 000,00	330 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75</b>		<b>324 850,00</b>	<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>			
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>			
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)</b>			
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>324 850,00</b>	<b>349 625,00</b>	<b>349 625,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)</b>	324 850,00	349 625,00	349 625,00
--	------------	------------	------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>
---	-----------------------------------

+	<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>
---	---

=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>349 625,00</b>
---	--	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>15 000,00</b>		
2051	Concessions et droits similaires	15 000,00		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>22 101,00</b>	<b>26 248,00</b>	<b>26 248,00</b>
2135	Installations gles,agencements,amenagts	3 101,00	4 248,00	4 248,00
2157	Agencements et aménagements du matériel	15 000,00	8 000,00	8 000,00
2188	Autres	4 000,00	14 000,00	14 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opération)</b>	<b>9 000,00</b>	<b>23 600,00</b>	<b>23 600,00</b>
2313	Constructions	9 000,00	5 000,00	5 000,00
2315	Installations, mat.et outillage techn.		18 600,00	18 600,00
	<b>Total des opérations (5)</b>			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>46 101,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (Ba, régie)</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>				

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>46 101,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</b>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>46 101,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>
---	------------------	------------------	------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
	+
<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>49 848,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Total des recettes financières</b>				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				
-----------------------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	10 979,00	14 307,00	14 307,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>	35 122,00	35 541,00	35 541,00
28121	<i>Terrains nus</i>	4 317,00	4 317,00	4 317,00
28131	<i>Batiments</i>	16 541,00	16 541,00	16 541,00
28135	<i>Installations generales, agencements, am</i>	7 516,00	7 516,00	7 516,00
28153	<i>Installations a caractere specifique</i>	293,00	293,00	293,00
28157	<i>Agencements et amenagements du materiel</i>		279,00	279,00
28184	<i>Mobilier</i>	89,00	89,00	89,00
28188	<i>Autres</i>	6 366,00	6 506,00	6 506,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION</b>		<b>46 101,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>46 101,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		<b>46 101,00</b>	<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>49 848,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant du au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			<b>ETAT NEANT</b>			
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>														
...														
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>						<b>ETAT NEANT</b>								
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)</b>														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>												
...												
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)</b>												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>					<b>ETAT NEANT</b>							
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)</b>												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>TOTAL GENERAL</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A</b>														
<b>TOTAL A</b>														
<b>Barrière simple B</b>														
<b>TOTAL B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>TOTAL C</b>														
<b>Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>TOTAL D</b>														
<b>Multiplieur jusqu'à 5 E</b>														
<b>TOTAL E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro

/ 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits		<b>ETAT NEANT</b>				
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
<b>Taux fixe (total)</b>														
<b>Taux variable simple(total)</b>					<b>ETAT NEANT</b>									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>														
<b>Total</b>														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)**

**A1.5**

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe</b>									
<b>Taux variable simple</b>			<b>ETAT NEANT</b>						
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restant</b>
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	<b>ETAT NEANT</b>	<b>ETAT NEANT</b>	<b>ETAT NEANT</b>
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.1</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

Procédure	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 500 €	26 novembre 2015
	<b>Biens ou catégories de biens amortis :</b>	<b>Durée :</b>
Frais d'études	5 ans	26 novembre 2015
Frais de recherche et de développement	5 ans	"
Frais d'insertion	5 ans	"
<u>Concessions et droits similaires :</u>		
Logiciels de bureautique	5 ans	"
Logiciels spécifiques, applications informatiques, licences	8 ans	"
Matériel industriel	10 ans	"
Outils industriels	10 ans	"
<u>Matériel de transport (immatriculé) :</u>		
Véhicules légers : berlines, fourgonnettes, 4x4, fourgons, mini BOM, châssis bennes, nacelles sur châssis VL	8 ans	"
Poids-lourds : mini bus, fourgon tôle, balayeuses sur châssis	8 ans	"
Poids-lourds : arroseuses sur châssis, nacelles sur châssis PL, bus	10 ans	"
Poids-lourds : bennes entreprise /grue, bennes entreprise, fourrière sur châssis, bennes ampiroll	12 ans	"
Deux-roues	6 ans	"
<u>Matériel de bureau et matériel informatique :</u>		
Tablettes et autres outils numériques	3 ans	"
Ordinateurs et périphériques	5 ans	"
Matériel de bureau	3 ans	"
Autres	2 ans	"
<u>Mobilier :</u>		
Mobilier de bureau classique	12 ans	"
Mobilier spécifique	15 ans	"
Autres	10 ans	"
<u>Autres immobilisations corporelles :</u>		
Petit électroménager	2 ans	"
Gros électroménager	5 ans	"
Electroménagers de restauration	8 ans	"
Matériel photo, audiovisuel	5 ans	"
Matériel sanitaire, électrique, de chauffage	8 ans	"
Matériel spécifique de bureau (luminaires, tableaux, porte-manteaux, rideaux, tapis...)	5 ans	"
Matériel spécifique	8 ans	"
Coffres forts	20 ans	"
Autres	8 ans	"

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</b>						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
<b>Dépréciations (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
<b>Dépréciation (2)</b>						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.  
(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

**A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)</b>			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**A4.2 - RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>	
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>49 848,00</b>	<b>49 848,00</b>	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	<b>35 541,00</b>	<b>35 541,00</b>	
28121	Terrains nus	4 317,00	4 317,00	
28131	Batiments	16 541,00	16 541,00	
28135	Installations générales, agencements, am	7 516,00	7 516,00	
28153	Installations à caractère spécifique	293,00	293,00	
28157	Agencements et aménagements du matériel	279,00	279,00	
28184	Mobilier	89,00	89,00	
28188	Autres	6 506,00	6 506,00	
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	14 307,00	14 307,00	

	Opérations de l'exercice	III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL	IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>49 848,00</b>					<b>49 848,00</b>	

		Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>49 848,00</b>
<b>Solde</b>	V=IV-II (6)	<b>+49 848,00</b>

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>			<b>ETAT NEANT</b>				
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE(j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)			ETAT NEANT			
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité  
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité  
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.  
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.  
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.3</b>

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT  
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
Responsable	C	1	35 940
Veilleurs de nuit	C	2	26 842
Entretien	C	3	59 086
Caissiers	C	6	71 218
Placiers	C	9	21 208
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>21</b>	<b>214 294</b>

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**BUDGET ANNEXE  
DES ZONES**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

<b>(1)</b> VILLE DE METZ BUDGET ANNEXE DES ZONES	<b>(2)</b>
--	------------

Numéro SIRET : 215 704 636 00012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE METZ MUNICIPALE

**M14**

<b>Budget Primitif</b>	<b>(2)</b>
<b>voté par nature</b>	

**BUDGET (3)** METZ Budget annexe des Zones

**ANNEE** 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	<b>I Informations générales (6)</b>		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II Présentation générale du budget</b>		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III Vote du budget</b>		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - Annexes (7)</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:  
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),  
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).  
~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~  
~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".~~

III - Les provisions sont : (4)  
~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~  
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/2006).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (5).  
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :  
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;  
~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~  
~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :  
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).  
- budgétaires (délibération n° .....du .....).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :  
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;  
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;  
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	5 764 190,00	5 764 190,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		5 764 190,00	5 764 190,00

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)</b>	913 000,00	913 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		913 000,00	913 000,00

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	6 677 190,00	6 677 190,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	732 916,00		4 758 340,00	4 758 340,00	4 758 340,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>732 916,00</b>		<b>4 758 340,00</b>	<b>4 758 340,00</b>	<b>4 758 340,00</b>
66	Charges financières	96 850,00		92 850,00	92 850,00	92 850,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>829 766,00</b>		<b>4 851 190,00</b>	<b>4 851 190,00</b>	<b>4 851 190,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	207 000,00		913 000,00	913 000,00	913 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>207 000,00</b>		<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 036 766,00</b>		<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 764 190,00</b>
--	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	88 200,00		5 759 190,00	5 759 190,00	5 759 190,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	948 566,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
013	Atténuations de charges					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 036 766,00</b>		<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 036 766,00</b>		<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>1 036 766,00</b>		<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 764 190,00</b>
--	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>913 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées			702 000,00	702 000,00	702 000,00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>			<b>702 000,00</b>	<b>702 000,00</b>	<b>702 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	207 000,00		211 000,00	211 000,00	211 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>207 000,00</b>		<b>211 000,00</b>	<b>211 000,00</b>	<b>211 000,00</b>
45X-1	<b>Total des opé. Pour compte de tiers (8)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>207 000,00</b>		<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>207 000,00</b>		<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
		<b>913 000,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	207 000,00		913 000,00	913 000,00	913 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>207 000,00</b>		<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>207 000,00</b>		<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
		<b>913 000,00</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>913 000,00</b>
---	--	-------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.  
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.  
 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
 (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).  
 (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 758 340,00		4 758 340,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	92 850,00		92 850,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		913 000,00	913 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>4 851 190,00</b>	<b>913 000,00</b>	<b>5 764 190,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 764 190,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	211 000,00		211 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées	702 000,00		702 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>913 000,00</b>		<b>913 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>913 000,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 759 190,00		5 759 190,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00		5 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>5 764 190,00</b>		<b>5 764 190,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>5 764 190,00</b>
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		913 000,00	913 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
--	---

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	+
-----------------------------------	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>913 000,00</b>
---	---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"  
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).  
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>732 916,00</b>	<b>4 758 340,00</b>	<b>4 758 340,00</b>
6015	Terrains a aménager		3 771 204,00	3 771 204,00
6045	Achats d'études, prest.service (terr.)		153 700,00	153 700,00
605	Achats de matériel, équipements et trav.	515 224,00	774 380,00	774 380,00
617	Etudes et recherches	184 600,00		
6226	Honoraires	29 792,00	21 756,00	21 756,00
6231	Annonces et insertions	3 300,00	7 300,00	7 300,00
6238	Divers		30 000,00	30 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>			
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>			
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>732 916,00</b>	<b>4 758 340,00</b>	<b>4 758 340,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>96 850,00</b>	<b>92 850,00</b>	<b>92 850,00</b>
66111	Interets regles a l'echeance	97 500,00	93 500,00	93 500,00
66112	Interets - rattachement des icne	-650,00	-650,00	-650,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>			
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (6)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>829 766,00</b>	<b>4 851 190,00</b>	<b>4 851 190,00</b>

023	Virement à la section d'investissement	207 000,00	913 000,00	913 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>207 000,00</b>	<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>207 000,00</b>	<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 036 766,00</b>	<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 764 190,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice=	<b>13 790,00</b>
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	<b>14 440,00</b>
= Différence ICNE N - ICNE N-1	<b>-650,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	<b>Produits des services, du domaine et ventes ...</b>	<b>88 200,00</b>	<b>5 759 190,00</b>	<b>5 759 190,00</b>
7015	Ventes de terrains aménagés	88 200,00	5 709 190,00	5 709 190,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public		50 000,00	50 000,00
73	<b>Impôts et taxes</b>			
74	<b>Dotations et participations</b>			
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>948 566,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
758	Produits divers de gestion courante	948 566,00	5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 036 766,00</b>	<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 036 766,00</b>	<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)</b>	<b>1 036 766,00</b>	<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
+	<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 764 190,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").  
(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		702 000,00	702 000,00
204172	Batiments et installations		702 000,00	702 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	<b>Total des opérations (5)</b>			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>			<b>702 000,00</b>	<b>702 000,00</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	207 000,00	211 000,00	211 000,00
1641	Emprunts en euros	207 000,00	211 000,00	211 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>207 000,00</b>	<b>211 000,00</b>	<b>211 000,00</b>

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>207 000,00</b>	<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>207 000,00</b>	<b>913 000,00</b>	<b>913 000,00</b>
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>
---	-----------------------------------

+	<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>
---	--

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>913 000,00</b>
---	---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
<b>Total des recettes financières</b>				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				
-----------------------------------	--	--	--	--

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	207 000,00	913 000,00	913 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		207 000,00	913 000,00	913 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		207 000,00	913 000,00	913 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		207 000,00	913 000,00	913 000,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>913 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

<b>ELEMENTS DU BILAN</b>												<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>												<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)**

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement	1 005 850,00	609 204,00										4 149 136,00	5 764 190,00
Total dépenses de l'exercice	1 005 850,00	609 204,00										4 149 136,00	5 764 190,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement												5 764 190,00	5 764 190,00
Total des recettes de l'exercice												5 764 190,00	5 764 190,00
Restes à réaliser-reports													

<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>IV</b>
<b>A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)</b>	<b>A1</b>

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES													
<b>Total cumulé des dépenses d'investissement</b>	<b>211 000,00</b>											<b>702 000,00</b>	<b>913 000,00</b>
Opérations financières	211 000,00												211 000,00
Equipements municipaux (2)													
Equipements non municipaux (C/204) (3)												702 000,00	702 000,00
Dépenses d'ordre													
<b>Total des dépenses de l'exercice</b>	<b>211 000,00</b>											<b>702 000,00</b>	<b>913 000,00</b>
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
<b>Total cumulé des recettes d'investissement</b>	<b>913 000,00</b>												<b>913 000,00</b>
Recettes de l'exercice	913 000,00												913 000,00
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

**IV**

**A1**

	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES												
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 005 850,00</b>	<b>609 204,00</b>									<b>4 149 136,00</b>	<b>5 764 190,00</b>
<b>Dépenses réelles</b>	92 850,00	609 204,00									4 149 136,00	<b>4 851 190,00</b>
011 Charges a caractere general		609 204,00									4 149 136,00	<b>4 758 340,00</b>
66 Charges financieres	92 850,00											<b>92 850,00</b>
<b>Dépenses d'ordre</b>	913 000,00											<b>913 000,00</b>
023 Virement a la section d'investissement	913 000,00											<b>913 000,00</b>

RECETTES

<b>Total des recettes de fonctionnement</b>											<b>5 764 190,00</b>	<b>5 764 190,00</b>
<b>Recettes réelles</b>											5 764 190,00	<b>5 764 190,00</b>
70 Produits des services, domaine et ventes											5 759 190,00	<b>5 759 190,00</b>
75 Autres produits de gestion courante											5 000,00	<b>5 000,00</b>
<b>Recettes d'ordre</b>												

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES													
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>211 000,00</b>										<b>702 000,00</b>	<b>913 000,00</b>
	Dépenses réelles	211 000,00										702 000,00	913 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	211 000,00											211 000,00
204	Subventions d'équipement versées											702 000,00	702 000,00
	Dépenses d'ordre												

**RECETTES**

	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>913 000,00</b>											<b>913 000,00</b>
	Recettes réelles												
	Recettes d'ordre	913 000,00											913 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	913 000,00											913 000,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 0</b>

**FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**  
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020	021	022	023	024	025	026		041	048	
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	Administration générale de l'Etat	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations	Cimetières et pompes funèbres		Subv. globale	Autres actions coop. décent.	

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)		609 204,00									609 204,00
Dépenses de l'exercice		609 204,00									609 204,00
011	Charges a caractere general	609 204,00									609 204,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
<b>SOLDE</b>		<b>-609 204,00</b>									<b>-609 204,00</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
<b>SOLDE</b>											

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 9</b>

**FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE**

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES (3)</b>		<b>4 149 136,00</b>							<b>4 149 136,00</b>
Dépenses de l'exercice		4 149 136,00							4 149 136,00
011	Charges a caractere general	4 149 136,00							4 149 136,00
Restes à réaliser-reports									

<b>RECETTES (3)</b>		<b>5 764 190,00</b>							<b>5 764 190,00</b>
Recettes de l'exercice		5 764 190,00							5 764 190,00
70	Produits des services, domaine et ventes	5 759 190,00							5 759 190,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00							5 000,00
Restes à réaliser-reports									
<b>SOLDE</b>		<b>1 615 054,00</b>							<b>1 615 054,00</b>

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES (3)</b>		<b>702 000,00</b>							<b>702 000,00</b>
Dépenses de l'exercice		702 000,00							702 000,00
204	Subventions d'equipement versees	702 000,00							702 000,00
Restes à réaliser-reports									

<b>RECETTES (3)</b>									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
<b>SOLDE</b>		<b>-702 000,00</b>							<b>-702 000,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie		<b>ETAT NEANT</b>				
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>														
...														
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)</b>					5 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)														
20152 / 9595188	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	22/07/2015	05/11/2015	05/11/2015	5 000 000,00	F		2,00	2,00	euros	T	C		
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)</b>														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>5 000 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>												
...												
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)</b>				<b>4 698 431,78</b>					<b>210 663,89</b>	<b>93 276,83</b>		<b>13 536,93</b>
1641 Emprunts en euros (total)												
20152 / 9595188	N			4 698 431,78	18,59	F		2,00	210 663,89	93 276,83		13 536,93
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)</b>												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>4 698 431,78</b>					<b>210 663,89</b>	<b>93 276,83</b>		<b>13 536,93</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A</b>														
<b>TOTAL A</b>														
<b>Barrière simple B</b>														
<b>TOTAL B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>TOTAL C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>TOTAL D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>TOTAL E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1				
	% de l'encours	100%				
	Montant en euros	4 698 431,78				
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
<b>Taux variable simple(total)</b>				<b>ETAT NEANT</b>									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	<b>IV</b>
	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture <small>(pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index  (5)	Niveau de taux  (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe</b>									
<b>Taux variable simple</b>		<b>ETAT NEANT</b>							
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b> <b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2017	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>					
	<b>ETAT NEANT</b>				

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restant</b>
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes	<b>ETAT NEANT</b>		
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>211 000,00</b>	<b>211 000,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>211 000,00</b>	<b>211 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	211 000,00	211 000,00
<b>Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)</b>			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>211 000,00</b>			<b>211 000,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**A6.2 - RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>913 000,00</b>		<b>913 000,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>913 000,00</b>		<b>913 000,00</b>
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	<i>Participations et créances rattachées à des particip.</i>			
27	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	913 000,00		913 000,00

	Opérations de l'exercice	III	Restes à raser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>913 000,00</b>					<b>913 000,00</b>	

<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>211 000,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>913 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>+702 000,00</b>

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.  
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.



- FINANCES -

# PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

2017



## SOMMAIRE

	<u>pages</u>
<b>AC CABINET DU MAIRE</b>	1
AC1 COMMUNICATION EXTERNE	
AC2 PROTOCOLE	
<b>AE DIRECTION GENERALE : DEVELOPPEMENT, SERVICES URBAINS ET ENERGIE</b>	2
AE2 MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE	
<b>BA JURIDIQUE ET MOYENS GENERAUX</b>	3
BA2 GESTION DOMANIALE ET ASSURANCES	
<b>BG RELATIONS USAGERS, QUALITE ET CITOYENNETE</b>	4
BG1 CITOYENNETE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	
BG2 RELATIONS USAGERS	
<b>CA RESSOURCES FINANCIERES, CONTRÔLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE</b>	5
CA1 FINANCES	
CA2 COMMANDE PUBLIQUE	
<b>CB RESSOURCES HUMAINES</b>	6
CB3 RELATIONS SOCIALES	
<b>CD EDUCATION</b>	7
CD1 VIE DES ECOLES ET PATRIMOINE	
CD4 ACTION EDUCATIVE	
<b>CE TRANSITION ENERGETIQUE ET PREVENTION DES RISQUES</b>	8
CE1 PROTECTION CIVILE ET PREVENTION DES RISQUES	
CE2 HYGIENE ET RISQUES SANITAIRES	
CE3 ENERGIES ET FLUIDES	
<b>CF TRANQUILLITE PUBLIQUE, PREVENTION ET REGLEMENTATION</b>	9
CF1 REGLEMENTATION ET ACTIVITES COMMERCANTES	
CF2 POLICE MUNICIPALE ET PREVENTION	
<b>CG POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION</b>	10
CG3 POLITIQUE DE LA VILLE	
<b>CH PETITE ENFANCE</b>	11
CH1 EQUIPEMENTS PETITE ENFANCE	
<b>DA ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE</b>	12
DA1 EQUIPEMENTS SPORTIFS	
DA2 DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES	
DA3 JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET VIE ETUDIANTE	
<b>DB CULTURE</b>	13 à 14
DB1 ACTION CULTURELLE	
DB2 PATRIMOINE CULTUREL	
DB3 ARCHIVES	
DB4 BIBLIOTHEQUES - MEDIATHEQUES	
<b>EA URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE</b>	15
EA1 AMENAGEMENT OPERATIONNEL	
EA5 CELLULE ACTION FONCIERE	
EA6 ETUDE ET PROGRAMMATION URBAINE	
<b>FD PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS</b>	16
FD1 PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS	
<b>FE PROPRETE URBAINE</b>	17
FE1 PROPRETE DOMAINE PUBLIC	
<b>FF MOBILITE ET ESPACES PUBLICS</b>	18
FF1 CONCEPTION ESPACES PUBLICS	
FF2 ECLAIRAGE URBAIN	
FF3 TRAVAUX ET COORDINATION ESPACES PUBLICS	
FF5 SIGNALISATION	
FF6 NOUVELLES MOBILITES	
<b>FG PATRIMOINE BATI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE</b>	19
FG2 CONSTRUCTION BATIMENTS	
FG3 ENTRETIEN BATIMENTS	
FG4 MANIFESTATIONS ET FESTIVITES	
FG5 ATELIERS PARC AUTO	

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017

AC - CABINET DU MAIRE

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>AC1 - Communication externe</u>			
Logiciels graphiques et internet	2 500	0	2 500
Matériel spécifique web	2 500	0	2 500
<u>AC2 - Protocole</u>			
Renouvellement de matériels et électroménager	2 000	0	2 000
Logiciel gestion des invitations	5 280	0	5 280
TOTAL	12 280	0	12 280

## PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017

AE - DIRECTION GENERALE : DEVELOPPEMENT, SERVICES URBAINS ET ENERGIE

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>AE2 - Mission développement durable et solidaire</u>			
Eco-responsabilité dans les bâtiments municipaux	20 000	0	20 000
Subventions travaux efficacité énergétique logements privés	75 000	0	75 000
Mise aux normes ISO 14001	25 000	0	25 000
TOTAL	120 000	0	120 000

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**BA - JURIDIQUE ET MOYENS GENERAUX**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<b><u>BA2 - Gestion domaniale et assurances</u></b>			
Réhabilitation - Amélioration des bâtiments municipaux	34 504	0	34 504
Mise en accessibilité PMR des bâtiments municipaux	71 695	0	71 695
Mise en accessibilité PMR des immeubles	8 000	0	8 000
Mise en conformité des bâtiments municipaux	20 000	0	20 000
Petit équipement	15 000	0	15 000
Réhabilitations diverses d'immeubles	374 650	0	374 650
Rénovation du parc de logements	49 000	0	49 000
Démolition mur et pose de grillage sur terrain	10 190	0	10 190
Cession de patrimoine	0	2 000 000	-2 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>583 039</b>	<b>2 000 000</b>	<b>-1 416 961</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**BG - RELATIONS USAGERS, QUALITE ET CITOYENNETE**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>BG1 - Citoyenneté et démocratie participative</u>			
Petit matériel	1 000	0	1 000
AP15036 Budgets participatifs	540 000	0	540 000
<u>BG2 - Relations usagers</u>			
Amélioration accueil mairies de quartier	36 033	0	36 033
AP13027 Réfection cimetières et extension columbariums	110 000	0	110 000
AP12018 Réaménagement péristyle Hôtel de Ville	200 000	0	200 000
<b>TOTAL</b>	<b>887 033</b>	<b>0</b>	<b>887 033</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**CA - RESSOURCES FINANCIERES, CONTRÔLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CA1 - Finances</u>			
AP15040 Centre des Congrès	5 170 000	0	5 170 000
Participation Agence France Locale	136 800	0	136 800
Participation Mirabelle TV	50 000	0	50 000
AP12019 Subvention d'équipement à Metz Métropole	1 250 000	0	1 250 000
Projet French Tech	50 000	0	50 000
<u>CA2 - Commande publique</u>			
Aménagement nouveau local Commande Publique	330 000	0	330 000
Achat monobrosses, aspirateurs et matériel d'entretien	5 000	0	5 000
Mobilier administratif	55 000	0	55 000
Chaises de salons	25 000	0	25 000
Petit matériel de bureau	5 000	0	5 000
<u>CA3 - Dette</u>			
AP16043 Emprunts	0	22 350 000	-22 350 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 076 800</b>	<b>22 350 000</b>	<b>-15 273 200</b>

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017

CB - RESSOURCES HUMAINES

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CB3 - Relations sociales</u> Amélioration des conditions de travail	40 000	0	40 000
TOTAL	40 000	0	40 000

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**CD - EDUCATION**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CD1 - Vie des écoles et patrimoine</u>			
AP11003 Grosses rénovations et accessibilité des écoles	860 500	103 832	756 668
AP11004 Efficacité énergétique des écoles	650 000	0	650 000
<u>Petit investissement</u>			
<i>Travaux divers dans les écoles</i>	90 000	0	90 000
<i>Réfection jeux de cours</i>	80 000	0	80 000
<i>Réfection cours d'écoles</i>	35 000	0	35 000
<i>Autre matériel, outillage et mobilier</i>	80 000	0	80 000
<i>Mobilier</i>	70 000	0	70 000
<i>Rideaux</i>	80 000	0	80 000
<i>Equipement électroménager</i>	8 000	0	8 000
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	7 000	0	7 000
Ecole Colucci - Accueil des 2-3 ans	120 000	0	120 000
AP15038 Projet numérique dans les écoles	300 000	224 426	75 574
<u>CD4 - Action éducative</u>			
AP12020 Création et rénovation des restaurants scolaires	850 000	0	850 000
Création périscolaire mobile Jean Burger	124 500	30 000	94 500
Petit investissement - Mobilier périscolaire	30 000	0	30 000
Petit investissement - Mise en conformité des restaurants	50 000	0	50 000
Rénovation des locaux périscolaires	40 000	0	40 000
Réhabilitation foyer Marie-Clothilde / Club senior	120 000	0	120 000
Achat matériel de cuisine	60 000	0	60 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 655 000</b>	<b>358 258</b>	<b>3 296 742</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**CE - TRANSITION ENERGETIQUE ET PREVENTION DES RISQUES**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CE1 - Protection civile et prévention des risques</u>			
Conformité incendie Hôtel de Ville	7 000	0	7 000
Renouvellement du matériel incendie	9 000	0	9 000
Travaux de sécurité dans les ERP	16 000	0	16 000
Travaux suite aux contrôles techniques obligatoires	16 000	0	16 000
<u>CE2 - Hygiène et risques sanitaires</u>			
Autre matériel, outillage et mobilier	2 000	0	2 000
<u>CE3 - Energies et fluides</u>			
Autre matériel, outillage et mobilier	50 000	0	50 000
Installations de chauffage	150 000	0	150 000
Renforcement du réseau électrique	15 000	0	15 000
Rénovation des groupes froids	20 000	0	20 000
Rénovation des chaufferies	20 000	0	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>305 000</b>	<b>0</b>	<b>305 000</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**CF - TRANQUILLITE PUBLIQUE, PREVENTION ET REGLEMENTATION**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CF1 - Règlementation et activités commerciales</u>			
Petit équipement	1 000	0	1 000
Remplacement des bornes électriques marchés découverts	7 000	0	7 000
Marché Couvert - Remplacement matériels et mobiliers	5 000	0	5 000
Transfert service Réglementation	263 852	0	263 852
Subvention FIPH - Accessibilité handicapés	0	15 000	-15 000
Vente locaux rue des Tanneurs	0	345 000	-345 000
<u>CF2 - Police Municipale et prévention</u>			
Petit équipement	2 000	0	2 000
Renouvellement vidéosurveillance	50 000	0	50 000
Prévention situationnelle - Aménagements sécurisation	70 000	0	70 000
Equipement matériel - Salle GTPI	1 000	0	1 000
Equipement Vigipirate et protections individuelles	25 000	0	25 000
<b>TOTAL</b>	<b>424 852</b>	<b>360 000</b>	<b>64 852</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**CG - POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CG3 - Politique de la Ville</u>			
Nouveau programme de renouvellement urbain - Borny	1 514 186	315 455	1 198 731
Programme de renouvellement urbain - Bellecroix	100 000	15 000	85 000
Programme Habiter mieux	10 000	0	10 000
Mission plan guide Metz Borny	80 000	8 000	72 000
Mission urba. quartier interco. Bpste	10 000	0	10 000
Mission plan guide cœur de Patrotte	40 000	4 000	36 000
Etude prog. quartier affaires Metz Borny	10 000	0	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 764 186</b>	<b>342 455</b>	<b>1 421 731</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**CH - PETITE ENFANCE**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CH1 - Equipements Petite Enfance</u>			
Insonorisation des salles d'activités	30 000	12 500	17 500
Mobilier et matériel Petite Enfance	112 900	30 000	82 900
Renouvellement des structures de psychomotricité	30 000	12 500	17 500
Renouvellement électroménager	30 000	7 000	23 000
Subventions d'investissement aux associations	50 000	0	50 000
<b>AP16041 Travaux dans les crèches</b>	<b>250 000</b>	<b>30 000</b>	<b>220 000</b>
Nouvelle crèche Cogeham Borny	600 000	519 000	81 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 102 900</b>	<b>611 000</b>	<b>491 900</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**DA - ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<b><u>DA1 - Equipements sportifs</u></b>			
Entretien des équipements sportifs couverts	161 402	0	161 402
Entretien des équipements sportifs de plein air	120 000	0	120 000
Entretien des mâts d'éclairage des terrains de plein air	25 000	0	25 000
Entretien des piscines	50 000	0	50 000
Mise en sécurité des agrès	15 000	0	15 000
Stade Dezavelle	750 000	300 000	450 000
Réfection de terrains synthétiques et autres	300 000	0	300 000
Subventions d'équipement	50 000	0	50 000
Tranche annuelle de renouvellement du matériel sportif	25 000	0	25 000
Stade Grange-aux-Bois	500 000	50 000	450 000
<b><u>DA2 - Développement des pratiques sportives</u></b>			
Associations sportives - Aide en équipement	40 000	0	40 000
Metz Plage - Matériel et petits travaux	15 000	0	15 000
Piscines - Acquisition cartes d'entrée	35 000	0	35 000
Piscines - Acquisition de petit équipement	20 000	0	20 000
<b><u>DA3 - Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante</u></b>			
<b><u>Entretien des centres socio-culturels</u></b>			
<i>Accessibilité MJC 4 Bornes</i>	<i>27 950</i>	<i>0</i>	<i>27 950</i>
<i>Accessibilité CALP</i>	<i>22 600</i>	<i>0</i>	<i>22 600</i>
<i>Mise aux normes locaux accueils collectifs 3-6 ans</i>	<i>73 400</i>	<i>33 000</i>	<i>40 400</i>
<i>MJC 4 Bornes - Toiture</i>	<i>47 870</i>	<i>0</i>	<i>47 870</i>
<i>Centre Metz-centre - Parquet et rénovation salle de sommeil</i>	<i>40 000</i>	<i>10 000</i>	<i>30 000</i>
<i>Travaux divers</i>	<i>14 050</i>	<i>0</i>	<i>14 050</i>
Subventions aux associations - Matériels pédagogiques	15 000	0	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 347 272</b>	<b>393 000</b>	<b>1 954 272</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**DB - CULTURE**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>DB1 - Action culturelle</u>			
Gros entretien des bâtiments culturels	72 000	0	72 000
Subvention d'entretien des bâtiments EPCC Metz en Scènes	160 000	0	160 000
Subvention d'équipement à l'EPCC Metz en Scènes	70 000	0	70 000
Subvention d'équipement Blida	35 000	0	35 000
<b>AP11007 - BAM</b>	<b>35 000</b>	<b>0</b>	<b>35 000</b>
Mise aux normes et individualisation bâtiment Pouder	50 000	0	50 000
<u>DB2 - Patrimoine culturel</u>			
Accessibilité PMR des bâtiments culturels et culturels	15 000	0	15 000
AD'AP	78 000	0	78 000
<b>AP12022 Restauration des monuments historiques</b>	<b>1 110 000</b>	<b>300 000</b>	<b>810 000</b>
Cloître des Récollets			
Divers travaux bâtiments culturels et culturels non MH	50 000	0	50 000
Gros entretien des bâtiments culturels et culturels MH	50 000	0	50 000
Gros entretien des bâtiments culturels et culturels non MH	58 000	0	58 000
Install. matériels et outillages techniques édifices culturels	10 000	0	10 000
Fort de Queuleu	25 000	0	25 000
Subventions d'équipement aux Conseils de Fabrique	90 000	0	90 000
Travaux de sécurité dans les bâtiments culturels et culturels	25 000	0	25 000
Travaux de strict entretien sur les MH	50 000	0	50 000
<u>DB3 - Archives</u>			
Mobilier et matériel spécifique aux Archives	25 000	0	25 000
Numérisation - Microfilmage	38 000	0	38 000
Restauration de documents anciens	35 000	0	35 000
Pierres Numériques - Restauration	41 000	0	41 000
Pierres Numériques - Numérisation	16 000	0	16 000

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**DB - CULTURE**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>DB4 - Bibliothèques - Médiathèques</u>			
Achat de matériel	10 000	0	10 000
Acquisition de fonds anciens patrimoniaux	10 000	5 000	5 000
Entretien des BMM	47 406	0	47 406
Logiciels BSN	5 000	0	5 000
Mobilier spécifique pour BMM	50 000	0	50 000
Numérisation des fonds BMM	45 000	0	45 000
Equipement RFID	400 000	160 000	240 000
Restauration des collections - Commandes artistiques	8 000	0	8 000
Restauration collections - Restauration documents anciens	10 000	0	10 000
Mise aux normes électriques et travaux Verlaine	90 000	0	90 000
AP13030 Enrichissement des collections	270 000	0	270 000
AP11009 Agora CSC - Metz Nord / Patrotte	5 200 000	860 512	4 339 488
<b>TOTAL</b>	<b>8 283 406</b>	<b>1 325 512</b>	<b>6 957 894</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**EA - URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>EA1 - Aménagement opérationnel</u>			
AP11011 Projet urbain Metz Nord / Patrotte	918 525	60 000	858 525
ZAC du Sansonnet	1 066 139	0	1 066 139
<u>EA5 - Cellule action foncière</u>			
Acquisitions diverses	200 000	0	200 000
Rachat terrains EPFL divers secteurs	323 401	0	323 401
Rachat terrains EPFL zone de Vallières et ZAD Metz-Sud	179 500	0	179 500
AP16046 Rachat infrastructures ZAC Amphithéâtre	1 000 000	0	1 000 000
<u>EA6 - Etude et programmation urbaine</u>			
Etudes prospectives	45 000	0	45 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 732 565</b>	<b>60 000</b>	<b>3 672 565</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**FD - PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FD1 - Parcs, jardins et espaces naturels</u>			
AP13031 Confortement et mise en valeur des cours d'eau	440 000	0	440 000
AP13032 Création, rénovation des espaces verts	200 000	0	200 000
Entretien de l'arrosage	15 000	0	15 000
Entretien de l'outil de travail	20 000	0	20 000
Entretien des aires de jeux	160 000	0	160 000
Entretien des bancs et corbeilles	50 000	0	50 000
Entretien des mobiliers de fleurissement	30 000	0	30 000
Entretien des serres municipales	30 000	0	30 000
Entretien des terrains multisports	60 000	0	60 000
Gestion du patrimoine arboré - Arbres d'alignement	15 000	0	15 000
Gestion du patrimoine arboré - Remplacement arbres	20 000	0	20 000
Rénovation des vestiaires	100 000	0	100 000
AP15039 Création de jardins familiaux	75 000	0	75 000
Jardin Botanique - Rénovation serres / 1ère tranche chauffage	110 000	0	110 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 325 000</b>	<b>0</b>	<b>1 325 000</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**FE - PROPLETE URBAINE**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FE1 - Propreté domaine public</u>			
Renouvellement de mobilier	1 000	0	1 000
Renouvellement d'électroménager et équip. électroniques	1 000	0	1 000
<b>AP15037 Modernisation de la Propreté Urbaine</b>	<b>601 510</b>	<b>90 000</b>	<b>511 510</b>
<b>AP16044 Aménag. Dreyfus Dupont - Indemn. concours et MOE</b>	<b>253 800</b>	<b>0</b>	<b>253 800</b>
Autre matériel, outillage et mobilier	65 500	0	65 500
Containers enterrés	60 000	0	60 000
Entretien bâtiments PU	3 500	0	3 500
Matériel de géolocalisation véhicules PU	40 000	0	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 026 310</b>	<b>90 000</b>	<b>936 310</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**FF - MOBILITE ET ESPACES PUBLICS**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FF1 - Conception espaces publics</u>			
Régulation du trafic - Petit investissement	90 000	0	90 000
Caméras détection piétons	20 000	0	20 000
Régulation du trafic - Travaux de voirie	10 000	0	10 000
<u>FF2 - Eclairage urbain</u>			
AP13034 Réseau d'éclairage urbain	1 365 000	0	1 365 000
Gestion du réseau de gaines municipales	20 000	0	20 000
<u>FF3 - Travaux et coordination espaces publics</u>			
AP16045 Opérations structurantes de voirie - Rue Gal Metman	50 000	0	50 000
AP16045 Opérations structurantes de voirie - Plateau piétonnier	2 200 000	400 000	1 800 000
Entretien des soutènements, perrés et remparts Vauban	100 000	0	100 000
Entretien des ponts et des murs	250 000	0	250 000
Maintenance des tapis routiers, trottoirs, et pistes cyclables	1 580 000	0	1 580 000
Autre matériel, outillage et mobilier	10 000	0	10 000
<u>FF5 - Signalisation</u>			
Entretien de la signalisation de jalonnement	50 000	0	50 000
Maintenance et dévelop. signalisation dynamique des parkings	50 000	0	50 000
Petit investissement	120 000	0	120 000
Renouvellement des matériels électriques et électroniques	100 000	0	100 000
Remplacement des bornes automatiques obsolètes	65 000	0	65 000
Travaux de voirie et génie civil liés à la signalisation	20 000	0	20 000
<u>FF6 - Nouvelles mobilités</u>			
AP16042 Plan éco-mobilité	700 000	0	700 000
Parking Maud'Huy - radio-élec., étanchéité et obsolescences	55 000	0	55 000
Capteurs à la place ou technologie par caméra (100 emplacements)	25 000	0	25 000
<b>TOTAL</b>	<b>6 880 000</b>	<b>400 000</b>	<b>6 480 000</b>

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017**

**FG - PATRIMOINE BATI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE**

OPERATIONS	EXERCICE 2017		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FG2 - Construction bâtiments</u>			
Autre matériel, outillage et mobilier	20 000	0	20 000
Dotation pour petits travaux	5 000	0	5 000
AD'AP	1 072 000	0	1 072 000
<u>FG3 - Entretien bâtiments</u>			
Amélioration bassins et fontaines	13 500	0	13 500
Autre matériel, outillage et mobilier	10 000	0	10 000
Eclairage - Eco énergie			
Entretien des défibrillateurs	20 000	0	20 000
Signalétique des bâtiments municipaux	15 000	0	15 000
<u>FG4 - Manifestations et festivités</u>			
Amélioration lac aux Cygnes	20 000	0	20 000
Autre matériel, outillage et mobilier	6 000	0	6 000
Illuminations fin d'année	60 000	0	60 000
Remplacement toiles de tente	30 000	0	30 000
Mise en conformité armoires électriques	106 666	0	106 666
Renouvellement matériel service Manifestations	26 000	0	26 000
Vente de matériel réformé	0	20 000	-20 000
<u>FG5 - Ateliers Parc Auto</u>			
Autre matériel, outillage et mobilier	16 000	0	16 000
Renouvellement parc auto	811 000	0	811 000
Cession de véhicules	0	110 000	-110 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 231 166</b>	<b>130 000</b>	<b>2 101 166</b>